Rapport du Commissaire aux Comptes sur les comptes annuels

CENTRE HOSPITALIER RÉGIONAL UNIVERSITAIRE DE NANCY
29 avenue du Maréchal de Lattre de Tassigny
54000 NANCY

Exercice clos le 31 décembre 2016

Grant Thornton
SA d'Expertise Comptable et
de Commissariat aux Comptes
au capital de 2 297 184 €
inscrite au tableau de l'Ordre de la région
Paris Ile de France et membre de la
Compagnie régionale de Versailles
RCS Nanterre B 632 013 843
29 rue du Pont
92200 Neuilly-sur-Seine

Rapport du Commissaire aux Comptes sur les comptes annuels

Centre Hospitalier Régional Universitaire de Nancy

Mesdames, Messieurs,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Conseil de surveillance, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2016, sur :

- le contrôle des comptes annuels du **CENTRE HOSPITALIER REGIONAL UNIVERSITAIRE DE NANCY**, tels qu'ils sont joints au présent rapport,
- la justification de nos appréciations,
- les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Directeur Général. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

1 Opinion sur les comptes annuels

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France, à l'exception du point décrit dans le paragraphe suivant ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous formulons des réserves sur les points suivants :

- La note « Etat PF1 – Immobilisations corporelles – Inventaire » de l'annexe indique l'état d'avancement de l'inventaire physique des actifs immobilisés et l'état IC2 précise que votre établissement a appliqué la méthode d'amortissement consistant à retenir le 1er janvier de l'exercice suivant l'acquisition comme point de départ de l'amortissement des actifs acquis et non la méthode du prorata temporis à partir de la date de mise en service. Les travaux d'inventaire des actifs corporels qui figurent au bilan pour un montant de brut de 806 060 K€ sont en cours. Nous ne sommes donc pas en mesure de conclure sur la réalité, l'exhaustivité et la valorisation des valeurs brutes et des valeurs nettes des immobilisations corporelles pour respectivement 806 060 K€ et 382 992 K€ au 31 décembre 2016.

- La note « Etat PF3 – Faits caractéristiques de l'exercice » de l'annexe expose l'opération d'apports d'actifs et de passifs au CHRU de Nancy du Syndicat Inter hospitalier Nancéen de la Chirurgie de l'Appareil Locomoteur (SINCAL). Cette opération a posé des difficultés d'intégration comptable dans les états financiers du CHRU de Nancy. Conformément au référentiel comptable applicable, les actifs et passifs apportés auraient dû être comptabilisés dans les comptes du CHRU de Nancy au 31 décembre 2015. L'actif et le passif de l'établissement sont ainsi sous évalués de 14 573 K€ au 31 décembre 2015.

Sous ces réserves, nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'Etablissement à la fin de cet exercice.

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur les points suivants exposés dans les notes de l'annexe :

- « Etat PF1 – Changements comptables » concernant les changements de méthodes comptables, les changements d'estimation et de modalités d'application et les corrections d'erreur.

- « Etat PF3 – Faits caractéristiques de l'exercice » de l'annexe qui expose la situation financière de l'établissement et le dispositif de suivi mis en œuvre.

2 Justification des appréciations

En application des dispositions de l'article L. 823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations auxquelles nous avons procédé, outre celles ayant conduit aux réserves mentionnées ci-dessus :

- Comme mentionné dans la première partie de notre rapport, la note de l'annexe « Etat PF1 – 1. Changements comptables » expose les modalités des changements comptables enregistrés à savoir les changements d'estimation et de modalités d'application, les corrections d'erreur et les changements de présentation comptable et présente leurs impacts financiers sur les comptes annuels de l'exercice 2016.

  Dans le cadre de notre appréciation des règles et principes comptables suivis par votre Etablissement, nous nous sommes assurés du bien-fondé de ces changements comptables et du caractère approprié de l'information qui figure dans l'annexe aux comptes annuels.

- Votre Etablissement constitue des provisions pour couvrir des risques et charges tels que décrits dans la note « Etat PF1 – 12) Provisions » figurant dans la partie « Principes et méthodes comptable » de l'Etat PF1 de l'annexe.

  Nous avons examiné les hypothèses et modalités d'évaluation mises en œuvre par votre Etablissement pour arrêter ces provisions. Sur la base des éléments disponibles à ce jour, nous avons vérifié l'application des dites modalités ainsi que la cohérence des hypothèses retenues. Nous nous sommes également assurés du caractère approprié de l'information dans l'annexe aux comptes annuels.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

3 Vérifications et informations spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

A l'exception de l'incidence éventuelle des faits exposés dans la première partie de ce rapport, nous n'avons pas d'autres observations à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport financier – tome 1 de l'ordonnateur et du comptable.

Neuilly-sur-Seine, le 28 juin 2017

Le Commissaire aux Comptes
Grant Thornton
Membre français de Grant Thornton International

Hélène Baron-Bual
Associée

054015

TRES. NANCY C.H.U

00200 CHRU NANCY

ORIGINE DU DOCUMENT : arnaud.ribes

Libellé du poste comptable : TRES. NANCY C.H.U

Date à considérer dans les messages de supervision

Filtre : Edition Provisoire : 1

Filtre : A Viser : 0

Filtre : Edition destinée au CDG sur chiffre étend

Grant Thornton
Société Anonyme d'Expertise Comptable
et de Commissariat aux Comptes
au capital de 2 297 184 €
29 rue du Pont - CS 20070 - 92578 Neuilly s/ Seine cedex
RCS Nanterre 632 013 843

GED

TRÉSOR PUBLIC
TRÉSORERIE DE TRES. NANCY C.H.U

NOM DE L'ÉTABLISSEMENT : CHRU NANCY

COMPTE FINANCIER

GESTION 2016

PRÉSENTÉ À
La Chambre régionale des comptes

PAR LE(S) COMPTABLE(S)
M Dominique VOLLMAR

AYANT EXERCÉ AU COURS DE LA GESTION
DU 01/01/2016 AU 08/06/2017

2

FICHE SIGNALÉTIQUE DE L'ÉTABLISSEMENT

NOM DE L'ÉTABLISSEMENT CHRU NANCY

CATÉGORIE DE L'ÉTABLISSEMENT

PRÉSIDENT DU CONSEIL DE SURVEILLANCE

DIRECTEUR DE L'ÉTABLISSEMENT

CODE FINESS ENTITÉ JURIDIQUE 540023264

APPARTENANCE À UN GROUPEMENT, SYNDICAT

STRUCTURE DE l'ÉTABLISSEMENT

COMPTE RÉSULTAT PRINCIPAL

Caractère EPRD Evaluatif

COMPTES RÉSULTATS ANNEXES

A0 DOTATION NON AFFECT CHRU NANCY
B0 USLD CHRU NANCY
C1 INSTITUT FORMATION CHRU NANCY
C2 ECOLE SAGES FEMMES CHRU NANCY
P0 C SOINS ACCOMP PREVENTION CHRU

RENSEIGNEMENTS SUR LE MODE DE GESTION COMPTABLE DE L'ÉTABLISSEMENT

TRÉSORERIE GESTIONNAIRE DE L'ÉTABLISSEMENT TRES. NANCY C.H.U

NUMÉRO CODIQUE DE L'ÉTABLISSEMENT 054015

CODE DE L'ÉTABLISSEMENT 00200

3

IERE PARTIE :

COMPTES ANNUELS

- 1 -

BILAN

État BI
N° CODIQUE DU POSTE COMPTABLE : 054015
NOM DU POSTE COMPTABLE : TRES. NANCY C.H.U
ETABLISSEMENT : CHRU NANCY

GED

COMPTE FINANCIER 2016

BILAN

ACTIF		EXERCICE N			EXERCICE N-1
		BRUT	AMORTISSEMENTS ET DÉPRÉCIATIONS	NET	NET
ACTIF IMMOBILISÉ	**IMMOBILISATIONS INCORPORELLES :**				
	Frais d'établissement	0.00	0.00	0.00	0.00
	Frais d'études, de recherche et développement	587 486,92	466 591,84	120 895,08	171 551,04
	Concessions et droits similaires, brevet, licences, marques et procédés, droits et valeurs similaires	16 321 936,13	12 453 936,58	3 867 999,55	2 977 161,72
	Autres immobilisations incorporelles	0,00	0.00	0,00	0.00
	Immobilisations incorporelles en cours	0.00	0,00	0,00	0.00
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES :				
	Terrains	5 571 288,74	214 100,94	5 357 187,80	5 359 493,83
	Constructions	542 679 548,64	212 825 249,16	329 854 299,48	340 275 175,81
	Installations techniques, matériel et outillage industriel	119 522 228,95	96 885 173,29	22 637 055,66	16 891 419,73
	Autres immobilisations corporelles	135 176 345,74	113 142 909,06	22 033 436,68	24 019 723,58
	Immobilisations corporelles en cours	839 041,17	0,00	839 041,17	737 887,39
	Immobilisations reçues en affectation	0.00	0,00	0,00	0.00
	Immobilisations affectées ou mises à disposition	2 271 490,36		2 271 490,36	2 271 490,36
	IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES :				
	Participations et créances rattachées à des participations	47 400.00	0.00	47 400.00	36 600,00
	Autres titres immobilisés	138,28	0.00	138,28	138,28
	Prêts	0.00	0.00	0.00	0.00
	Autres	121,95	0,00	121,95	71 426,24
	TOTAL I	823 017 026,88	435 987 960,87	387 029 066,01	392 812 067,98

1 – Etat B1

N° CODIQUE DU POSTE COMPTABLE : 054015

NOM DU POSTE COMPTABLE : TRES. NANCY C.H.U

ETABLISSEMENT: CHRU NANCY

COMPTE FINANCIER 2016

État BI

N° CODIQUE DU POSTE COMPTABLE : 054015

NOM DU POSTE COMPTABLE : TRES. NANCY C.H.U

ÉTABLISSEMENT : CHRU NANCY

GED

COMPTE FINANCIER 2016

BILAN

PASSIF		EXERCICE N	EXERCICE N-1
CAPITAUX PROPRES	APPORTS	97 921 969,84	97 595 292,32
	RÉSERVES :		
	Excédents affectés à l'investissement	116 736 411,81	108 607 559,96
	Réserve de trésorerie	957 815,37	957 815,37
	Réserves de compensation	1 917 754,27	1 520 149,55
	REPORT À NOUVEAU :		
	Report à nouveau excédentaire	2 123 055,99	1 992 653,10
	Report à nouveau déficitaire	-241 532 838,11	-197 285 618,56
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (EXCÉDENT OU DÉFICIT)	-24 491 414,92	-26 759 507,37
	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT	10 693 189,09	5 774 103,36
	PROVISIONS RÉGLEMENTÉES	25 173 369,68	25 454 081,25
	DROITS DE L'AFFECTANT	998 303,48	998 303,48
	TOTAL I	-9 502 383,50	18 854 832,46

1 – Etat B1

N° CODIQUE DU POSTE COMPTABLE : 054015

NOM DU POSTE COMPTABLE : TRES. NANCY C.H.U

ETABLISSEMENT: CHRU NANCY

COMPTE FINANCIER 2016

État BI

N° CODIQUE DU POSTE COMPTABLE : 054015

NOM DU POSTE COMPTABLE : TRES. NANCY C.H.U

ÉTABLISSEMENT : CHRU NANCY

GED

COMPTE FINANCIER 2016

BILAN

ACTIF		EXERCICE N			EXERCICE N-1
		BRUT	AMORTISSEMENTS ET DÉPRÉCIATIONS	NET	NET
ACTIF CIRCULANT	**STOCKS ET EN-COURS :**				
	Matières premières	0,00	0,00	0,00	0,00
	Autres approvisionnements	11 666 212,45	0,00	11 666 212,45	9 609 339,93
	En-cours de production de biens	0,00	0,00	0,00	0,00
	Produits	0,00	0,00	0,00	0,00
	Marchandises	0,00	0,00	0,00	0,00
	Autres stocks	0,00	0,00	0,00	0,00
	CRÉANCES D'EXPLOITATION :				
	Hospitalisés et consultants	4 373 184,26	10 863 572,16	-6 490 387,90	-2 819 335,37
	Caisse pivot	99 751 311,49		99 751 311,49	78 693 443,85
	Autres tiers payants	22 695 079,14		22 695 079,14	22 928 603,31
	Créances irrecouvrables admises en non-valeur	0,00		0,00	0,00
	Autres	13 126 587,08		13 126 587,08	14 284 352,97
	CRÉANCES DIVERSES :	26 766 684,03	0,00	26 766 684,03	19 117 893,46
	VALEURS MOBILIÈRES DE PLACEMENT	0,00	0,00	0,00	0,00
	DISPONIBILITÉS	1 256 963,22		1 256 963,22	6 770 828,34
	CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE	0,00		0,00	0,00
	TOTAL II	179 636 021,67	10 863 572,16	168 772 449,51	148 585 126,49
COMPTES DE RÉGULARISATION	CHARGES À RÉPARTIR SUR PLUSIEURS EXERCICES	1 292 342,76		1 292 342,76	0,00
	PRIMES DE REMBOURSEMENT DES OBLIGATIONS	32 330,00		32 330,00	45 860,00
	DÉPENSES À CLASSER OU RÉGULARISER	2 892 535,83		2 892 535,83	222 565,43
	DOTATIONS ATTENDUES	0,00		0,00	0,00
	ÉCARTS DE CONVERSION D'ACTIF	0,00		0,00	0,00
	TOTAL GÉNÉRAL	1 006 870 257,14	446 851 533,03	560 018 724,11	541 665 619,90

CMDF 3.16 - CG90

02

1 – Etat B1

N° CODIQUE DU POSTE COMPTABLE : 054015

NOM DU POSTE COMPTABLE : TRES. NANCY C.H.U

ETABLISSEMENT: CHRU NANCY

COMPTE FINANCIER 2016

État BI

N° CODIQUE DU POSTE COMPTABLE : 054015

NOM DU POSTE COMPTABLE : TRES. NANCY C.H.U

ÉTABLISSEMENT : CHRU NANCY

GED

COMPTE FINANCIER 2016

BILAN

PASSIF		EXERCICE N	EXERCICE N-1
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	PROVISIONS POUR RISQUES	6 938 559,27	497 240,50
	PROVISIONS POUR CHARGES	19 797 059,67	19 732 414,19
	TOTAL II	26 735 618,94	20 229 654,69
DETTES	**DETTES FINANCIÈRES :**		
	Emprunts obligataires	40 000 000,00	40 000 000,00
	Emprunts auprès des établissements de crédit	288 196 881,19	270 935 190,96
	Emprunts et dettes financières divers	89 708 760,93	90 693 736,57
	Crédits et lignes de trésorerie	0,00	0,00
	DETTES D'EXPLOITATION :		
	Avances reçues	4 443 576,12	2 742 994,56
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	52 056 249,22	40 659 630,35
	Dettes fiscales et sociales	43 924 081,43	38 396 142,36
	DETTES DIVERSES :		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	421 013,15	119 282,81
	Fonds déposés par les hospitaliers et hébergés	46 398,54	67 138,35
	Autres	4 383 056,88	3 758 895,77
	Produits constatés d'avance	18 200 078,62	14 371 986,47
	TOTAL III	541 380 096,08	501 744 998,20
COMPTES DE RÉGULARISATION	RECETTES À CLASSER ET À RÉGULARISER CRÉDIT	1 405 392,59	836 134,55
	ÉCART DE CONVERSION PASSIF	0,00	0,00
	TOTAL GÉNÉRAL	560 018 724,11	541 665 619,90

CMDF 3 16 - 0600

6

- 2 -

COMPTE DE RESULTAT DE L'ÉTABLISSEMENT

État CR
N° CODIQUE DU POSTE COMPTABLE : 054015
NOM DU POSTE COMPTABLE : TRES. NANCY C.H.U
ÉTABLISSEMENT : CHRU NANCY

CED

COMPTE FINANCIER 2016

Compte de résultat de l'établissement (toutes activités confondues) [1]

	EXERCICE N	EXERCICE N-1
PRODUITS D'EXPLOITATION		
VENTE DE MARCHANDISES	38 022 520,19	33 266 756,29
PRODUCTION VENDUE	30 136 739,40	46 705 740,68
PRODUCTION STOCKÉE, DESTOCKAGE	0,00	0,00
PRODUCTION IMMOBILISÉE	20 750,92	29 106,54
PRODUITS DE L'ACTIVITÉ	635 697 561,68	582 517 413,89
SUBV D'EXPLOITATION ET PARTICIPATIONS	38 824 592,88	35 735 793,90
REPRISES SUR AMORT, DÉPRÉC ET PROVISIONS	2 774 024,97	1 670 339,83
TRANSFERTS DE CHARGES D'EXPLOITATION	0,00	0,00
AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE	17 498 354,86	19 660 646,76
TOTAL I	762 974 544,90	719 585 797,89
CHARGES D'EXPLOITATION		
ACHATS DE MARCHANDISES	-424 547,70	-308 843,34
VARIATION DE STOCKS DE MARCHANDISES	0,00	0,00
ACHATS STOCKÉS MAT PREM ET FOURNITURES	0,00	0,00
VARIATION DE STOCKS MAT PREM ET FOURNIT	0,00	0,00
ACHATS STOCKÉS AUTRES APPROVISIONNEMENTS	186 193 742,29	169 693 242,92
VARIATION STOCKS DES AUTRES APPROVIS	-654 962,71	-278 547,14
ACHATS NON STOCKÉS MAT ET FOURNITURES	7 514 141,10	9 125 687,34
SERVICES EXTERIEURS ET AUTRES	71 066 039,03	52 389 057,15
IMPÔTS ET TAXES SUR RÉMUNÉRATIONS	42 398 252,70	42 943 486,17
IMPÔTS TAXES ET VERST ASSIMILÉS AUTRES	1 903 770,32	1 869 865,52
RÉMUN ET AUTRES CHARGES DE PERSONNEL	312 864 325,48	312 765 551,94
CHARGES SOCIALES	116 236 054,63	113 714 603,54
DOT AUX AMORT ET DÉPRÉC SUR IMMO	32 490 342,39	33 316 528,33
DOT AUX DÉPRÉC SUR ACTIF CIRCULANT	3 194 147,76	3 093 608,91
DOT AMORT, PROV, DÉPR RISQUES ET CHARGES	9 045 185,39	1 626 767,26
AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	5 744 602,26	5 399 760,18
TOTAL II	787 571 092,94	745 350 768,78
I- RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)	-24 596 548,04	-25 764 970,89
PRODUITS FINANCIERS		

[1] sans neutralisation d'opérations entre les comptes de résultat

État CR
N° CODIQUE DU POSTE COMPTABLE : 054015
NOM DU POSTE COMPTABLE : TRES. NANCY C.H.U
ETABLISSEMENT : CHRU NANCY

GED

COMPTE FINANCIER 2016

Compte de résultat de l'établissement (toutes activités confondues) [1]	EXERCICE N	EXERCICE N-1
DE PARTICIPATIONS ET DES IMMOB FINANC	0,00	0,00
REVENUS DES VMP, ESCOMPTES	13 288 706,67	536 057,76
REPRISE SUR PROVISIONS	0,00	0,00
TRANSFERTS DE CHARGES FINANCIÈRES	7 031 342,76	0,00
GAINS DE CHANGE	0,00	0,00
PRODUIT NET SUR CESSIONS DE VMP	0,00	0,00
TOTAL III	20 320 049,43	536 057,76
CHARGES FINANCIERES		
DOTATIONS AUX AMORT ET DÉPRÉCIATIONS	1 513 530,00	13 530,00
INTÉRÊTS ET CHARGES ASSIMILÉES	31 840 740,59	13 976 275,84
PERTES DE CHANGE	0,00	0,00
CHARGES NETTES SUR CESSIONS DE VMP	0,00	0,00
TOTAL IV	33 354 270,59	13 989 805,84
2- RESULTAT FINANCIER (III-IV)	-13 034 221,16	-13 453 748,08
3-RESULTAT COURANT (I-II+III-IV)	-37 630 769,20	-39 218 718,97
PRODUITS EXCEPTIONNELS		
PROD EXCEPT OP GESTION EXERCICE COURANT	12 171 051,98	1 842 431,43
PROD EXCEPT OP GESTION EXER ANTÉR	13 527 092,12	8 163 985,42
PROD EXCEP : OPÉRATIONS EN CAPITAL	2 357 082,34	8 669 842,46
REPRISES SUR PROVISIONS RÉGLEMENTÉES	560 871,57	566 260,44
REPRISES SUR DÉPRÉC EXCEPTIONNELLES	0,00	0,00
TRANSFERTS DE CHARGES EXCEPTIONNELLES	0,00	0,00
TOTAL V	28 616 098,01	19 242 519,75
CHARGES EXCEPTIONNELLES		
CHARGES EXCEPT EXERCICE COURANT	3 531 808,03	259 656,44
CHARGES EXCEPT EXERCICES ANTÉRIEURS	11 663 435,70	5 254 934,18
CHARG EXCEPT SUR OPÉRATIONS EN CAPITAL	1 340,00	1 085 674,53
DOTATIONS AUX PROVISIONS RÉGLEMENTÉES	280 160,00	183 043,00
DOT AUX AMORT ET AUTRES DÉPRÉC EXCEPTION	0,00	0,00
TOTAL VI	15 476 743,73	6 783 308,15
4- RESULTAT EXCEPTIONNEL (V-VI)	13 139 354,28	12 459 211,60

[1] sans neutralisation d'opérations entre les comptes de résultat

2 – Etat CR

N° CODIQUE DU POSTE COMPTABLE : 054015

NOM DU POSTE COMPTABLE : TRES. NANCY C.H.U

ETABLISSEMENT: CHRU NANCY

COMPTE FINANCIER 2016

État CR

N° CODIQUE DU POSTE COMPTABLE : 054015

NOM DU POSTE COMPTABLE : TRES. NANCY C.H.U

ÉTABLISSEMENT : CHRU NANCY

GED

COMPTE FINANCIER 2016

Compte de résultat de l'établissement (toutes activités confondues) [1]

	EXERCICE N	EXERCICE N-1
5- TOTAL DES PRODUITS (I+III+V)	811 910 692,34	739 364 375,40
6- TOTAL DES CHARGES (II+IV+VI)	836 402 107,26	766 123 882,77
EXCEDENT OU DEFICIT (5 - 6)	-24 491 414,92	-26 759 507,37

[1] sans neutralisation d'opérations entre les comptes de résultat

CMDF 3.16 - CO40

13

- 3 -

ANNEXE

14

- 3.1 -

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE,

PRINCIPES ET METHODES COMPTABLES

PRINCIPES ET METHODES COMPTABLES

Les comptes annuels sont établis suivant l'instruction budgétaire et comptable M21 du 10 septembre 2015 applicable aux établissements publics de santé, conformément à la réglementation française en vigueur. En cas d'absence de règle comptable explicite dans l'instruction M21, le Plan Comptable Général s'applique (règlement ANC n°2015-06 du 23 novembre 2015 relatif au Plan comptable général, homologué par l'arrêté du 4 décembre 2015 publié au Journal officiel de la République française du 8 décembre 2015).

Les principes de la comptabilité hospitalière sont les suivants :

- Image fidèle
- Continuation d'activité
- Régularité
- Sincérité
- Prudence
- Permanence des méthodes (sauf changements comptables indiqués dans la présente annexe en note 1)
- Intangibilité du bilan d'ouverture (sauf changements comptables indiqués dans la présente annexe en note 1)
- Principe de non compensation

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Conformément aux dispositions de l'article R 6145-12 du Code de la Santé Publique, les dépenses et recettes imputables aux activités assurées par un établissement public de santé sont retracées dans le cadre d'un état des prévisions de recettes et de dépenses uniques. Toutefois, font l'objet d'un

compte de résultat prévisionnel annexe les opérations d'exploitation concernant certains services ou activités. Parmi eux, le CHRU de NANCY tient un compte de résultat annexe pour chacune des activités suivantes :

- H : hospitalier pour un montant global de 829 417 541.79 €
- DNA : Dotation Non Affectée pour un montant global de 405 925.67 €
- USLD : Unité Soins de Longue Durée (Montant : 6 737 488,08 €)
- EICN : Ecoles et instituts du CHRU de Nancy (Montant : 9 993 419.13 €)
- ESF : Ecole Sages-Femmes (Montant 879 213.67 €)
- CSAPA : Centre de Soins, d'Accompagnement et Prévention en Addictologie (Montant : 2 498 273.74 €)

Aucun de ces comptes de résultat annexes ne peut recevoir de subvention d'équilibre du compte de résultat principal.

Le compte de résultat prévisionnel annexe est soumis aux règles budgétaires et comptables de l'établissement de rattachement sous réserve des adaptations spécifiquement prévues dans le Code de la Santé Publique.

Les opérations réciproques entre les budgets annexes et le CHRU ne sont pas compensées. Elles font l'objet d'une émission de titres ou de mandats et d'un remboursement par les budgets concernés.

1) CHANGEMENTS COMPTABLES

a) Changements de méthodes comptables / Changements d'estimation et de modalité d'application

Les méthodes appliquées en 2016 sont identiques à celles retenues pour 2015 à savoir notamment le provisionnement des CET, des ARE et des dossiers CNRACL en cours, pas de provisionnement pour les heures supplémentaires ni pour les jours de congés non soldés à la clôture de ses personnels titulaires, conformément à la fiche n°18 sur la gestion comptable des passifs sociaux

b) Corrections d'erreur

Stocks initiaux pour les nouveaux magasins 2016 Blocs et estimation des stocks dans les services,

Incidences sur le bilan et le compte de résultat

	Exercice 2016	
	Compte	**Montant**
Bilan	Débit compte 3211	852 000,00 €
	Débit du compte 3221	67 557,00 €
	Débit du compte 32 662	157 632,76 €
	Débit du compte 32 261	324 720,05 €
	Crédit du compte 10682	1 401 909,81 €
Compte de résultat	inchangé	

Modification de Bilan : suite à la réintégration des immobilisations du Sincal l'établissement a procédé à une nouvelle répartition par compte

c) Changement de présentation

Les instances réglementaires procèdent chaque année à une mise à jour de la nomenclature M 21, afin de l'adapter aux différentes évolutions nécessaires.

Durant la phase de reprise des balances d'entrée, l'application HELIOS propose automatiquement le transfert du solde du compte supprimé vers le compte nouvellement émis.

Il n'y a aucune modification pour l'exercice 2016

2) IMMOBILISATIONS ET AMORTISSEMENTS (Etats BI 1 et BI 2 de la présente annexe)

Les immobilisations incorporelles et corporelles, non terminées ou non mises en service à la fin de l'exercice, sont comptabilisées en compte 23. Il s'agit pour le CHRU de NANCY d'immobilisations résultant des opérations de construction ou de travaux de rénovation s'étalant sur plusieurs exercices et confiés à des tiers.

Les immobilisations ne correspondant à ces critères sont enregistrées directement dans les comptes de classe 2.

Comme la nomenclature M21 l'autorise, les amortissements sont calculés à partir du premier jour de l'exercice suivant la date de mise en service ou d'acquisition de l'immobilisation.

Immobilisations incorporelles

- Les immobilisations incorporelles correspondent à des frais d'études et à des logiciels. Les honoraires, comme le stipule les instructions du plan comptable M21, seront soit virés à la subdivision du compte 23 lors du lancement des travaux, soit si ces études ne sont pas suivies de réalisation, totalement amorties lors de l'année d'abandon du projet.
- L'actif incorporel ne comprend pas de « quotas de gaz à effet de serre ».

Immobilisations corporelles

Elles sont enregistrées pour leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires). Les immobilisations acquises le cas échéant à titre gratuit (dons) sont comptabilisées à leur valeur vénale.

En application des règlements comptables, les immobilisations corporelles inscrites à l'actif du bilan sont :

- identifiables,
- porteuses d'avantages économiques futurs,
- contrôlées par l'entité,
- évaluées de façon fiable.

Il n'y a pas eu de nouvelles décompositions par composants sur biens anciens effectuées en 2016

En 2014 le CHRU a intégré le bâtiment construit en BEH dans son patrimoine. Ci-dessous un extrait de la procédure de réintégration :

« Le CHU de Nancy a conclu le 9/11/2007, avec la société SCI du Bâtiment de Spécialités Médicales du CHU de Nancy, un Bail Emphytéotique Hospitalier (BEH) pour la construction d'un bâtiment sur le site de Brabois. Deux avenants ont été signés (avt1 le 2/03/209 et avt 2 le 21/12/2010) qui portent la valeur du bâtiment à 69 297 561,79 € HT qui se décomposent comme suit :

	Bail initial	avenant 1	avenant 2
Plan de financement (Annexe 6 du bail)			
conception	6 589 593	6 589 593	
construction	54 658 453	54 658 453	
cts de structure(période de construction)	4 032 317	4 032 317	
cts financiers (période de construction)	3 195 415	3 353 683	
financement du BFR	9 121	10 253	
	68 484 899	68 644 299	
valeur complémentaire de l'ouvrage			653 262
valeur totale de l'ouvrage HT	68 484 899	68 644 299	653 262

La nomenclature comptable ayant édicté de nouvelles règles pour la comptabilisation des BEH, des régularisations (antérieures à 2014) hors budget sont à intégrer au bilan et les modalités de comptabilisation à compter de 2014 sont à fixer.

- Valorisation du BSM : 82 320 090,30€

Cette construction doit être intégrée à la valeur correspondant au coût de l'équipement supporté par l'opérateur tiers soit 69 297 561,79 €, valeur HT.

S'ajoute à cette valeur les montants de TVA restant à la charge du CHU soit : 13 022 528,51€

Hypothèses de valorisation retenues :
- Le calcul du cout de l'immobilisation intègre la TVA au taux de 19.6% puis 20%(jusqu'en 2040)
- Le coefficient de TVA déductible correspond au réel constaté jusqu'en 2013 puis le taux 2013 de 6% est reconduit jusqu'en 2040

Le détail des calculs figure en annexe 1.

Rq : Le loyer immobilier du BEH étant constitué de composants, l'échéancier de l'emprunt BEH est détaillé par composant : Lia, Lib et Lic.

Ce bien a été intégré au patrimoine du CHRU en 6 composants selon le tableau ci-dessous :

Plan de financement (Annexe 6 du bail)	Bail initial	avenant 1	avenant 2
conception	6 589 593	6 589 593	
construction	54 658 453	54 658 453	
cts de structure(période de construction)	4 032 317	4 032 317	
cts financiers (période de construction)	3 195 415	3 353 683	
financement du BFR	9 121	10 253	
	68 484 899	68 644 299	
valeur complémentaire de l'ouvrage			653 262
valeur totale de l'ouvrage HT	68 484 899	68 644 299	653 262

Cette décomposition est celle proposée par le constructeur du BEH pour les cliniques privées et les durées d'amortissement ont été corrigées en lien avec les services techniques du CHRU : la somme des durées de vie pondérée de chaque composant aboutit à une durée de vie de 30 ans.

Inventaire

Un premier travail de rapprochement inventaire/actifs, à dire d'experts des biens que leur antériorité a permis de sortir de l'inventaire et de ce fait corriger l'actif en 2015..
En 2016 des groupes de travail par thématiques ont été mis en place pour améliorer la gestion patrimoniale : les travaux d'inventaire du patrimoine sont en cours.
Les rattachements des IGAAC aux bâtiments sont faits lors de la saisie de la fiche immobilisation dans l'outil de suivi du patrimoine.

			Fiches patrimoniales crées dans GEF					
Comptes	Nature des comptes	BILAN au 31/12/2016	Actif 2016 à affecter	Montant actif affecté	Restant à affecter	Commentaires	% fiches affectées	% affecte sur totalité du patrimoine immobilier
2135 + 2188	Travaux - IGAAC	329 757 592,73	325 362 467,23	251 107 111,77	**74 255 355,46**		77,18%	76,15%
	dont debut d'amortissement antérieur à 2015		258 245 028,87	183 989 673,41	**74 255 355,46**	Fiches restant à affecter = fiches présentes au 31/12/2014 dt VNC 2014 par fiche < 10K€ soit **8M€ de VNC fin 2016**	71,25%	
	dont debut d'amortissement 2015		2 945 944,36	2 945 944,36	-		100,00%	
	dont debut d'amortissement 2016		10 934 305,77	10 934 305,77	-		100,00%	
	dont debut d'amortissement 2017		7 961 138,56	7 961 138,56	-		100,00%	
	dont debut d'amortissement 2041		45 276 049,67	45 276 049,67	-		100,00%	
2131	Bâtiments	274 961 040,28	245 796 595,19	245 668 634,33	**127 960,86**		99,95%	89,35%
211 + 212 + 214	Terrains / sol autrui	6 144 046,89	4 775 311,46	4 774 287,92	**1 023,54**		99,98%	77,71%
Total Patrimoine immobilier		610 862 679,90	**575 934 373,88**	**501 550 034,02**	**74 384 339,86**		87,08%	82,11%

A ce jour 77.18% des IGAAC ont pu être rattachées à un bâtiment et la quasi-totalité des bâtiments et terrain à une référence cadastrale.

Un travail reste à mener pour fiabiliser le patrimoine relatif aux biens biomédicaux (lien GEF GMAO) et hôtelier via les groupes de travail évoqués ci-dessus.

Immobilisations en cours

Les immobilisations en cours se détaillent comme suit:

- La construction d'un bâtiment unique de laboratoire, regroupant 19 spécialités (Bactériologie, biochimie, Immunologie, Toxicologie ...). Ce projet permettra la polyvalence et un rapprochement pluridisciplinaire de tous les professionnels de biologie. Il sera édifié au lieu et place de la Tour Drouet, actuellement en phase de destruction.
- Le Dossier Patient Informatisé : achat effectué en toute fin d'année pour lequel le fournisseur a demandé le versement d'une avance (convention UGAP). Cette immobilisation sera intégrée en 2017.
- Le Schéma Directeur Immobilier du CHRU de Nancy :

  Le Plan de Refondation, mis en œuvre au CHRU de Nancy en 2013, a d'abord vu réaliser les opérations ne nécessitant que peu d'évolutions architecturales ou des travaux limités. Le soutien de l'Agence Régionale de l'Hospitalisation de Lorraine a permis ainsi des réalisations favorisant des réorganisations et des redéploiements d'activité. Ces évolutions atteignent maintenant leurs limites. La poursuite du plan, son accélération, justifie l'élaboration d'un schéma immobilier relocalisant, à terme, les activés du CHRU sur le site de Brabois. Le dossier présenté en COPERMO en avril 2017 a reçu un avis favorable quant à la nécessité d'une telle opération. Cette présentation n'intégrait que la tranche 1 SDI sur la période 2018/2022, une seconde tranche est prévue 2022/2025 pour finaliser ces relocalisations

  A ce stade, il s'agit d'études menées avec le soutien du cabinet d'architecture et de programmation étant déjà intervenu en 2011/2012 au CHRU de Nancy.

Immobilisations	Montant compte 23	Coût total estimé du projet	Montant restant à engager	Date probable de livraison
Déploiement du Dossier Patient Informatisé	328 785,43	328 785,43	-	**2017**
Construction d'un bâtiment de laboratoire unique	307 896,43	31 270 000,00	30 962 103,57	**courant 2018**
Sécurité incendie	4 123,87	4 123,87	-	**2017**
Schéma directeur immobilier (tranche 1) (travaux+équipements)	198 235,44	123 286 218,00	123 087 982,56	**2022**
	839 041,17			

Les immobilisations en cours correspondent aux programmes immobiliers à cheval sur plusieurs exercices. Ils ne commenceront à être amortis qu'au 1er janvier N+1 qui fera suite à leur mise en service.

Le CHRU NANCY n'a pas pour l'instant activé la valorisation en interne (principe de la production immobilisée) valorisant donc ainsi que les matières premières

Immobilisations financières

L'actif financier se compose de titres de participations, d'actions, dépôts de garantie et d'autres créances immobilisées.

- ✓ Une information détaillée sur les titres de participation est fournie dans l'état BI 10 de la présente annexe. Ceux-ci sont valorisés au coût d'acquisition ou à leur valeur d'apport. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une dépréciation est constituée à hauteur de la différence.
- ✓ Actions
- ✓ Dépôts et cautionnements versés

3) LES STOCKS

A ce poste figurent les produits pharmaceutiques et produits à usage médical, les fournitures et petit matériel médical et médico-technique ainsi que les fournitures consommables (état BI11 de la présente annexe).

Ils sont évalués selon la méthode du CMP (Coût Moyen Pondéré).

Les stocks sont dépréciés lorsque la valeur d'utilité est inférieure à la valeur comptable.

En 2015 l'établissement a mené un travail de recensement des produits stockés dans les services laboratoires, considérés jusqu'alors comme consommés. Cette opération a fait l'objet d'une écriture de régularisation pour constater le stock initial. En 2016 le travail de recensement a été poursuivi pour permettre un chiffrage des stocks détenus dans les services. Parallèlement, la Pharmacie a développé la création de stocks dans les Blocs opératoires, permettant de suivre au plus près (et de chiffrer au plus juste) les consommations.

Une écriture de régularisation a dons été enregistrée en 2016 pour constater les stocks initiaux relatifs à ces « nouveaux » stocks. Pour ne pas impacter le résultat 2016, en l'absence d'une valorisation juste de ces stocks au 01/01/2016, le choix a été fait d'enregistrer les stocks initiaux pour la même valeur que les stocks finaux constatés.

4) CREANCES SUR LES REDEVABLES ET COMPTES RATTACHES

Les créances et dettes sont évaluées à leur valeur nominale. Les créances sont, le cas échéant, dépréciées lorsque la valeur estimée d'inventaire est inférieure à la valeur nominale. Les états IC5 et IC6 présentent un échéancier sur 10 ans de ces créances.

Une provision pour dépréciation des créances est constituée lorsqu'il existe un indicateur objectif de l'incapacité du comptable à recouvrer l'intégralité des montants dus dans les conditions initialement prévues lors de l'émission du titre de recette. L'ancienneté et le montant de la créance constituent des indicateurs de dépréciation des créances.

Méthodologie utilisée par le CHRU / méthode statistique :

Cette méthode s'appuie sur un calcul de dépréciation en fonction de la nature des débiteurs et de l'ancienneté des créances avec une estimation d'une quote-part des restes à recouvrer selon

- Les personnes physiques :
  - Année N = Néant
  - Année N-1 = 25%
  - Année N-2 = 50%
  - Année N-3 et au-delà = 100%

- Les personnes morales de droit public :

- Année N à N-4 = Pas de dépréciation
- Au-delà = 100%

- Les personnes morales de droit privé
  - Année N = Néant
  - Année N-1 = 25%
  - Année N-2 = 50%
  - Année N-3 et au-delà = 100%

Un ajustement entre les montants figurant dans les comptes de provisions au 1/1/N, et les montants des provisions nécessaires au 31/12/N est réalisé en clôture.
Il a été décidé par le CHRU NANCY en lien avec la TPH de réaliser une provision de 3 170 465.34 € au CRP (DO 2016-068) et de 23 682.42 € pour les USLD (DO 2016-045)

Procédure applicable aux ANV :

Au cours de l'exercice, le trésorier de l'établissement présente à l'ordonnateur des listes de titres proposés à l'admission en non-valeur, ces listes sont revues et validées par l'ordonnateur et font l'objet l'une prise en charge au compte 654 « pertes sur créances irrécouvrables ».

Pour suivre ces admissions en non-valeur, un tableau complété par tous les acteurs intervenant dans ces opérations a été mis en place. Le tableau des opérations 2016 figure ci-dessous :

3 - Etat PF1

N° CODIQUE DU POSTE COMPTABLE : 054015

NOM DU POSTE COMPTABLE : TRES. NANCY C.H.U

ETABLISSEMENT: CHRU NANCY

COMPTE FINANCIER 2016

		TP		DFAC			Mandat					
Ref, HELIOS n°	Liste n°	Montant présenté	Date d'envoi	date de validation	Montant validée DFAC	montant retiré par DFAC	Date arrivée	Numéro	Montant	Montant des sommes inemployées	Numéro titre soldant mandat	Observations
1720590231	1	99 354,27 €	04/11/15	01/01/16	99 354,27 €	0,00 €	05/04/16	20461	99 354,27 €	1544,47	7178975	
1849680231	2	21 662,36 €	10/12/15	01/01/16	21 012,57 €	0,00 €	05/04/16	20463	21 012,57 €	1 118,40	7178977	
1837620231	3	98 936,97 €	10/12/15	01/01/16	98 235,68 €	0,00 €	05/04/16	20462	98 235,68 €	1 035,95	7178976	
1879210531	4	20 868,69 €	03/02/16	10/02/16	19 387,30	1 481,39	18/03/16	16117	19 387,30 €	322,73	7211431	
1916470531	5	59 582,50 €	03/02/16	10/02/16	58 402,75	1 179,75	18/03/16	16116	58 402,75 €	459,29	7211432	
1972920231	6	45 937,78 €	07/03/16	25/06/16	45 640,88	296,90	13/04/16	23532	45 640,88 €	952,48	7211433	
1926380231	7	19 241,32 €	07/03/16	25/06/16	16 928,37 €	2 312,95 €	13/04/16	23533	16 928,37 €	272,27	7211434	
1982940231	8	21 802,87 €	05/04/16	29/04/16	19 689,17 €	2 113,70 €	07/06/16	35 170	19 689,17 €	766,87	7326841	
2024020531	9	46 225,13 €	05/04/16	29/04/16	45 593,21 €	631,92 €	07/06/16	35 171	45 593,21 €	395,66	7326842	
2052260231	10	10 555,98 €	04/05/16	27/06/16	9 502,48 €	1 053,50 €	10/06/16	41 381	9 502,48 €	310,12	7367209	
2064140231	11	55 693,19 €	04/05/16	27/06/16	54 905,12 €	788,07 €	10/06/16	41380	54 905,12 €	649,16	7367210	
2109440231	12	24 594,53 €	15/06/16	29/06/16	24 201,05 €	393,48 €	21/07/16	52178	24 201,05 €	156,12	7474335	
2105230231	13	15 771,20 €	15/06/16	29/06/16	14 312,03 €	1 459,17 €	12/07/16	50496	14 312,03 €	253,35	7474336	
2198200231	14	241 980,51 €	06/07/16	19/09/16	241 980,51 €	0,00 €	23/09/16	71460	241 980,51 €	0,00		
2162960531	15	37 805,83 €	11/07/16	19/09/16	37 242,19 €	563,64 €	23/09/16	71463	37 242,19 €	408,70	7649385	
2161740531	16	12 911,91 €	11/07/16	19/09/16	12 523,32 €	388,59 €	23/09/16	71549	12 523,32 €	920,21	7649387	
2200390231	17	16 662,19 €	06/09/16	19/09/16	15 590,56 €	1 071,63 €	23/09/16	71462	15 590,56 €	856,22	7649389	
2199990231	18	38 748,36 €	06/09/16	19/09/16	32 780,65 €	5 967,71 €	23/09/16	71461	32 780,65 €	2162,4	7649390	
2242970231	19	166 161,15 €	12/08/16	19/09/16	166 161,15 €	0,00 €	23/09/16	71464	166 161,15 €	4945,44	7649391	
2231680231	20	81 668,14 €	22/09/16	12/10/16	81 015,37 €	652,77 €	14/11/16	84901	81 015,37 €	1775	7771202	
2230480531	21	18 721,04 €	22/09/16	12/10/16	18 166,24 €	554,80 €	14/11/16	84900	18 166,24 €	587,07	7771203	
2326130231	22	16 349,91 €	11/10/16	10/11/16	16 349,91 €	0,00 €	21/11/16	88 656	16 349,91 €	0		
2293220531	23	15 340,41 €	20/10/16	14/11/16	14 387,63 €	952,78 €	22/11/16	89 622	14 387,63 €	851,65	7849542	
2259360231	24	19 966,39 €	20/10/16	14/11/16	18 765,58 €	1 200,81 €	22/11/16	89 621	18 765,58 €	551,23	7949543	
effacement dettes	25	21 378,61 €	07/11/16	14/11/16	21 378,61 €	0,00 €	21/11/16	88 658	21 378,61 €	0		
effacement dettes	26	15 723,74 €	07/11/16	14/11/16	15 723,75 €	0,00 €	21/11/16	91 929	15 723,75 €	0		
effacement dettes	27	3 569,52 €	07/11/16	14/11/16	3 569,52 €	0,00 €	21/11/16	601 416	3 569,52 €	0		
2297440231	28	128 198,88 €	29/11/2016	12/12/2016	126 882,07 €	1 316,81 €	30/12/16	101 970	126 882,07 €	6622,27	7942473	
2323350231	29	16 480,39 €	29/11/2016	12/12/2016	15 484,03 €	996,36 €	30/12/16	101 969	15 484,03	408,92	7942474	
2371620231	30	15 382,22 €	14/12/2016	07/01/2017	14 473,39 €	908,83 €	12/01/17	102 034	14 473,39	622,36	7972398	
2396720831	31	14 245,32 €	14/12/2016	07/01/2017	13 424,73 €	820,59 €	12/01/17	102 033	13 424,73	228,31	7972399	
2396110231	32	116 691,85 €	14/12/2016	07/01/2017	114 231,11 €	2 460,74 €	17/01/17	102 074	114 231,11	40,00	7974483	
					1 507 295,20 €				1 507 295,20 €			

5) PRODUITS A RECEVOIR

COMPTE	LIBELLE	SOLDE
4181	Redevables - produits à recevoir	- €
4182	Redev prod à recevoir caisse pivot	52 197 415,55 €
4188	Redevables produits à recevoir autres	7 250 852,45 €
4487	Etat - Produits à recevoir	- €
4684	Produits à recevoir sur ressources affectées	113 874,46 €
4687	Autres produits α recevoir	- €
	Total	**59 562 142,46 €**

4181 « Redevables, produits à recevoir »

Ce compte n'enregistre que les titres de GAM titrés en produits à recevoir. Au 31 décembre 2016, tous les dossiers ont été facturés.

4182 « Redevables, produits à recevoir – caisse pivot »

Cette créance comprend :

OBJET	MONTANT
Recettes d'Activité Décembre N à hauteur de	37 425 621,55
Dotations FIR (Temps partagé d'assistant spécialiste) pour un montant de	80 000,00
Séjours à cheval N/N+1 à hauteur de	9 966 794,00
Aides attendues au titre des renegociations d'emprunts toxiques, intervenues en 2015 et 2016 (SINCAL)	4 725 000,00
Pour un montant total de	**52 197 415,55**

4188 « Produits à recevoir – caisse pivot »

Cette créance comprend principalement:

OBJET	MONTANT
Recettes diverses	6 367 176,77 €
Rattachement activité recherche	555 543,11 €
Dossiers en "souffrance"	148 536,00 €
Rattachement frais de scolarité des écoles du CHRU	177 006,27 €
Rattachement CSAPA	2 590,30 €
	7 250 852,45 €

4487 « Etat, produits à recevoir »

NEANT

4684 « Produits à recevoir sur ressources affectées »

Le solde ce compte, d'un montant de 113 874.46 € comprend :

- Le financement de programme d'échange à l'étranger pour les élèves et professeurs des IFSI du CHRU, à concurrence de 1 600 €
- Les fonds versés par les laboratoires, dans le cadre de la circulaire du 17 juin 2014 correspondant à « une incitation financière pour chaque inclusion et/ou pour l'atteinte des objectifs finaux ». Au CHRU de Nancy, cette somme, peut servir au financement de divers besoins (Personnel, matériel…) du service où se déroule le programme. Au 31 décembre 2015 le montant total s'élève à 112 274.16 €.

4687 « Autres produits à recevoir »

NEANT

6) OPERATIONS POUR LE COMPTE DE TIERS

Les comptes 451 à 456 du budget principal enregistrent les résultats propres aux budgets annexes. Au 31 décembre 2016 ils se détaillent comme suit :

- Compte 451 : Dotation Non Affectée- Budget A : solde créditeur de 103 391.33 €
- Compte 452 : Unité de soins de longue durée - Budget B : solde créditeur de 104 413.39 €
- Compte 4541 : Ecoles et instituts de formations paramédicales - Budget C1 : solde créditeur de 557 983.39 €
- Compte 4542 : Ecole de sages-femmes – Budget C2 – Solde créditeur de 73 614.22 €
- Compte 45681 – Centre de Soins, d'Accompagnement et de prévention en Addictologie – Budget P : solde créditeur de 108 731.49 €

Ces soldes sont compensés (solde nul) par des positions inverses dans les comptes des budgets annexes.

Certaines dépenses et recettes ont été réalisées pour le compte de tiers. Elles ont pour effet de gonfler les masses de dépenses et recettes mais se compensent. Elles concernent principalement les notifications de financements ARS qui doivent être reversés à des entités partenaires du CHRU. Ces reversements s'établissent à 2.06 M€ en 2016. Parmi elles, les plus significatives sont :

- Reversement des crédits de financement des études médicales à d'autres établissements et à la faculté : 1 239 400.00 €
- Reversement de crédits au Centre Lorraine d'Evaluation et de Réadaptation en basse vision (CLER Basse vision) 507 000.00 €
- Reversement de crédits divers 628 506.00 €
- Reversement de crédits aux établissements supports des antennes du CEntre Gratuit d'Information de Dépistage et de Diagnostic (CEGIDD) 204 029.00 €
- Reversement de crédits ARS université et CPN : 109 980.00 €

7) TRESORERIE

Au 31/12/2016, le montant des Valeur mobilière de placement est nul.

Le solde du compte 515 au 31 décembre 2015 est débiteur de 1 113 593.60 €

8) COMPTES D'ATTENTE

Lorsqu'une opération qui impacte la trésorerie concerne de manière certaine le CHRU, mais qu'elle ne peut pas être enregistrée de manière définitive, elle est inscrite provisoirement au c/ 47 – Comptes transitoires ou d'attente, dont les subdivisions regroupent des comptes de recettes ou de dépenses.

Ce compte est exclusivement géré par la Trésorerie, et il doit être apuré dès que possible.

		DEBIT	CREDIT
4711	Verst des régisseurs		30,00
4712	Virements réimputés		4 629,16
4713	Recettes percues avant émission titres		506,42
471411	Excédent à réimputer - pers physiques		12 290,26
471412	Excédent à réimputer - personnes morales		3 809,57
47143	Flux d'encaissements à réimputer		62,61
47171	Recettes relevé BDF - Hors Héra		2,69
47172	Recettes relevé BDF - Héra		401 514,93
47181	Autres recettes à régulariser		16 823,01
47182	Autres recettes à régulariser		1 046,88
47188	Autres recettes à régulariser		725 282,68
4721	Dépenses sans mandatement préalable	2 517 811,64	
	TOTAL	2 517 811,64	1 165 998,21

Les commentaires qui suivent concernent donc des opérations qui n'ont pas pu être imputées sur les mandats ou les titres correspondants.

L'instruction M 21 définit les subdivisions à utiliser. Pour les recettes, le c/ 4711 regroupe les encaissements des régies, le c/ 4712 retrace les virements à ré imputer, le c/ 4713 enregistre les recettes perçues avant émission des titres, le c/ 4714 permet le suivi des excédents de versements, il est subdivisé selon la nature des bénéficiaires, le c/ 4717 recueille les encaissements figurant sur les relevés de la Banque de France, il est subdivisé selon qu'ils impactent ou non CLOHELIOS.

Toutefois, la possibilité est offerte de subdiviser plus finement certains comptes, c'est le choix qui a été fait pour le c/ 4718, afin d'individualiser le suivi par exercice des différentes dotations selon leur nature (MIGAC, FIR, MCO), mais également certains produits (les indemnités journalières versées en cas d'arrêt de travail, les APA).

Au cours de l'exercice N, certaines opérations exceptionnelles ont impacté le compte 47171, notamment les cessions d'immobilisations, et certaines subventions du Département de la Moselle.

Les soldes présents à la clôture au c/ 471 concernent donc avant tout des excédents de versement, dont le remboursement n'a pas pu être assuré, et quelques encaissements pour lesquels il n'a pas été possible de procéder à l'imputation sur les titres correspondants.

Concernant les dépenses, deux comptes sont essentiellement utilisés, conformément à la M 21, qui précise à leur propos qu'ils doivent être apurés le plus rapidement possible, et en tout état de cause en clôture d'exercice.

Le compte 4721 retrace les dépenses sans mandatement préalable, ainsi que celles qui font l'objet de débits d'office. Il s'agit essentiellement des remboursements d'emprunts, et des factures de fluides, l'acompte UGECAM pour la période de mai à septembre 2016.
Le solde de ce compte au 31 décembre est 2 517 811.64 €

9) CHARGES CONSTATEES D'AVANCE

Les charges constatées d'avance ne sont composées que de charges ordinaires dont la répercussion sur le résultat est reportée à un exercice ultérieur.

Les principales dépenses qui pourraient être concernées, étant les dépenses d'assurance, contrat de maintenance.

Or, les marchés liés à ces dépenses étant pour la plupart annuellement reconduits/renégociés au 1er janvier, il n'existe pas de charges constatées d'avance

10) CAPITAUX PROPRES

Le détail des variations des capitaux propres est le suivant:

Poste	N-1	Variations exercice et Affectation résultat		Dont reprise Bilan SINCAL	Corrections haut de bilan	N
		+	-			
Dotations	8 001 859,25	326 677,52				8 328 536,77
Dons et legs	14 621 419,93					14 621 419,93
Autres	74 972 013,14					74 972 013,14
TOTAL APPORTS	**97 595 292,32 €**	**326 677,52 €**	**- €**	**- €**	**- €**	**97 921 969,84 €**
Excédents affectés à l'investissement	108 607 559,96	6 726 942,04		264 879,79	1 401 909,81	116 736 411,81
Réserve de trésorerie	957 815,37					957 815,37
Réserves de compensation	1 520 149,55	397 604,72				1 917 754,27
TOTAL RESERVES	**111 085 524,88 €**	**7 124 546,76**	**-**	**264 879,79**	**1 401 909,81 €**	**119 611 981,45 €**
RàN excédentaire	1 992 653,10	130 402,89				2 123 055,99
RàN déficitaire	197 285 618,56	44 247 219,55		9 601 413,83		241 532 838,11
TOTAL REPORT A NOUVEAU	**- 195 292 965,46 €**	**- 44 116 816,66 €**	**- €**	**- 9 601 413,83 €**	**- €**	**- 239 409 782,12 €**
Résultat de l'exercice	- 26 759 507,37	2 268 092,45		- 587 195,21		- 24 491 414,92
Subventions d'investissement	5 774 103,36	4 919 085,73		412 000,00		10 693 189,09
Provisions réglementées	25 454 081,25		280 711,57			25 173 369,68
Droits de l'affectant	998 303,48					998 303,48
TOTAL CAPITAUX PROPRES	**18 854 832,46**	**- 29 478 414,20**	**280 711,57**	**- 9 511 729,25**	**1 401 909,81**	**- 9 502 383,50**

La variation entre 2016 et 2015 du compte de dotation découle des opérations suivantes :

	MONTANT
Modification des comptes lors de la réintégrations biens de l'ancien SIH - SINCAL	237 728,99 €
Apport fonds divers	94 668,53 €
Correction d'imputation comptable erronée - Compte 1028	-5 720,00 €
	326 677,52 €

11) SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT (Etat BI 5)

Ces financements sont imputés au crédit du compte 13 et regroupent l'ensemble des subventions d'équipements ou d'investissement désignées comme telles par l'organisme versant.

Ces subventions ne sont versées que sur présentation de justificatifs (factures acquittées). Elles ne font donc l'objet d'un enregistrement qu'au moment du versement et non lors de leur notification par les différents organismes.

Le CHRU NANCY devrait ainsi percevoir sur l'exercice 2017 et 2018 les montants suivants :

Des subventions relatives au robot d'électrophysiologie :

2017

- du laboratoire St Jude de 300 000€
- du Conseil régional de 440 000€

2018

- du laboratoire St Jude de 300 000€

Modalités de reprise:

Lorsque les immobilisations sont amortissables, la reprise de la subvention au compte de résultat prévisionnel a pour effet de neutraliser le montant de la dotation aux comptes d'amortissement au niveau des résultats de l'exercice.

Pour cela, le compte 139 est débité par le crédit du compte 777 "Quote-part des subventions d'investissement viré au résultat de l'exercice" d'une somme égale au montant de la subvention rapportée à la durée de l'amortissement du bien subventionné.

12) PROVISIONS

Le CHRU NANCY constate une provision lorsqu'il existe une obligation vis-à-vis d'un tiers, que la perte ou le passif en découlant est probable et qu'elle peut être raisonnablement évaluée. (Etat IC1)

Au cas où cette perte ou le passif n'est ni probable, ni ne peut être raisonnablement évalué mais demeure possible, le CH fait un état de ses passifs éventuels dans ses engagements hors bilan (Etat AI1).

- **Provision règlementée pour renouvellement des immobilisations (compte 142)**

Cette provision règlementée est fondée sur le principe d'une allocation anticipée d'aides destinées à la couverture des surcoûts d'exploitation générés par les nouveaux investissements (amortissements et frais financiers), sous forme de dotations supplémentaires versées par l'assurance maladie. Les reprises se font au rythme des charges d'amortissements et frais financiers correspondant à chaque projet subventionné. A la clôture des comptes N, 4 projets conséquents sont concernés par cette provision :

- Bâtiment de cardiologie (ILCV) H2007
- Bâtiment SSR H2007
- Subvention 7.7M€
- Nouvelle localisation CSAPA

La reprise de ces provisions se fera, en fonction des écarts constatés entre montants perçus et cout en amortissement et éventuellement frais financiers, à hauteur du montant subventionné, des projets concernés, et ce, pendant toute la durée de vie économique des dits projets.

Echéancier de reprise joint en annexe en fin de document.

- **Provisions pour litiges – Comptes 1511**

Elles sont constituées pour faire face au paiement de dommages-intérêts, d'indemnités ou de frais de procès. Une provision est constituée dès la naissance d'un risque, lorsque la charge est probable, et est maintenue tant que le jugement n'est pas définitif.

D'un montant de 1 231 097.79 € au 31 décembre 2016, elles se décomposent comme suit :

	Montant
Factures de sorties blanches du SDIS	68 028,90 €
Factures de l'université de Lorraine dans le cadre de l'activité de biochimie - Désaccord au sujet de certaines factration et de la TVA.	788 328,39 €
Provision CPAm au vu des différents controles effectués par la CPAM sur la facturation T2A	374 740,50 €

- **Provisions pour risques – Comptes 1518**

D'un montant de 5 707 461.48 €, il s'agit d'une provision correspondant à la régularisation de TVA sur la période 2013-2015.

En effet, lors d'un rapport, le cabinet ALTRA CONSULTING a affiné notre méthode de déduction de la TVA Déductible.

Il s'en suit un gain potentiel, mentionné sur les déclarations CA3 et donc comptabilisé dans les écritures du CHRU.

A titre prudentiel, ce montant a été provisionné, dans l'attente de la réponse de l'administration fiscale.

- **Provision pour charges de personnel liées à la mise en œuvre du compte épargne temps CET (compte 153)**

Le compte 153 enregistre toutes provisions pour charges de personnel liées à la mise en œuvre du Compte Epargne Temps (CET). Cette provision est calculée sur la base des compteurs individuels de chaque salarié de l'établissement et sur une estimation du nombre de jours qui seront placés sur un CET, au titre de l'exercice concerné.

- **Provision pour Compte Epargne Temps du Personnel Médical – Compte 1531 :**

Méthodologie d'estimation CET PM :

- Constatation du nombre de jours de CET au 31/12/2016, sur la base d'un état issu de l'application informatique, tenant compte des jours consommés sur l'année n et des jours épargnés sur l'année n : soit 19 121.90 jours (tous budgets)
- Projection des jours qui seront épargnés au titre de l'année n au 31/3/2017 à partir des mouvements constatés sur les CET en n-1 (2015) : soit 4550.46 jours

Estimation du nombre de jours à provisionner = 23 672.36 jours

- Valorisation du jour de CET = 300€ + 47% de charges, soit 441€ (référence : statut de praticien hospitalier sans versement de rémunération, soit la tranche A IRCANTEC (uniquement tranche B) car le règlement du CET qui intervient en sus du versement de la rémunération principale, soit une cotisation IRCANTEC tranche B)
- Ajout des autres charges sur CET pour les agents ayant quitté le CHRU = 312 448.61€

Valorisation de la provision nécessaire au 31/12/2016 = 10 751 959.94€, soit une dotation de 160 991.01€ (tous budgets confondus)

La valorisation a abouti aux des éléments suivants :

3 - Etat PF1

N° CODIQUE DU POSTE COMPTABLE : 054015

NOM DU POSTE COMPTABLE : TRES. NANCY C.H.U

ETABLISSEMENT: CHRU NANCY

COMPTE FINANCIER 2016

	CRP	USLD	CSAPA	Total
Solde CET en jour au 31 12 2016	23 274,36	193,00	205,00	23 672,36
Valorisation financière	**10 576 441,94 €**	**85 113,00 €**	**90 405,00 €**	**10 751 959,94 €**

Cout unitaire chargé PM	**454,20 €**

Au regard du solde des CET du PM au 31/12/2015, les opérations suivantes ont été réalisées :

- Constitution de provisions :
  - ✓ H CET PM : **124 221.55 €**
  - ✓ B CET PM : **11 620.62 €**
  - ✓ P CET PM : **25 148.64 €**

3 - Etat PF1

N° CODIQUE DU POSTE COMPTABLE : 054015

NOM DU POSTE COMPTABLE : TRES. NANCY C.H.U

ETABLISSEMENT: CHRU NANCY

COMPTE FINANCIER 2016

Provision pour Compte Epargne Temps du Personnel Non Médical – Compte 1532 :

Etapes	Périodes	Acteurs	Actions	Opérations	Commentaires
1	Janvier N-1	Agents CHRU	Clôture des congés année N-1	Demandes des agents du CHRU NANCY d'alimentation de leur CET	- Seuls les CA et RTT peuvent alimenter les CET
2	Février - juin N-1	DRH/UGIP	Suivi des dossiers individuels	Saisie des demandes d'alimentation de leur CET formulées par les agents du CHRU NANCY	- La saisie se fait directement dans HR - Les CA et RTT saisis suite aux demandes des agents concernent l'année N-2
3	Janvier-février N	RHAS/UDAP	Constitution de la provision CET	Calcul du niveau des CET épargnés au titre de l'année N	Les Listes des CET sont établies de manière nominative par budget et par catégorie : - Les jours épargnés à la demande des agents du CHRU NANCY au titre de l'année N-1 sont ajoutés - Les jours CET consommés par les agents du CHRU NANCY sur l'année N sont retirés ; ces jours ont fait l'objet d'une reprise sur provision - Les jours CET des agents ayant rejoint le CHRU lors de l'année N-1 sont ajoutés ; ces jours ont fait l'objet d'une facturation de la part de l'établissement d'origine auprès du CHRU NANCY - Les jours CET des agents ayant quitté le CHRU lors de l'année N-1 sont retirés ; ces jours ont fait l'objet d'une facturation (titre de recettes émis) par le CHRU NANCY auprès de l'établissement d'accueil Les données prises en compte proviennent uniquement de HR
4	Janvier - février N	RHAS/UDAP	Constitution de la provision CET	Valorisation des CET	Valorisation par budget et par catégorie professionnelle des CET au titre de l'année N : - les jours sont valorisés en fonction de la catégorie du personnel concerné : cat A : 125 € cat B : 80 € cat C : 65 € - un taux de charges à hauteur de 20 % est appliqué au résultat obtenu précedemment Ce taux de charges correspond à une moyenne observée entre les jours CET payés (application d'un taux de charges de 9 %) et les jours CET récupérés (application d'un taux de charges de 55 %)
5	Janvier - février N	RHAS/UDAP/DAF	Constitution de la provision CET	Calcul de la nouvelle provision CET à constituer	Une estimation (à la hausse ou à la baisse) est réalisée afin de projeter l'évolution du nombre total de jours CET au titre de l'année N En fonction des résultats de l'année N-1, un nombre de jours (CA et RTT) que les agents vont consommer sur l'année N ou épargner au titre de l'année N est projeté Le résultat de cette estimation est valorisé avec la même méthode de calcul que pour l'étape 4 : - cat A : 125 € / cat B : 80 € / cat C : 65 € - application d'un taux de charge de 20 % Cette valorisation est additionnée ou soustraite (selon son résultat positif ou négatif) au résultat de l'étape 4 afin de déterminer la nouvelle constitution de la provision CET au titre de l'année N

3 - Etat PF1

N° CODIQUE DU POSTE COMPTABLE : 054015

NOM DU POSTE COMPTABLE : TRES. NANCY C.H.U

ETABLISSEMENT: CHRU NANCY

COMPTE FINANCIER 2016

Valorisation 2016 :

C.E.T.		Provision fin 2015			Provision nécessaire fin 2016			2016 dotations /reprises		
		Qté	valeur unitaire	TOTAL	Qté	valeur unitaire	TOTAL	Qté	valeur unitaire	TOTAL
Budget	Catégories									
H	A	20 636,69	150,00	3 095 503,50	15 278,00	150,00	2 291 700,00	-5 358,69	150,00	-803 803,50
	B	8 204,96	96,00	787 676,16	8 573,00	96,00	823 008,00	368,04	96,00	35 331,84
	C	10 383,67	78,00	809 926,26	7 248,00	78,00	565 344,00	-3 135,67	78,00	-244 582,26
Provision sincal							234 803,83			
TOTAL H		**39 225,32**		**4 693 105,92**	**31 099,00**		**3 914 855,83**	**-8 126,32**		**-1 013 053,92**
B	A	101,50	150,00	15 225,00	126,50	150,00	18 975,00	25,00	150,00	3 750,00
	B		96,00	0,00		96,00	0,00	0,00	96,00	0,00
	C	106,50	78,00	8 307,00	131,50	78,00	10 257,00	25,00	78,00	1 950,00
TOTAL		**208,00**		**23 532,00**	**258,00**		**29 232,00**	**50,00**		**5 700,00**
C1	A	1 203,50	150,00	180 525,00	1 303,50	150,00	195 525,00	100,00	150,00	15 000,00
	B	30,00	96,00	2 880,00	35,00	96,00	3 360,00	5,00	96,00	480,00
	C	42,50	78,00	3 315,00	47,50	78,00	3 705,00	5,00	78,00	390,00
TOTAL		**1 276,00**		**186 720,00**	**1 386,00**		**202 590,00**	**110,00**		**15 870,00**
C2	A	2,00	150,00	300,00	2,00	150,00	300,00	0,00	150,00	0,00
	B		96,00	0,00		96,00	0,00	0,00	96,00	0,00
	C		78,00	0,00		78,00	0,00	0,00	78,00	0,00
TOTAL		**2,00**		**300,00**	**2,00**		**300,00**	**0,00**		**0,00**
P	A	191,00	150,00	28 650,00	231,00	150,00	34 650,00	40,00	150,00	6 000,00
	B	29,50	96,00	2 832,00	39,50	96,00	3 792,00	10,00	96,00	960,00
	C	10,00	78,00	780,00	10,00	78,00	780,00	0,00	78,00	0,00
TOTAL		**230,50**		**32 262,00**	**280,50**		**39 222,00**	**50,00**	**324,00**	**6 960,00**
TOTAL COMPTE 153		**40 941,82**		**4 935 919,92**	**33 025,50**	**0,00**	**4 186 199,83**	**-7 916,32**	**324,00**	**-984 523,92**

Au regard du solde des CET du PNM au 31/12/2016, les opérations suivantes ont donc été réalisées :

- Reprise de provision de :
  - ✓ H CET PNM : 1 013 069.52 €
- Constitution de provisions :
  - ✓ B CET PNM : 5 700.00 €
  - ✓ C1 CET PM : 15 870.00 €
  - ✓ P CET PNM : 6 960.00 €

S'agissant de la provision déjà constituée par l'ancien SIH –SINCAL pour un montant de 234 803.83, celle-ci n'a pas été prise en compte lors de la détermination du montant 2016 des CET.

- **Provision pour gros entretien et grandes révisions (compte 1572)**

Le CHRU a réalisé un état des travaux à venir qui pourraient relever d'une provision pour gros entretien et grandes révisions.

Après analyse des éléments transmis par la Direction des travaux, il s'avère que :

- Soit les travaux demandés relèvent de l'entretien **courant annuel** des différents sites et ne justifient pas par conséquence la constitution d'une provision telle que définie par la réglementation,
- Soit les dits travaux d'entretien, compte-tenu de leur envergure correspondent à de réels investissements et sont inscrits comme tels dans le Plan Pluriannuel d'Investissement et le PGFP de l'établissement.

Sur ces bases, le CHRU considère qu'il ne dispose pas d'éléments pouvant valablement justifier la constitution d'une provision pour gros entretien et grande révisions à la date du 31 décembre 2016

- **Autres provisions pour charges – Compte 158**

D'un montant total de 4 858 899.90 €, elle se décompose comme suit :

	MONTANT
PNM - Allocations de Retour à l'Emploi (ARE)	3 572 951,64 €
PNM - CNRACL	534 963,92 €
PM - Allocations de Retour à l'Emploi (ARE)	262 165,00 €
PM - CNRACL	488 819,34 €
	4 858 899,90 €

✓ **Provision Allocation de Retour à l'Emploi**

Il s'agit de procéder à la clôture de l'exercice, à la constitution d'une provision valorisant les droits à allocation de retour à l'emploi (ARE) des personnels contractuels du CHRU dont le contrat a pris et pour lesquels un chiffrage des are a été transmis par pôle emploi durant l'exercice.

Le montant total au 31 décembre 2016 s'élève à 3 835 116.64 €.

✓ **Provision CNRACL**

Une provision pour un montant de 534 963.92 € a été constituée en 2016, au titre du personnel médical et de 488 819.34 € pour le personnel non médical.

Celles-ci correspondent au montant probable que le CHRU devra régler, dès qu'un agent fera une demande de rachat d'études.

✓ **Provision pour maladie des titulaires**

Sans objet

13) EMPRUNTS

Les emprunts et dettes financières sont comptabilisés à leur valeur nominale.

Les états BI 8 et BI 9 de l'annexe précisent les montants, nature, durée et caractéristiques des différents emprunts.

Suite à la dissolution du SIH SINCAL le CHRU a réintégré dans son bilan les emprunts de cet ancien établissement de santé

14) DETTES D'EXPLOITATION

Comptes	Libellé	Année 2015	Année 2016
4011	Fournisseurs	19 410 637,57 €	21 814 693,21 €
40171	Fournisseurs - retenues de garantie	6 700,17 €	656,93 €
40172	Fournisseurs - oppositions	35 703,07 €	43 778,07 €
421	Personnel – rémunérations dues	19 490,00 €	31 073,50 €
4245	Comptes individuels des praticiens	66 211,64 €	102 433,33 €
4311	Cotisations de sécurité sociale	4 459 329,13 €	5 532 389,92 €
4312	Contribution sociale généralisée (csg)	1 832 144,89 €	1 634 806,08 €
4313	Contrib rembst dette sociale (crds)	122 177,89 €	- €
4371	CNRACL	5 406 391,00 €	5 456 070,43 €
4372	IRCANTEC	618 332,05 €	660 659,26 €
4374	Caisses mutual,retraite compl ou secours	639 743,39 €	618 308,03 €
4378	Autres organismes sociaux	1 134 199,95 €	1 093 173,29 €
44551	Etat - TVA à décaisser	113 653,00 €	14 381,00 €
44571	Etat - TVA collectée	171 987,42 €	224 251,95 €

15) CHARGES A PAYER

Détail des charges à payer :

Comptes	Libellé	Année 2015	Année 2016
408	Fournis factures non parvenues	21 206 589,54 €	30 197 121,01 €
4281	Prime de service à payer	9 416 735,00 €	8 669 000,00 €
42868	Autres charges de personnel à payer	5 040 623,00 €	3 839 162,26 €
43868	Organismes sociaux autres charges à payer	1 090 001,00 €	2 033 770,52 €
4486	État - autres charges à payer	2 338 205,00 €	1 642 974,86 €

408 « Fournisseurs – factures non parvenues »

Il s'agit des factures fournisseurs relatives à des dépenses d'exploitation de 2016 mais qui n'ont été reçues qu'en 2017. Pour certaines dépenses, la facture n'a toujours pas été reçue au moment des travaux de clôture. Dans ce cas, le montant comptabilisé a été apprécié en fonction des éléments disponibles (devis, commande, estimation).

Pour ce qui concerne les immobilisations, le CHRU clôture son programme d'investissement courant au 6 décembre de l'exercice afin que tous les engagements soient liquidés et mandatés au plus tard à la fin de la journée complémentaire.

Notons que les sommes dues auprès des UGECAM soit en direct soit par le biais du GCS-GHCAL sont de 3 322 665.75 €

4281 : « primes de service à payer » :

Il s'agit du solde (cout brut) de la prime de service versé en février 2017, sachant qu'un acompte a été payé en novembre 2016.

44

42868 « Personnel – autres charges à payer »

Cette dette correspond à la part brute des charges de personnel dues au titre de 2016 et non payées à la clôture. Il s'agit principalement des indemnités, avancements d'échelon, primes et heures supplémentaires.

43868 « Organismes sociaux – autres charges à payer »

Il s'agit des charges sociales – part patronales - associées aux dettes de personnel comptabilisées dans les comptes 428 (ci-dessus).

4486 « Etat – autres charges à payer »

Il s'agit des charges fiscales (taxe sur les salaires principalement) – part patronale – associées aux dettes de personnel comptabilisées dans les comptes 428 (ci-dessus) et du montant correspondant au dernier trimestre 2015 relatif à la taxe sur les salaires : cette taxe est en effet payable trimestriellement à terme échu.

16) PRODUITS CONSTATES D'AVANCE

Les recettes de dotations sont enregistrées en produits constatés d'avance pour la part des crédits obtenus en N au titre de N+x (effet année pleine pour le financement des internes et assistants, crédits alloués en avance relatifs à l'exercice 2017)). Sont également inclus dans cette dette les subventions d'exploitation perçues en N au titre de N+x et pour lesquelles la dépense ne sera réalisée que postérieurement à la clôture.

D'un montant total de 18 200 078,62 €, ce solde comprend également des dossiers pluriannuels, tel que :

- Sommes perçues au moment du passage en tarification ternaire des USLD (2002). Ces sommes sont reprises partiellement chaque année, afin de limiter la hausse des tarifs, dû à la signature de la convention tripartite en 2009. Cette dernière avait pour conséquence l'imputation réelle et sincère des dépenses financées auparavant par le budget général. (382 020.81 €)
- Des fonds consacrés à la recherche (1 573 673.41 €)
- Les frais de scolarité payés en totalité, alors que la formation est 2 ou 3 ans. (277 645.70 €)

- Les versements perçus au titre d'une antenne relais dont le budget des écoles a perçu les sommes pour la totalité de la location (soit 10 ans) courant 2012 (40 500 €)
- Financement de l'assurance maladie, dont les actions se déroulent sur plusieurs exercices. (15 922 188.70 €)
- Evaluation externe du CSAPA. (4 050 €)

17) METHODE UTILISEE POUR LA RECONNAISSANCE DES PRODUITS DE L'ACTIVITE HOSPITALIERE

Les produits de l'activité hospitalière du CHRU NANCY sont répartis de la façon suivante (pour le CRPP – Budget Principal) :

Produits versés par l'assurance maladie (Titre 1) :

Il convient de distinguer :

Les dotations allouées par l'agence régionale de santé (ARS) :

Ces produits sont notifiés annuellement sous forme de délégation de crédits par l'ARS suite aux différentes campagnes tarifaires. Elles concernent :

- les forfaits annuels (art. L 162-22-12 du code de la sécurité sociale),
- la dotation annuelle de financement - DAF (art. L 174-1 du code de la sécurité sociale),
- les missions d'intérêt général et d'aide à la contractualisation - MIGAC (art. L 162-22-14 du code de la sécurité sociale)

Les recettes d'activité (T2A) :

Les recettes de la tarification à l'activité correspondent aux déclarations des séjours transmises mensuellement à l'assurance maladie. A l'issue d'un séjour, celui-ci est codé (diagnostic et actes) par le praticien du service. Une fois codé, ce séjour fait l'objet d'un groupage à l'aide d'un algorithme. Le Département d'Information Médicale (DIM) contrôle les séjours groupés, les corrige le cas échéant, et les transmet mensuellement à l'assurance

maladie. Cette déclaration mensuelle d'activité fait l'objet d'un arrêté de versement de la part de l'ARS. L'arrêté de versement relatif à l'activité du mois M n'est connu qu'en M+2. C'est la raison pour laquelle les recettes d'activité du mois de décembre sont comptabilisées en « produits à recevoir ».

Les facturations relatives à l'activité et consultation externes sont, dans le cadre de FIDES, transmis à l'assurance maladie au fil de l'eau.

La valorisation des séjours est faite en fonction d'un arrêté ministériel fixant les éléments tarifaires mentionnés aux I et IV de l'article L. 162-22-10 du code de la sécurité sociale.

Séjours à cheval : Les séjours non clos au 31/12/N ont été comptabilisés en produits à recevoir auprès de l'assurance maladie en fonction de la méthode de valorisation détaillée dans le paragraphe sur les produits à recevoir.

Autres produits de l'activité hospitalière (Titre 2) :

Ces autres produits de l'activité hospitalière concernent les recettes de tarification des hospitalisations, consultations et actes externes qui ne sont pas à la charge de l'assurance maladie.

Ces dernières sont valorisées aux tarifs journaliers, arrêtés annuellement par l'Agence Régionale de Santé, pour les hospitalisations, et aux tarifs réglementaires pour les consultations et actes externes.

Elles sont facturées dès la fin de la prestation (séjour, consultation et acte externe) soit directement aux patients, soit aux mutuelles de ces derniers lorsqu'ils en ont une.

Autres produits (Titre 3) :

Rétrocessions :

On constate une forte augmentation des rétrocessions de 14.30 % par rapport à 2015, en raison d'un nouveau médicament rétrocédé pour le traitement de la mucoviscidose

Chambres Particulières :

D'un montant de 6 002 508.91 €, pour l'année 2016, on constate une légère augmentation (+ 0.42 %) par rapport à 2015

18) TRAITEMENT COMPTABLE DE LA RECHERCHE

- **Cas général :**

Le CHRU est remboursé des dépenses engagées après la réalisation de celles-ci, soit après les inclusions de patients qui sont validées par le laboratoire pharmaceutique.

Une fois ces validations réalisées, la facturation a lieu, nous percevons donc un remboursement des dépenses, les surcoûts hospitaliers.

- **Ressources affectées :**

Peuvent être considérées comme des « ressources affectées » les opérations remplissant les caractéristiques suivantes :
• la recette a une affectation précise, c'est à dire que l'établissement doit en faire un usage spécifique, défini par le bailleur de fonds ;
• le montant de la recette est égal au montant de la charge qui incombe à l'établissement public ;
• la recette n'est définitivement acquise à l'établissement public que lorsque celui-ci a effectué la dépense correspondante.

Le CHRU utilise cette comptabilisation en recette affectée pour la gestion de dotations (ou incitations financières) versés dans le cadre des contrats tripartites ou uniques.

L'utilisation du processus en ressources affectées permet ainsi une utilisation « libre » de ces recettes, selon le souhait du médecin investigateur, dans le respect des règles de comptabilité publique.

Ainsi, le suivi de ces recettes se fait via une UF spécifique par pôle ou par service quand ceux-ci ont une spécificité

- **Produits constatés d'avance :**

Les crédits perçus par l'établissement dans le cadre des dotations liées à des PHRC sont gérés, pour la part ne correspondant pas à une dépense de l'année, en produits constatés d'avance.

En 2016 l'établissement a constaté 1 216 408.66 € de produits perçus d'avance sur des crédits perçus au titre des PHRC (T1 de recettes) et 357 264.75€ de PPA au titre de subventions reçues d'autres financeurs que l'assurance maladie durant l'exercice.

	TOTAL	Recherche Financement autres	Recherche Financement DGOS
Solde au 01/01/2016	**2 068 733,45 €**	**338 338,45 €**	**1 730 395,00 €**
DOTATIONS 2016	466 931,75 €	325 412,75 €	141 519,00 €
REPRISES 2016	-961 991,79 €	-306 486,45 €	-655 505,34 €
	1 573 673,41 €	**357 264,75 €**	**1 216 408,66 €**

- **Provision :**

A ce jour, aucune provision ne figure au bilan

3 - Etat PF1

N° CODIQUE DU POSTE COMPTABLE : 054015

NOM DU POSTE COMPTABLE : TRES. NANCY C.H.U

ETABLISSEMENT: CHRU NANCY

COMPTE FINANCIER 2016

19) CREDITS BAILS

Raison sociale du cocontractant	Nature du contrat	Date du contrat	Durée du contrat	Redevances payées		Redevances restant à payer selon échéances				
				de l'exercice	cumulées	Moins de 1 an	de 1 à 5 ans	+ de 5 ans	Total restant	Prix d'achat résiduel
FRANFINANCE SA	Crédit-bail mobilier - matériel biomédical (EOS 2D x 3D complet)	10/08/2011	7	144 633,96	771 267,72	121 745,76	81 163,84	0,00	202 909,60	6 771,60
GE CAPITAL EQUIP. FINANCE / CM-CIC LEASING	Crédit-bail mobilier - matériel biomédical (IRM3T + prestations associées)	01/03/2012	7	452 854,56	1 923 221,33	381 190,68	698 849,58	0,00	1 080 040,26	139 560,20
BAIL ACTEA	Crédit-bail mobilier - matériel biomédical (Robot chirurgical DAVINCI)	21/12/2012	7	382 552,08	1 532 217,62	322 013,52	644 027,04	0,00	966 040,56	1,19
GE CAPITAL EQUIP. FINANCE / CM-CIC LEASING	Crédit-bail mobilier - matériel biomédical (Panaromique dentaire DBS Dental)	27/01/2014	5	15 013,80	42 539,10	12 637,92	14 744,24	0,00	27 382,16	642,91
SIEMENS FINANCIAL	Crédit-bail mobilier - matériel biomédical (Salle ALLURA Xper)	21/08/2013	7	107 730,89	323 192,64	89 482,56	268 747,68	0,00	358 230,24	675,23
GE CAPITAL EQUIP. FINANCE	Crédit-bail mobilier - matériel biomédical (2 Echographes VOLUSON)	06/06/2011	5	17 994,36	205 260,42	0,00	0,00	0,00	0,00	11 843,50
GE CAPITAL EQUIP. FINANCE	Crédit-bail mobilier - matériel biomédical (Equipement OMNIS)		7	17 982,36	53 871,14	15 106,68	54 132,27	0,00	69 238,95	950,40
BAIL ACTEA	Crédit-bail mobilier - matériel biomédical (Scanner OPTIMA)	23/03/2015	7	39 715,80	62 907,11	33 430,80	144 866,80	0,00	178 297,60	0,00
BAIL ACTEA	Crédit-bail mobilier - matériel biomédical (Scanner REVOLUTION)	23/03/2015	7	250 817,04	397 126,98	211 125,48	914 877,08	0,00	1 126 002,56	1 878,47
AUXIFIP	Crédit-bail mobilier - matériel biomédical (Matériel d'imagerie Bât. B - CCEG)	11/06/2010	7	36 902,88	319 824,96	18 407,71	0,00	0,00	18 407,71	310,46
Total				**1 466 197,73**	**5 631 429,02**	**1 205 141,11**	**2 821 408,53**	**0,00**	**4 026 549,64**	**162 633,96**

20) RECETTES ET DEPENSES DES ENTITES POUR LES QUELLES LE CHRU DETIENT UNE PARTICIPATION

		Recettes CHRU	Dépenses CHRU
NOMS DES ORGANISMES	GCS Télésanté Lorraine	275,48 €	33 075,00 €
	GCS BOIS-LE-DUC	354 869,16 €	140 714,98 €
	GCS BONSECOURS	346 882,53 €	44 612,38 €
	GCS CHU DE FRANCE FINANCE	- €	23 016,63 €
	GCS uniHA	50 287,00 €	250,00 €
	GIE NANCYCLOTEP	1 764 595,39 €	2 558 522,00 €
	GCS - CH54	3 408 226,16 €	4 758 939,26 €
	GCS Groupement du Grand Est : G.G.EST	44 902,00 €	- €
	GCS-GHCAL	- €	8 781 060,64 €
	GCS-CCUR	- €	- €

21) RESULTAT FINANCIER

RESULTAT FINANCIER	N	N-1
Revenus des participations et immobilisations financières		
Revenus des VMP, Escomptes		31 329,98
Autres	13 288 706,67	504 727,78
Transfert de charges financières	7 031 342,76	
Total produits financiers	**20 320 049,43**	**536 057,76**
Dotations aux amortissements et dépréciations	1 513 530,00	13 530,00
Intérêts et charges assimilées	31 840 740,59	13 976 275,84
Autres		
Total charges financières	**33 354 270,59**	**13 989 805,84**
TOTAL RESULTAT FINANCIER	**-13 034 221,16**	**-13 453 748,08**

Le résultat financier comprend essentiellement :

- Les intérêts de la dette financière, soit 13 290 553.83 €
- Les indemnités de renégociation des emprunts SFIL et Caisse d'Epargne (emprunts transférés au CHRU lors de la dissolution du SINCAL) pour un montant de 18 259 000 € en dépenses et 19 731 342.76 € en recettes

La dotation aux amortissements et dépréciations correspond pour grande partie, à la reprise des charges à répartir des emprunts du SINCAL.

22) RESULTAT EXCEPTIONNEL

RESULTAT EXCEPTIONNEL	N	N-1
Produits except sur opérations de gestion de l'exercice courant	12 171 051,98	1 842 431,43
Produits except sur opérations de gestion des exercices antérieurs	13 527 092,12	8 163 985,42
Produits except: opérations en capital	2 357 082,34	8 669 842,46
Reprises sur provisions réglementées	560 871,57	566 260,44
Total produits exceptionnels	**28 616 098,01**	**19 242 519,75**
Charges except sur opérations de gestion de l'exercice courant	3 531 808,03	259 656,44
Charges except sur opérations de gestion des exercices antérieurs	11 663 435,70	5 254 934,18
Charges except: opérations en capital	1 340,00	1 085 674,53
Dotations aux provisions réglementées	280 160,00	183 043,00
Total charges exceptionnelles	**15 476 743,73**	**6 783 308,15**
TOTAL RESULTAT EXCEPTIONNEL	**13 139 354,28**	**12 459 211,60**

L'augmentation de charges exceptionnelles, comprend essentiellement :

- La régularisation des rattachements effectués au 31 décembre 2015 par le CHRU, pour des prestations délivrées au SINCAL, du fait de l'intégration de celui-ci.
- La remise gracieuse des débets du comptable
- L'annulation des créances réciproques CHRU-SINCAL
- Les écritures liées au BEH
- Les franchises d'assurance

L'augmentation des recettes exceptionnelles, comprend essentiellement :

- La contrepassation des écritures passées par le SINCAL à la clôture 2015 - rattachements de charges fournisseur CHRU du fait, de la réintégration des comptes de bilan du Sincal dans le bilan CHRU.
- La récupération de la TVA déductible des années 2013 à 2015, suite à un rapport de la société d'Altra consulting dans le cadre de la mise en place éventuelle (sous validation de l'administration fiscale) de la méthode de l'affectation. Du fait, de la non validation de la méthode, par l'administration fiscale, au 31 décembre, une provision a été constituée
- L'amortissement des subventions de 2015 (FMESPP – FIR – MIGAC)
- Le rattrapage de la facturation des transports SMUR – Terrestre, pour les années 2013-2014 et 2015. Dans l'attente, du paiement effectif des titres une provision a également été constatée.
- La sous-estimation du rattachement 2015 de certaines dépenses
- Les pénalités de retard dans la livraison du PETSCAN
- Les débets du comptable

Pour conclure, les principales composantes et variations du résultat exceptionnel, résultent des écritures suite aux rattachements 2015 de recettes et dépenses du et envers le SINCAL et du possible gain financier en matière de TVA.

Les principales composantes et variations des comptes de charges et recettes exceptionnelles du CRP sont les suivantes :

Comptes	LIBELLES	N	N-1	EVOL N/N-1
H 671.1	Intérêts moratoires et pénalités sur marchés	11 667,46	3 248,66	8 418,80
H 671.8	Autres charges exceptionnelles sur opérations de gestion	394,65	53 431,61	-53 036,96
H 672.181	Charges exercices antérieurs Personnel non médical	2 697 166,75	78 165,78	2 619 000,97
H 672.182	Charges exercices antérieurs Personnel médical	90 160,89	102 732,39	-12 571,50
H 672.28	Charges exercices antérieurs caractère médical autres	225 731,83	223 649,61	2 082,22
H 672.38	Charges exercices antérieurs caractère hôt et génér autres	1 640 727,90	400 975,67	1 239 752,23
H 672.8	Charges sur exercices antérieurs Autres	368 545,18	100 150,23	268 394,95
H 673	Titres annulés sur exercices antérieurs GAM	8 346 812,71	3 854 184,13	4 492 628,58
H 675	Valeurs comptables des éléments d'actif cédés	1 340,00	17 058,94	-15 718,94
H 678	Autres charges exceptionnelles	822 037,26	191 206,16	630 831,10

3 - Etat PF1

N° CODIQUE DU POSTE COMPTABLE : 054015

NOM DU POSTE COMPTABLE : TRES. NANCY C.H.U

ETABLISSEMENT: CHRU NANCY

COMPTE FINANCIER 2016

Comptes	LIBELLES	N	N-1	EVOL N/N-1
771.1	Débits et pénalités perçus/achats et ventes	607 960,00	334 150,00	273 810,00
7713	Libéralites reçues	5 858,80		5 858,80
771.4	Rentrées sur créances amorties	55 829,66	11 973,49	43 856,17
771.8	Autres produits exceptionnels	5 242 432,40		5 242 432,40
772.11	hospit consult réémis. titre suite annul /ex.clos	3 045 024,08	2 913 512,03	131 512,05
772.2	Produits sur exercices antérieurs à la charge de l'assurance maladie	3 685 505,00	617 891,00	3 067 614,00
772.8	Autres produits sur exercice antérieur	5 511 607,22	3 792 174,33	1 719 432,89
773	Mandats annulés sur exercices antérieurs	31 904,23	214 079,16	-182 174,93
775	Cession d'éléments d'actif	400 001,00	10 773,10	389 227,90
777	Quote part sub investissement virée au résultat de l'exercice	1 851 406,33	793 998,38	1 057 407,95
778	Autres produits exceptionnels	6 238 805,57	1 208 896,77	5 029 908,80

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

- L'intégration du bilan résiduel du SINCAL au 29 décembre dernier au CHRU n'a pu se faire pour le bilan de clôture 2015 du CHU suite au solde trop faible du 515 du SIH SINCAL, ce qui n'a pas permis au trésorier de passer ces opérations de dissolution.
  Le bilan résiduel du SINCAL a donc été intégré dans le bilan du CHRU, suite à la production du compte de dissolution du SINCAL, courant d'exercice 2016 (opérations d'ordre non budgétaires)
  Pour permettre d'isoler les évolutions liées à la gestion 2016 (hors intégration du bilan en cours d'exercice), le tableau ci-dessous présente le bilan consolidé à fin 2015 (CHRU+SINCAL) et le bilan de clôture du CHRU à fin 2016.

- Suite à la reprise par le CHRU en 2016 des activités et des locaux de l'ancien SIH SINCAL, un GCS gérant les mises à disposition par l'UGECAM du personnel travaillant sur le site E GALE (anciens locaux SINCAL) a été créé. Ce GCS GHCAL refacture au CHRU les personnels qui lui sont remis à disposition. Le compte 621 a donc progressé de façon importante.

- Le CHRU a également repris l'activité de réadaptation, initialement faite par l'Institut Régional de Réadaptation, avec mise à disposition du personnel UGECAM, directement auprès du CHRU. Le GCS CCUR, créé en 2016 gérera ce personnel en 2017 à l'identique de celui évoqué ci-dessus. En contrepartie l'établissement a vu sa dotation DAF augmenter.

3 - Etat PF3

COMPTE FINANCIER 2016

N° CODIQUE DU POSTE COMPTABLE : 054015

NOM DU POSTE COMPTABLE : TRESORERIE DE NANCY-CHU

ETABLISSEMENT: CHRU NANCY

ACTIF	Consolidé au 31-12-2015			Bilan au 31-12-2016			Evolution
	Brut	Amort	Net	Brut	Amort	Net	
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES :							
Frais d'établissement							
Frais d'étude, de recherche et de développement	587 486,92 €	415 935,88 €	171 551,04 €	587 486,92 €	466 591,84 €	120 895,08 €	**29,53%**
Concessions et droits similaires, brevet, licences,marques et procédés, droits et valeurs similaires	14 773 194,72 €	11 444 013,35 €	3 329 181,37 €	16 321 936,13 €	12 453 936,58 €	3 867 999,55 €	
IMMOBILISATIONS CORPORELLES :	- €	- €	- €				
Terrains	5 572 628,74 €	213 134,91 €	5 359 493,83 €	5 571 288,74 €	214 100,94 €	5 357 187,80 €	**0,04%**
Constructions	534 746 460,70 €	194 471 284,89 €	340 275 175,81 €	542 679 548,64 €	212 825 249,16 €	329 854 299,48 €	**3,06%**
Installations techniques, matériel et outillage industriel	110 856 496,43 €	93 125 187,84 €	17 731 308,59 €	119 522 228,95 €	96 885 173,29 €	22 637 055,66 €	**-27,67%**
Autres immobilisations corporelles	131 268 604,45 €	106 617 377,83 €	24 651 226,62 €	135 176 345,74 €	113 142 909,06 €	22 033 436,68 €	**10,62%**
Immobilisations corporelles en cours	737 887,39 €	- €	737 887,39 €	839 041,17 €	- €	839 041,17 €	**-13,71%**
Immobilisations affectées ou mises à disposition	2 271 490,36 €	- €	2 271 490,36 €	2 271 490,36 €	- €	2 271 490,36 €	
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES :	- €	- €	- €				
Participations et créances rattachées à des participations	36 600,00 €	- €	36 600,00 €	47 400,00 €	- €	47 400,00 €	**-29,51%**
Autres titres immobilisés	138,28 €	- €	138,28 €	138,28 €	- €	138,28 €	
Prêts	- €	- €	- €	- €	- €	- €	
Autres	71 426,24 €	- €	71 426,24 €	121,95 €	- €	121,95 €	**99,83%**
TOTAL I	**800 922 414,23 €**	**406 286 934,70 €**	**394 635 479,53 €**	**823 017 026,88 €**	**435 987 960,87 €**	**387 029 066,01 €**	**1,93%**

3 - Etat PF3

N° CODIQUE DU POSTE COMPTABLE : 054015

NOM DU POSTE COMPTABLE : TRESORERIE DE NANCY-CHU

ETABLISSEMENT: CHRU NANCY

COMPTE FINANCIER 2016

PASSIF	Consolidé au 31-12-2015	Bilan au 31-12-2016	Evolution
	Net	Net	
APPORTS	97 595 292,32 €	97 921 969,84 €	**-0,33%**
RÉSERVES			
Excédents affectés à l'investissement	108 872 439,75 €	116 736 411,81 €	**-7,22%**
Réserve de trésorerie	957 815,37 €	957 815,37 €	
Réserves de compensation	1 520 149,55 €	1 917 754,27 €	**-26,16%**
REPORT À NOUVEAU			
Report à nouveau excédentaire	1 992 653,10 €	2 123 055,99 €	**-6,54%**
Report à nouveau déficitaire	- 206 887 032,39 €	- 241 532 838,11 €	**-16,75%**
RÉSULTAT DE L'EXERCICE (Excedent ou Déficit)	- 27 346 702,58 €	- 24 491 414,92 €	**10,44%**
SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT	6 186 103,36 €	10 693 189,09 €	**-72,86%**
PROVISIONS RÉGLEMENTÉES	25 454 081,25 €	25 173 369,68 €	**1,10%**
DROITS DE L'AFFECTANT	998 303,48 €	998 303,48 €	**0,00%**
TOTAL I	**9 343 103,21 €**	**- 9 502 383,50 €**	**201,70%**

3 - Etat PF3

COMPTE FINANCIER 2016

N° CODIQUE DU POSTE COMPTABLE : 054015

NOM DU POSTE COMPTABLE : TRESORERIE DE NANCY-CHU

ETABLISSEMENT: CHRU NANCY

ACTIF	Consolidé au 31-12-2015			Bilan au 31-12-2016			Evolution
	Brut	Amort	Net	Brut	Amort	Net	
STOCKS							
Autres approvisionnements	9 609 339,93 €	- €	9 609 339,93 €	11 666 212,45 €	- €	11 666 212,45 €	**-21,40%**
CRÉANCES D'EXPLOITATION							
Hospitalisés et consultants	5 060 665,24 €	7 669 424,40 €	- 2 608 759,16 €	4 373 184,26 €	10 863 572,16 €	- 6 490 387,90 €	**-148,79%**
Caisse pivot	85 462 636,85 €	- €	85 462 636,85 €	99 751 311,49 €	- €	99 751 311,49 €	**-16,72%**
Autres tiers payants	23 826 768,27 €	- €	23 826 768,27 €	22 695 079,14 €	- €	22 695 079,14 €	**4,75%**
Créances irrecouvrables admises en non-valeur	- €	- €	- €	- €	- €	- €	
Autres	14 286 049,18 €	- €	14 286 049,18 €	13 126 587,08 €	- €	13 126 587,08 €	**8,12%**
CRÉANCES DIVERSES :	22 479 921,25 €	- €	22 479 921,25 €	26 766 684,03 €	- €	26 766 684,03 €	**-19,07%**
VALEURS MOBILIÈRES DE PLACEMENT	- €	- €	- €	- €	- €	- €	
DISPONIBILITÉS	6 778 877,97 €	- €	6 778 877,97 €	1 256 963,22 €	- €	1 256 963,22 €	**81,46%**
CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE	- €	- €	- €	- €	- €	- €	
TOTAL II	**167 504 258,69 €**	**7 669 424,40 €**	**159 834 834,29 €**	**179 636 021,67 €**	**10 863 572,16 €**	**168 772 449,51 €**	**-5,59%**
CHARGES À RÉPARTIR SUR PLUSIEURS EXERCICES	1 500 000,00 €	- €	1 500 000,00 €	1 292 342,76 €	- €	1 292 342,76 €	**13,84%**
PRIMES DE REMBOURSEMENT DES OBLIGATIONS	45 860,00 €	- €	45 860,00 €	32 330,00 €	- €	32 330,00 €	**29,50%**
DÉPENSES À CLASSER OU RÉGULARISER	222 565,43 €	- €	222 565,43 €	2 892 535,83 €	- €	2 892 535,83 €	**-1199,63%**
DOTATIONS ATTENDUES	- €	- €	- €	- €	- €	- €	
ÉCARTS DE CONVERSION D'ACTIF	- €	- €	- €	- €	- €	- €	
TOTAL GÉNÉRAL	**970 195 098,35 €**	**413 956 359,10 €**	**556 238 739,25 €**	**1 006 870 257,14 €**	**446 851 533,03 €**	**560 018 724,11 €**	**-0,68%**

60

3 - Etat PF3

N° CODIQUE DU POSTE COMPTABLE : 054015

NOM DU POSTE COMPTABLE : TRESORERIE DE NANCY-CHU

ETABLISSEMENT: CHRU NANCY

COMPTE FINANCIER 2016

PASSIF	Consolidé au 31-12-2015	Bilan au 31-12-2016	Evolution
	Net	Net	
PROVISIONS POUR RISQUES	497 240,50 €	6 938 559,27 €	**-1295,41%**
PROVISIONS POUR CHARGES	19 967 218,02 €	19 797 059,67 €	**0,85%**
TOTAL II	**20 464 458,52 €**	**26 735 618,94 €**	**-30,64%**
DETTES FINANCIÈRES			
Emprunts obligataires	40 000 000,00 €	40 000 000,00 €	**0,00%**
Emprunts auprès des établissements de crédit	282 788 038,55 €	288 196 881,19 €	**-1,91%**
Emprunts et dettes financières divers	91 945 894,97 €	89 708 760,93 €	**2,43%**
Crédits et lignes de trésorerie	- €	- €	
DETTES D'EXPLOITATION			
Avances reçues	2 755 887,56 €	4 443 576,12 €	**-61,24%**
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	46 318 694,73 €	52 056 249,22 €	**-12,39%**
Dettes fiscales et sociales	38 396 142,36 €	43 924 081,43 €	**-14,40%**
DETTES DIVERSES			
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	119 282,81 €	421 013,15 €	
Fonds déposés par les hospitaliers et hébergés	67 138,35 €	46 398,54 €	
Autres	3 787 117,27 €	4 383 056,88 €	
Produits constatés d'avance	17 621 986,47 €	18 200 078,62 €	
TOTAL III	**523 800 183,07 €**	**541 380 096,08 €**	
RECETTES À CLASSER ET À RÉGULARISER CRÉDIT	2 630 994,45 €	1 405 392,59 €	
RÉGULARISATION ÉCART DE CONVERSION PASSIF	- €	- €	
TOTAL GÉNÉRAL	**556 238 739,25 €**	**560 018 724,11 €**	

- Cessions immobilières :

Batiment cédés	Montant
Vente batiment orthodoxe - hopital MVF	1,00 €
Cession IRM	400 000,00 €
	400 001,00 €

- Situation de l'établissement :

  - La situation financière dégradée de l'établissement a nécessité la mise en œuvre d'actions, recensées dans un plan de refondation, visant un retour à l'équilibre financier. Pour l'aider dans ce rétablissement, il a présenté, en juillet 2014, un dossier de demande d'accompagnement financier auprès du COPERMO. Ce dossier a été validé en 2015 et l'établissement s'est vu accordé un accompagnement à hauteur de 50% du cout de construction (15.6M€) pour un bâtiment dédié laboratoires, ainsi qu'une aide de soutien à la trésorerie de 19M€, sur la période 2015-2019.

Le plan de refondation (plan d'action) a été contractualisé avec l'ARS sous la forme d'un CREF. Il fait l'objet d'un suivi par action et indicateurs présenté en annexe séparément du fait de la grosseur du fichier.

- Conformément au nouveau calendrier budgétaire, l'EPRD 2017 a été transmis à l'ARS fin 2016 ; toutefois suite à l'amélioration du résultat entre le prévisionnel clôture de fin 2016 et le réalisé constaté en 2017, une nouvelle mouture de l'EPRD a été ré adressée à l'ARS et est en cours d'approbation.

3 - Etat PF3

N° CODIQUE DU POSTE COMPTABLE : 054015

NOM DU POSTE COMPTABLE : TRESORERIE DE NANCY-CHU

ETABLISSEMENT: CHRU NANCY

COMPTE FINANCIER 2016

CIRCONSTANCES QUI EMPECHENT DE COMPARER D'UN EXERCICE SUR L'AUTRE CERTAINS POSTES

- SINCAL :
  - En raison de l'intégration de l'activité de l'ancien établissement de soins SINCAL et plus précisément des prestations croisées entre ces deux établissement en 2015 et antérieurs, il n'est pas possible de comparer les comptes de dépenses et recettes d'exploitations.
  - De même, le CHRU a réintégré les emprunts du SINCAL. Ces emprunts, qualifiés de toxiques, ont été éligibles au dispositif d'accompagnement des établissements de santé dans la désensibilisation de leurs emprunts. Le schéma d'écritures est détaillé ci-après.

CE

écritures passées en 2015 au sincal 796 et 668 : 2 264 000€ et 1 500 000 en contrepartie au 4817

	768			4182 CPAM - Pdts à recevoir		4817 Ch. à répartir		46721 Débiteur interne		4671 Fourn. Créditeur interne		487 Pdts const. d'avance		515	
Balance entrée PCA SINCAL						1,5							0,25		
contrep PCA		0,25	n									0,25			
rbt part aide versée dec 2015 sincal															
dot aux amort des ch fin à rep							0,25								
constatation aide 2016		0,625	b				0,625								
versement aide														0,625	
dot aux amort des ch fin à rep							0,625								
aide à recevoir en 2017		0,625	g	0,625											
impact EPRD2016	0,000	1,500		0,625	0,000	0,000	1,500					0,250	0,000	0,625	0,000
contrep PAR	0,625				0,625										
constatation aide		0,625													
versement aide														0,625	
impact EPRD2017	0,625	0,625		0,000	0,625	0,000	0,000					0,000	0,000	0,625	0,000
total impacts	0,625	2,125		0,625	0,625	0,000	1,500					0,250	0,000	1,250	0,000

69

3 - Etat PF3

N° CODIQUE DU POSTE COMPTABLE : 054015

NOM DU POSTE COMPTABLE : TRESORERIE DE NANCY-CHU

ETABLISSEMENT: CHRU NANCY

COMPTE FINANCIER 2016

SFIL

case encadrée = TR ou mandat à émettre

	668			768			796			4 SFIL		4182 CPAM - Pdts à recevoir		4817 Ch. à répartir			46721 Débiteur interne		4671 Fourn. Créditeur interne		487 Pdts const. d'avance		515		16			4 CPAM		6862 DAP ch. fi à répartir				
Balance entrée PCA SINCAL																																			
EMPRUNT NV										25	25											3													
EMPRUNT POUR FINANCER IRA										9,52													25			25	c							50,000	50,000
GESTION IRA :																										9,52	c							9,520	9,520
PART PAYEE AU MOMENT DE LA SIGNATURE DU NVX CONTRAT																																			
constatation de la charge	3		h								3																							3,000	3,000
paiement sfil										3														3										3,000	3,000
constatation aide dgos - contrep PCA					3	m															3													3,000	3,000
PART REFINANCEE DS TAUX																																			
constatation de la charge	5,739		i																5,739																
transfert de charge							5,739	e									5,739																	5,739	5,739
paiement de cette part via règlement des intérets des nvx prets suivi hors bilan																																		5,739	5,739
PART REFINANCEE DS CAPITAL																																			
constatation de la charge + paiement (via compensation de l'emprunt de 9,52 non réellement perçu)	9,52		j																9,52																
transfert de charge amortie après 2016							1,292	f						1,292		l																		9,520	9,520
les 27 657,24€ correspondant à l'annuité en capital 2016 de la part de l'IRA intégrée dans le capital du nv emprunt non subventionnée restent bien affectés en charge financières sur l'ex 2016 ; cette charge sera amortie annuellement via le 6862 pour la part de capital y afferent remboursée dans l'année.																																		1,292	1,292
aide à recevoir en 2017					4,1	d						4,1																							
constatation aide 2016					4,1	b																												4,100	4,100
																												4,1						4,100	4,100
																							4,1						4,1					4,100	4,100
Impact EPRD2016	18,259	0,000		0,000	11,200		0,000	7,031		37,520	28,000	4,100	0,000	1,292	0,000		5,739	0,000	0,000	15,259	3,000	0,000	29,100	3,000	0,000	34,520		4,100	4,100	0,000	0,000		103,110	103,110
EN 2017																																			
contrep PAR				4,1									4,1																					0,000	0,000
constatation versement aide 2017					4,1																													4,100	4,100
versement aide																												4,1						4,100	4,100
dot aux amort des ch fin à rep																							4,1						4,1					4,100	4,100
dot.amort des ch fin à rep (part capitalisée de l'IRA emprunt 1,320M€) jusqu'en 2040															0,029															0,029				0,000	0,000
Impact EPRD 2017	0,000	0,000		4,100	4,100		0,000	0,000		0,000	0,000	0,000	4,100	0,000	0,029		0,000	0,000	0,000	0,000	0,000	0,000	4,100	0,000	0,000	0,000		4,100	4,100	0,029	0,000		0,029	0,029
Impact EPRD 2018																																		12,329	12,329
Impact EPRD 2019																																			
jusque 2040																																			

65

ANNEXES

- 3.2 -

NOTE RELATIVE AUX POSTES DE BILAN

67

- 3.2.1 -

Tableau des immobilisations (état BI1)
Tableau des amortissements (état BI2)
Variation des capitaux propres et des provisions réglementées (état BI3)
Tableau synthétique des provisions pour risques et charges pour risques et charges et dépréciations (état BI4)
Tableau synthétique des subventions d'équipement transférables (état BI5)
Restes à recouvrer amiable et contentieux (état BI6)
Restes à recouvrer amiable et contentieux, au 31 décembre, sur hospitalisés et consultants (état BI7)
État de la dette financière à long et moyen terme (état BI8)

État BI1
N° CODIQUE DU POSTE COMPTABLE : 054015
NOM DU POSTE COMPTABLE : TRES. NANCY C.H.U
ÉTABLISSEMENT : CHRU NANCY

GED

COMPTE FINANCIER 2016

TABLEAU DES IMMOBILISATIONS

RUBRIQUES	Valeur brute à l'ouverture de l'exercice	Augmentations	Diminutions	Valeur brute à la clôture de l'exercice
	Solde débiteur			Solde débiteur
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement	0,00	0,00	0,00	0,00
Frais d'études, de recherche et de développement	587 486,92	217 243,44	217 243,44	587 486,92
Concessions et droits similaires, brevets, licences, marques et procédés, droits et valeurs similaires	14 191 373,64	2 206 622,41	76 059,92	16 321 936,13
Autres immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
Immobilisations incorporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00
Dont avances et acomptes versés sur commandes d'immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
Immobilisations corporelles				
Terrains	5 572 628,74	0,00	1 340,00	5 571 288,74
Constructions	534 746 460,70	8 127 654,59	194 566,65	542 679 548,64
Installations techniques, matériel et outillage industriel	107 706 232,76	16 302 153,31	4 486 157,12	119 522 228,95
Autres immobilisations corporelles	129 732 274,59	5 913 528,92	469 457,77	135 176 345,74
Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
Immobilisations corporelles en cours	737 887,39	929 785,26	828 631,48	839 041,17
Dont part investissement- partenariats public- privé	0,00	0,00	0,00	0,00
Dont avances et acomptes versés sur commandes d'immobilisations corporelles	737 887,39	929 785,26	828 631,48	839 041,17
Immobilisations affectées ou mises à disposition	2 271 490,36	0,00	0,00	2 271 490,36

État BI1
N° CODIQUE DU POSTE COMPTABLE : 054015
NOM DU POSTE COMPTABLE : TRES. NANCY C.H.U
ÉTABLISSEMENT : CHRU NANCY

GED

COMPTE FINANCIER 2016

TABLEAU DES IMMOBILISATIONS

RUBRIQUES	Valeur brute à l'ouverture de l'exercice	Augmentations	Diminutions	Valeur brute à la clôture de l'exercice
	Solde débiteur			Solde débiteur
Immobilisations financières				
Participations et creances rattachées à des participations	36 600,00	10 800,00	0,00	47 400,00
Autres titres immobilisés	138,28	0,00	0,00	138,28
Prêts	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres	71 426,24	0,00	71 304,29	121,95
TOTAL	795 653 999,62	33 707 787,93	6 344 760,67	823 017 026,88

20

État BI2
N° CODIQUE DU POSTE COMPTABLE : 054015
NOM DU POSTE COMPTABLE : TRES. NANCY C.H.U
ÉTABLISSEMENT : CHRU NANCY

GED

COMPTE FINANCIER 2016

TABLEAU DES AMORTISSEMENTS

RUBRIQUES	Amortissements cumulés au début de l'exercice	Augmentations : dotations de l'exercice	Diminutions d'amortissements de l'exercice	Amortissements cumulés à la fin de l'exercice
	Solde créditeur			Solde créditeur
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement	0,00	0,00	0,00	0,00
Frais d'études, de recherche et de développement	415 935,88	50 655,96	0,00	466 591,84
Concessions et droits similaires, brevets, licences, marques et procédés, droits et valeurs similaires	11 214 211,92	1 239 724,66	0,00	12 453 936,58
Autres immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
Immobilisations corporelles				
Terrains	213 134,91	966,03	0,00	214 100,94
Constructions	194 471 284,89	18 382 014,89	28 050,62	212 825 249,16
Installations techniques, matériel et outillage industriel	90 814 813,03	8 957 131,30	2 886 771,04	96 885 173,29
Autres immobilisations corporelles	105 712 551,01	7 528 234,51	97 876,46	113 142 909,06
Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL	402 841 931,64	36 158 727,35	3 012 698,12	435 987 960,87

État BI3
N° CODIQUE DU POSTE COMPTABLE : 054015
NOM DU POSTE COMPTABLE : TRES. NANCY C.H.U
ÉTABLISSEMENT : CHRU NANCY

GED

COMPTE FINANCIER 2016

VARIATION DES CAPITAUX PROPRES

RUBRIQUES	Valeur au début de l'exercice N (avant affectation du résultat de l'exercice N-1)	Valeur à la fin de l'exercice N	Variation à la baisse	Variation à la hausse
	Solde créditeur	Solde créditeur		
Apports	97 595 292,32	97 921 969,84	0,00	326 677,52
Réserves :				
Excedents affectés à l'investissement	108 607 559,96	116 736 411,81	0,00	8 128 851,85
Réserve de tresorerie	957 815,37	957 815,37		0,00
Réserve de compensation	1 520 149,55	1 917 754,27	0,00	397 604,72
Report à nouveau :				
Repport à nouveau excédentaire	1 992 653,10	2 123 055,99	0,00	130 402,89
Report à nouveau déficitaire	-197 285 618,56	-241 532 838,11	44 247 219,55	0,00
Résultat de l'exercice (excédent ou déficit)	-26 759 507,37	-24 491 414,92	0,00	2 268 092,45
Subventions d'investissement	5 774 103,36	10 693 189,09	0,00	4 919 085,73

État BI3
N° CODIQUE DU POSTE COMPTABLE : 054015
NOM DU POSTE COMPTABLE : TRES. NANCY C.H.U
ÉTABLISSEMENT : CHRU NANCY

GED

COMPTE FINANCIER 2016

VARIATION DES CAPITAUX PROPRES

RUBRIQUES	Valeur au début de l'exercice N (avant affectation du résultat de l'exercice N-1)	Valeur à la fin de l'exercice N	Variation à la baisse	Variation à la hausse
	Solde créditeur	Solde créditeur		
Provisions réglementées :				
- Provisions réglementées pour renouvellement des immobilisations	25 454 081,25	25 173 369,68	280 711,57	0,00
- Provisions réglementées pour propre assureur				
- Responsabilités civiles	0,00	0,00		0,00
- Autres	0,00	0,00		0,00
Droits de l'affectant	998 303,48	998 303,48		0,00
TOTAL	18 854 832,46	-9 502 383,50	44 527 931,12	16 170 715,16
VARIATION DES CAPITAUX PROPRES DE L'ANNÉE			28 357 215,96	

État BI4
N° CODIQUE DU POSTE COMPTABLE : 054015
NOM DU POSTE COMPTABLE : TRES. NANCY C.H.U
ÉTABLISSEMENT : CHRU NANCY

GED

COMPTE FINANCIER 2016

TABLEAU SYNTHÉTIQUE DES PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES ET DES DÉPRÉCIATIONS

RUBRIQUES	Montant au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises de l'exercice	Montant à la fin de l'exercice
	Solde créditeur			Solde créditeur
Provisions pour risques et charges				
C / 151 : Provisions pour risques				
C / 1511 Provisions pour litiges	374 740,50	856 357,29	0,00	1 231 097,79
C / 1515 Provisions pour pertes de change	0,00	0,00	0,00	0,00
C / 1518 Autres provisions pour risques	122 500,00	5 707 461,48	122 500,00	5 707 461,48
C / 152 : Provisions pour risques et charges sur emprunts	0,00	0,00	0,00	0,00
C / 153 : Provisions pour charges de personnel liées à la mise en oeuvre du compte épargne temps (CET)				
C / 1531 Personnel médical	10 590 968,93	160 991,01	0,00	10 751 959,94
C / 1532 Personnel non médical	4 935 935,52	263 333,83	1 013 069,52	4 186 199,83
C / 157 : Provisions pour charges à répartir sur plusieurs exercices				
C / 1572 Provisions pour gros entretien ou grandes révisions	0,00	0,00	0,00	0,00
C / 158 : Autres provisions pour charges	4 205 509,74	2 291 845,61	1 638 455,45	4 858 899,90
TOTAL	20 229 654,69	9 279 989,22	2 774 024,97	26 735 618,94

74

État BI4
N° CODIQUE DU POSTE COMPTABLE : 054015
NOM DU POSTE COMPTABLE : TRES. NANCY C.H.U
ÉTABLISSEMENT : CHRU NANCY

GED

COMPTE FINANCIER 2016

TABLEAU SYNTHÉTIQUE DES PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES ET DES DÉPRÉCIATIONS

RUBRIQUES	Montant au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises de l'exercice	Montant à la fin de l'exercice
	Solde créditeur			Solde créditeur
Dépréciations autres que comptes financiers				
C / 29 : Dépréciations des immobilisations	0.00	0.00	0.00	0.00
C / 39 : Dépréciations des stocks et en-cours	0.00	0.00	0.00	0,00
C / 49 : Dépréciations des comptes de tiers	7 570 988,40	3 409 147,76	116 564,00	10 863 572,16
Dépréciations des comptes financiers				
C / 59 : Dépréciations des comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL	7 570 988,40	3 409 147,76	116 564,00	10 863 572,16

Etat BI5
N° CODIQUE DU POSTE COMPTABLE : 054015
NOM DU POSTE COMPTABLE : TRES. NANCY C.H.U
ETABLISSEMENT : CHRU NANCY

GED

COMPTE FINANCIER 2016

TABLEAU SYNTHÉTIQUE DES SUBVENTIONS D'ÉQUIPEMENT TRANSFÉRABLES

RUBRIQUES	Subventions au début de l'exercice	Reprises déjà constatées	Montants perçus dans l'exercice et apurement de la subvention	Reprises de l'exercice et apurement de la subvention	Reste à amortir au 31/12
C/ 1311 Etat et Etablissements Nationaux	351 640,06	228 380,68	229 834,02	-7 140,37	360 233,77
C/ 13121 Subv equipt – Ecoles et Inst Form Prof	99 513,41	40 941,67	8 445,66	-7 169,64	74 187,04
C/ 13128 Autres	2 326 663,51	1 779 306,90	-36 061,47	27 889,18	483 405,96
C/ 1313 Départements	6 559,00	3 266,44	0,00	816,61	2 475,95
C/ 1314 Communes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
C/ 1315 Autres collectivités et EPL	1 658 580,44	1 057 004,75	-11 512,23	88 037,44	502 026,02
C/ 13181 Versts lib-exonération taxe apprentissag	720 792,81	392 026,98	-59 986,97	-30 272,25	299 051,11
C/ 13182 FMESPP	981 679,75	220 992,03	4 082 400,00	860 835,31	3 982 252,41
C/ 13183 Fonds d'intervention régional (FIR)	1 063 099,10	294 108,38	1 346 820,00	206 774,03	1 909 036,69
C/ 13187 MIGAC	2 338 400,00	0,00	329 600,00	316 741,65	2 351 258,35
C/ 13188 Autres subventions	472 519,04	229 315,93	582 021,62	95 962,94	729 261,79
TOTAL	10 019 447,12	4 245 343,76	6 471 560,63	1 552 474,90	10 693 189,09

Etat BI6
N° CODIQUE DU POSTE COMPTABLE : 054015
NOM DU POSTE COMPTABLE : TRES. NANCY C.H.U
ÉTABLISSEMENT : CHRU NANCY

GED

COMPTE FINANCIER 2016

RESTES À RECOUVRER AMIABLE ET CONTENTIEUX

	Hospitalisés et consultants	Caisses de Sécurité sociale	État	Départements	Autres tiers payants	Autres débiteurs
Amiable	3 342 999,13	59 071 276,99	915 523,25	147 804,64	9 222 935,58	1 148 963,28
Contentieux	1 030 185,13	0,00	358,59	0,00	62 695,48	30 871,49
Total	4 373 184,26	59 071 276,99	915 881,84	147 804,64	9 285 631,06	1 179 834,77

État BI7
N° CODIQUE DU POSTE COMPTABLE : 054015
NOM DU POSTE COMPTABLE : TRES. NANCY C.H.U
ÉTABLISSEMENT : CHRU NANCY

GED

COMPTE FINANCIER 2016

RESTES À RECOUVRER AMIABLE ET CONTENTIEUX, AU 31 DÉCEMBRE, SUR HOSPITALISÉS ET CONSULTANTS

	Moins de 20,00 Euro	De 20,00 Euro à 100,00 Euro [1]	De 100,00 Euro [2] à 1 000,00 Euro	Plus de 1 000,00 Euro	Total
	Montant / Nombre de titres	Montant / Nombre de titres	Montant / Nombre de titres	Montant / Nombre de titres	Montant / Nombre de titres
Amiable	154 020,20 / 13257	359 297,50 / 9277	729 990,08 / 2517	2 099 691,35 / 745	3 342 999,13 / 25796
Contentieux	12 452,74 / 1046	51 276,22 / 1151	294 095,81 / 947	672 360,36 / 188	1 030 185,13 / 3332
Total	166 472,94 / 14303	410 573,72 / 10428	1 024 085,89 / 3464	2 772 051,71 / 933	4 373 184,26 / 29128

[1] hors pièces de recouvrement égales à 100
[2] y compris les pièces de recouvrement égales à 100

+3
8

3 - Etat BI8

N° CODIQUE DU POSTE COMPTABLE : 054015

NOM DU POSTE COMPTABLE : TRESORERIE DE NANCY-CHU

ETABLISSEMENT: CHRU NANCY

COMPTE FINANCIER 2016

COMPTES	Balance de sortie N-1	Exercice N		Balance de sortie N
		Masses débitrices	Masses créditrices	
C/163 Emprunts obligataires in fine	**40 000 000,00**	**4 611 111,11**	**4 611 111,11**	**40 000 000,00**
C/1631 Emprunts obligataires remboursables in fine	23 555 555,56	4 611 111,11		18 944 444,45
C/1632 Opérations sur capital non échu des emprunts obligataires remboursables in fine - anticipation du remboursement en capital	16 444 444,44		4 611 111,11	21 055 555,55
C/1638 Autres emprunts obligataires				0,00
C/164 Emprunts auprès des établissements de crédit	**270 935 190,96**	**29 111 157,36**	**46 372 847,59**	**288 196 881,19**
C/ 1641 Emprunts en euros	248 591 410,05	27 580 626,36	46 372 847,59	267 383 631,28
C/ 1643 Emprunts en devises				0,00
C/ 1644 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie	22 343 780,91	1 530 531,00		20 813 249,91
C/ 1645 Remboursements temporaires sur emprunt auprès des établissements de crédit				
C/ 16451 Remboursements temporaires sur emprunt en euros				
C/ 16452 Remboursements temporaires sur emprunt en devises				
C/167 Emprunts assortis de conditions particulières	**79 199 889,33 €**	**966 199,35 €**	**0,00 €**	**78 233 689,98 €**
C/ 1673 Prêts de l'Etat				0,00
C/ 1674 Avances remboursables du FMESPP				0,00
C/ 1675 Dettes - Partenariats public-privé	79 131 789,33	937 149,35		78 194 639,98
C/ 1676 Prêts des collectivités et établissements publics locaux	68 100,00	29 050,00		39 050,00
C/ 1677 Prêts des caisses d'assurance maladie				0,00
C/ 1678 Autres prêts assortis de conditions particulières				0,00
C/168 Autres emprunts et dettes assimilées (sauf ICNE)	8 583 057,00	572 203,80		**8 010 853,20 €**
TOTAL	**398 718 137,29 €**	**35 260 671,62 €**	**50 983 958,70 €**	**414 441 424,37 €**

3 - Etat BI8

N° CODIQUE DU POSTE COMPTABLE : 054015

NOM DU POSTE COMPTABLE : TRESORERIE DE NANCY-CHU

ETABLISSEMENT: CHRU NANCY

COMPTE FINANCIER 2016

RECAPITULATIF PAR PRETEUR (hors emprunts obligataires in fine)

Prêteur	Encours au 31/12
TOTAL	**374 441 424,37 €**
UGECAM	8 010 853,20 €
SCI du BSM	78 194 639,98 €
CDC	4 758 333,38 €
Agence de l'Eau Rhin	39 050,00 €
SG	56 862 046,70 €
CE	30 541 334,05 €
Crédit Foncier	40 908 243,08 €
Depfa Bank	30 833 333,31 €
CACIB	29 451 582,91 €
SFIL CAFFIL	94 842 007,76 €

RECAPITULATIF PAR LIGNE OBLIGATAIRE (ventilation du compte 1631)

Ligne	Prêteur	Durée résiduelle	Type d'indexation
OBLIG2009 - CHU1	EMISSION OBLIGATAIRE	2.39 ans	F
OBLIG2010 - CHU2	EMISSION OBLIGATAIRE	3.33 ans	F
OBLIG2013 - CHU3	EMISSION OBLIGATAIRE	6.12 ans	F

3 - Etat BI8

N° CODIQUE DU POSTE COMPTABLE : 054015

NOM DU POSTE COMPTABLE : TRESORERIE DE NANCY-CHU

ETABLISSEMENT: CHRU NANCY

COMPTE FINANCIER 2016

Exercice	Remboursement en capital *	Capital restant dû
N	30 649 560,51	414 441 424,37
N+1	29 749 761,35	384 691 663,02
N+2	25 060 892,16	359 630 770,86
N+3	44 382 671,87	315 248 098,99
N+4	33 319 771,64	281 928 327,35
N+5	22 903 636,78	259 024 690,57
N+6	22 061 924,97	236 962 765,60
N+7	32 289 197,51	204 673 568,09
N+8	22 519 384,21	182 154 183,88
N+9	22 682 919,68	159 471 264,20
N+10	22 813 889,25	136 657 374,95
N+11	21 110 168,83	115 547 206,12
N+12	17 755 449,68	97 791 756,44
N+13	14 083 414,73	83 708 341,71
N+14	11 497 683,12	72 210 658,59
N+15	8 087 892,64	64 122 765,95
N+16	7 975 145,47	56 147 620,48
N+17	8 232 044,11	47 915 576,37
N+18	7 884 838,37	40 030 738,00
N+19	6 922 679,72	33 108 058,28
N+20	7 194 040,47	25 914 017,81
N+21	7 330 023,81	18 583 994,00
N+22	7 777 500,76	10 806 493,24
N+23	8 244 754,39	2 561 738,85
N+24	2 055 063,52	506 675,33
N+25	506 675,33	0,00

- 3.2.2 -

Informations complémentaires sur l'état de la dette financière à long et moyen terme (état BI9)
État des participations au 31 décembre de l'exercice (état BI10)
Évaluation et comptabilisation des stocks (état BI11)
Tableau synthétique des valeurs mobilières de placement (état BI12)

82

3 - Etat BI9

COMPTE FINANCIER 2016

N° CODIQUE DU POSTE COMPTABLE : 054015

NOM DU POSTE COMPTABLE : TRESORERIE DE NANCY-CHU

ETABLISSEMENT: CHRU NANCY

En raison de la complexité des documents et de la grosseur du fichier, les annexes BI9, sont jointes à cette annexe séparément.

3 - Etat BI10

N° CODIQUE DU POSTE COMPTABLE : 054015

NOM DU POSTE COMPTABLE : TRESORERIE DE NANCY-CHU

ETABLISSEMENT: CHRU NANCY

COMPTE FINANCIER 2016

Informations administratives et financières	NOMS DES ORGANISMES							
	GCS Télésanté Lorraine	GCS BOIS-LE-DUC	GCS BONSECOURS	GCS CHU DE FRANCE FINANCE GCS-CHU2F	GCS uniHA	GCS portant Stérilorr GCS-CH54	GCS-Groupement Hospitalier de Chirurgie de l'Appareil Locomoteur GCS-GHCAL	GCS Groupement du Grand Est : G.G.EST GCS-GGEST
FORME JURIDIQUE	Groupement de coopération sanitaire	Groupement de coopération sanitaire	Groupement de coopération sanitaire	Groupement de coopération sanitaire - personne morale de droit public	Groupement de coopération sanitaire à gestion public	Groupement de coopération sanitaire à gestion public	Groupement de coopération sanitaire public de moyen	Groupement de coopération sanitaire
ADRESSE DU SIÈGE SOCIAL	Rue Doyen Marcel Roubault Château du Montet - 2° étage 54500 VANDOEUVRE	Allée du Morvan Hôpital d'Enfants Brabois 54511 VANDOEUVRE CEDEX	10 avenue du Dr Heydenreich 54000 NANCY	APHM 80 rue Brochier 13354 MARSEILLE CEDEX 05	9 rue des Tuiliers 69003 LYON	29 avenue du Mal de lattre de Tassigny 54000 NANCY	30 avenue du Mal de lattre de Tassigny 54000 NANCY	GCS Grand Est - Cellule de coordination - CHU de Dijon 14, rue Paul Gaffarel - BP 77908 21079 DIJON CEDEX

3 - Etat BI10

N° CODIQUE DU POSTE COMPTABLE : 054015

NOM DU POSTE COMPTABLE : TRESORERIE DE NANCY-CHU

ETABLISSEMENT: CHRU NANCY

COMPTE FINANCIER 2016

ETAT DES PARTICIPATIONS AU 31 DECEMBRE DE L'EXERCICE

Suite

Informations administratives et financières	NOMS DES ORGANISMES							
	GCS Télésanté Lorraine	GCS BOIS-LE-DUC	GCS BONSECOURS	GCS-CHU2F	GCS uniHA	GCS-CH54	GCS-GHCAL	GCS-GGEST
NATURE D'ACTIVITÉ	Développement d'un système d'informations de santé régional et des outils de télémédecine qui s'y rattachent	Gestion et exploitation en commun d'un scanner installé au service de radiologie de l'Hôpital d'Enfants	Gestion et exploitation en commun d'un matériel d'imagerie par résonnance magnétique (IRM) situé à la Maternité Régionale	Financement	Administration publique (tutelle) des actvités économiques	Renforcement de la concertation et du dialogue entre établissements membres + portage de Stérilorr	Mise à disposition de personnel UGECAM (médical et non médical) de l'ex-SINCAL au CHRU	Maintien de l'attractivité des éts membres et dvpt de leurs activités et missions de soins, de recherche en santé, d'enseignement médical, pharmaceutique et paramédical en partenariat avec les UFR, Universités et EPST via : - la collaboration des établissements en matière de formation, d'enseignement et la mise en œuvre de formations communes, - la mobilité des praticiens, - et la mise en oeuvre d'activités médicales innovantes, nécessitant une mutualisation des investissements et des compétences. - la réalisation et l'émergence de programmes de recherche communs,

3 - Etat BI10

N° CODIQUE DU POSTE COMPTABLE : 054015

NOM DU POSTE COMPTABLE : TRESORERIE DE NANCY-CHU

ETABLISSEMENT: CHRU NANCY

COMPTE FINANCIER 2016

ETAT DES PARTICIPATIONS AU 31 DECEMBRE DE L'EXERCICE

Suite

Informations administratives et financières	NOMS DES ORGANISMES							
	GCS Télésanté Lorraine	GCS BOIS-LE-DUC	GCS BONSECOURS	GCS-CHU2F	GCS uniHA	GCS-CH54	GCS-GHCAL	GCS-GGEST
CAPITAL SOCIAL AU DÉBUT DE L'EXERCICE		2 000,00	1 200,00	450 000,00	61,00	-	-	
CAPITAL SOCIAL A LA FIN DE L'EXERCICE		2 000,00	1 200,00	630 000,00	61,00	-	-	
SITUATION FINANCIÈRE NETTE				728 740,27				
CAPITAUX PROPRES AUTRES QUE LE CAPITAL SOCIAL				98 740,27		248 254,47	-	
MONTANT DE L'ENCOURS DES EMPRUNTS RÉALISÉS PAR L'ORGANISME				-	-	9 737 500,00	-	
CHIFFRE D'AFFAIRES DE L'EXERCICE				300 671,07		5 246 625,36	8 492 116,52	
RÉSULTAT DE L'EXERCICE				49 388,42		-	-	
AFFECTATION				Report à nouveau excédentaire		-	-	

98

3 - Etat BI10

N° CODIQUE DU POSTE COMPTABLE : 054015

NOM DU POSTE COMPTABLE : TRESORERIE DE NANCY-CHU

ETABLISSEMENT: CHRU NANCY

COMPTE FINANCIER 2016

ETAT DES PARTICIPATIONS AU 31 DECEMBRE DE L'EXERCICE

Suite et fin

Informations administratives et financières	NOMS DES ORGANISMES							
	GCS Télésanté Lorraine	GCS BOIS-LE-DUC	GCS BONSECOURS	GCS-CHU2F	GCS uniHA	GCS-CH54	GCS-GHCAL	GCS-GGEST
MONTANT DU CAPITAL DÉTENU PAR L'EPS :								
- AU DÉBUT DE L'EXERCICE	8 000,00	1 000,00	600,00	27 000,00	non appelé	non appelé	non appelé	non appelé
- A LA FIN DE L'EXERCICE	8 000,00	1 000,00	600,00	37 800,00	non appelé	non appelé	non appelé	non appelé
QUOTE-PART DE L'EPS :								
- AU DÉBUT DE L'EXERCICE		0,50	0,50	6,00%	0,02	46,67%	75,00%	0,17
- A LA FIN DE L'EXERCICE						46,67%	75,00%	

t3

EVALUATION ET COMPTABILISATION DES STOCKS

CRPP

		Stock initial (SI) au 01/01/2016	Stock final (SF) au 31/12/2016	Ajustement des dépréciations			
Compte	Nature des stocks et des en-cours	(a)	(b)	Niveau initial des dépréciations au 01/01/n (c)	Reprises des dépréciations existantes (d)	Dépréciations nécessaires au 31/12/N (e)	Niveau final des dépréciations au 31/12/n (f=(c+e)-d)
C/31	Matières premières et fournitures						
C/32	Autres approvisionnements	9 609 339,93	11 666 212,45				
	dont C/321 Produits pharmaceutiques et produits à usage médical						
C/33	En-cours de production de biens						
C/35	Stocks de produits						
C/37	Stocks de marchandises						
C/38	Autres stocks						
TOTAL		9 330 792,79	11 666 212,45	0,00	0,00	0,00	0,00

22

3 - Etat BI12

N° CODIQUE DU POSTE COMPTABLE : 054015

NOM DU POSTE COMPTABLE : TRES. NANCY C.H.U

ETABLISSEMENT: CHRU NANCY

COMPTE FINANCIE 2016

DETAIL ET EVALUATION DES VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT

		Montant à l'ouverture de l'exercice n	Montant à la clôture de l'exercice n	Ajustement des dépréciations			
Compte	Situation des valeurs mobilières de placement	(a)	(b)	Niveau initial des dépréciations au 01/01/n (c)	Reprises des dépréciations existantes (d)	Dépréciations nécessaires au 31/12/N (e)	Niveau final des dépréciations au 31/12/n (f=(c+e)-d)
C/506	Obligations						
C/507	Bons du Trésor						
C/508	Autres valeurs mobilières et créances assimilées						
TOTAL							

NEANT

- 3.3 -

NOTE RELATIVE AU COMPTE DE RESULTAT

- 3.3.1 -

Eléments significatifs explicitant les comptes (état CR1)

91

Cf. début du document - Annexe PF1

- 3.3.2 -

État synthétique des subventions d'exploitation et des contributions accordées par l'établissement (état CR2)
Détail des produits de l'activité hospitalière (état CR3)

93

État CR2
N° CODIQUE DU POSTE COMPTABLE : 054015
NOM DU POSTE COMPTABLE : TRES. NANCY C.H.U
ÉTABLISSEMENT : CHRU NANCY

GED

COMPTE FINANCIER 2016

ÉTAT SYNTHETIQUE DES SUBVENTIONS D'EXPLOITATION ET DES CONTRIBUTIONS ACCORDÉES PAR L'ÉTABLISSEMENT

RUBRIQUES	Montant exercice N
C/ 652 Contributions aux GCS et CHT	0.00
C/ 657 Subventions	48 828.00
Dont 6571: Subventions aux associations participant à la vie sociale des usagers	7 500.00
Dont 6578: Autres subventions	41 328.00
TOTAL	48 828.00

État CR3
N° CODIQUE DU POSTE COMPTABLE : 054015
NOM DU POSTE COMPTABLE : TRES. NANCY C.H.U
ÉTABLISSEMENT : CHRU NANCY

GED

COMPTE FINANCIER 2016
DÉTAIL DES PRODUITS DE L'ACTIVITÉ HOSPITALIÈRE

COMPTE DE RÉSULTAT PRÉVISIONNEL PRINCIPAL

	MONTANT EXERCICE N	MONTANT EXERCICE N-1
7311 Produits de l'hospitalisation	516 084 341,62	469 955 292,83
7312 Produits des prestations faisant l'objet d'une tarification spécifique	46 246 870,45	41 963 338,09
Sous-total compte 731 Produits à la charge de l'assurance maladie	562 331 212,07	511 918 630,92
7321 Produits de la tarification en hospitalisation complète non pris en charge par l'assurance maladie	21 505 743,60	22 661 584,77
7322 Produits de la tarification en hospitalisation incomplète non pris en charge par l'assurance maladie	2 889 831,65	2 158 168,39
7323 Produits des tarifications de l'hospitalisation à domicile non pris en charge par l'assurance maladie	0,00	0,00
7324 Produits des prestations faisant l'objet d'une tarification spécifique on pris en charge par l'assurance maladie	9 225 652,99	7 574 358,67
7327 Forfait journalier	8 229 361,00	8 177 300,40
Sous-total compte 732 Produits à la charge des patients, organismes complémentaire et compagnies d'assurance	41 850 589,24	40 571 412,23
733 Produits des prestations de soins délivrées aux patients étrangers non assurés sociaux en France	19 777 519,01	19 322 989,18
734 Prestations effectuées au profit des malades d'un autre établissement	2 017 158,27	1 933 147,66
735 Produits à la charge de l'Etat, collectivités territoriales et autres organismes publics	689 726,00	0,00
Sous-total compte 73 PRODUITS DE L'ACTIVITÉ HOSPITALIÈRE	626 666 204,59	573 746 179,99
7471 Fonds d'intervention régional (FIR)	26 482 604,09	21 336 067,08
7722 Produits sur exercices antérieurs à la charge de l'assurance maladie	3 685 505,00	617 891,00
TOTAL	656 834 313,68	595 700 138,07

- 3.4 -

AUTRES INFORMATIONS

État des engagements hors bilan autres que les instruments de couverture de la dette à long terme (état AI1)
Honoraires du commissaire aux comptes (état AI2)
Tableau synthétique des effectifs (état AI3)
Événements significatifs postérieurs à la clôture (état AI4)
Information sur les aspects environnementaux (état AI5)

96

3 - Etat AI1

COMPTE FINANCIE 2016

N° CODIQUE DU POSTE COMPTABLE : 054015

NOM DU POSTE COMPTABLE : TRES. NANCY C.H.U

ETABLISSEMENT: CHRU NANCY

Raison sociale du cocontractant	Nature du contrat	Date du contrat	Durée du contrat	Redevances payées		Redevances restant à payer selon échéances				
				de l'exercice	cumulées	Moins de 1 an	de 1 à 5 ans	+ de 5 ans	Total restant	Prix d'achat résiduel
FRANFINANCE SA	Crédit-bail mobilier - matériel biomédical (EOS 2D x 3D complet)	10/08/2011	7	144 633,96	771 267,72	121 745,76	81 163,84	0,00	202 909,60	6 771,60
GE CAPITAL EQUIP. FINANCE / CM-CIC LEASING	Crédit-bail mobilier - matériel biomédical (IRM3T + prestations associées)	01/03/2012	7	452 854,56	1 923 221,33	381 190,68	698 849,58	0,00	1 080 040,26	139 560,20
BAIL ACTEA	Crédit-bail mobilier - matériel biomédical (Robot chirurgical DAVINCI)	21/12/2012	7	382 552,08	1 532 217,62	322 013,52	644 027,04	0,00	966 040,56	1,19
GE CAPITAL EQUIP. FINANCE / CM-CIC LEASING	Crédit-bail mobilier - matériel biomédical (Panaromique dentaire DBS Dental)	27/01/2014	5	15 013,80	42 539,10	12 637,92	14 744,24	0,00	27 382,16	642,91
SIEMENS FINANCIAL	Crédit-bail mobilier - matériel biomédical (Salle ALLURA Xper)	21/08/2013	7	107 730,89	323 192,64	89 482,56	268 747,68	0,00	358 230,24	675,23
GE CAPITAL EQUIP. FINANCE	Crédit-bail mobilier - matériel biomédical (2 Echographes VOLUSON)	06/06/2011	5	17 994,36	205 260,42	0,00	0,00	0,00	0,00	11 843,50
GE CAPITAL EQUIP. FINANCE	Crédit-bail mobilier - matériel biomédical (Equipement OMNIS)		7	17 982,36	53 871,14	15 106,68	54 132,27	0,00	69 238,95	950,40
BAIL ACTEA	Crédit-bail mobilier - matériel biomédical (Scanner OPTIMA)	23/03/2015	7	39 715,80	62 907,11	33 430,80	144 866,80	0,00	178 297,60	0,00
BAIL ACTEA	Crédit-bail mobilier - matériel biomédical (Scanner REVOLUTION)	23/03/2015	7	250 817,04	397 126,98	211 125,48	914 877,08	0,00	1 126 002,56	1 878,47
AUXIFIP	Crédit-bail mobilier - matériel biomédical (Matériel d'imagerie Bât. B - CCEG)	11/06/2010	7	36 902,88	319 824,96	18 407,71	0,00	0,00	18 407,71	310,46
Total				**1 466 197,73**	**5 631 429,02**	**1 205 141,11**	**2 821 408,53**	**0,00**	**4 026 549,64**	**162 633,96**

97

HONORAIRES DU COMMISSAIRE AUX COMPTES exercice 2016

Le montant des honoraires imputés dans les comptes de 2016, s'élève à 128 837,81 € correspond aux honoraires facturés au titre du contrôle légal des comptes.

Il n'y a pas eu d'honoraires facturés au titre des conseils et prestations de services entrant dans les diligences directement liées à la mission de contrôle légal des comptes, telles qu'elles sont définies par les NEP

3 - Etat AI3

N° CODIQUE DU POSTE COMPTABLE :

NOM DU POSTE COMPTABLE :

ETABLISSEMENT: CHRU NANCY

COMPTE FINANCIER 2016

TABLEAU SYNTHETIQUE DES EFFECTIFS
CRP

		ETP moyens rémunérés au 31/12/2015
Personnel médical	H-U titulaires	94,88
	PH temps plein	311,28
	PH temps partiel	16,16
	Praticiens contractuels renouvelables de droit	49,08
	Sous-total	**471,40**
	H-U temporaires	71,69
	Praticiens contractuels sans renouvellement de droit	115,27
	Internes	732,92
	Etudiants	1 345,61
	Sous-total	**2 265,49**
	Total Personnel médical	**2 736,89**
Personnel non médical- Titulaires et stagiaires	Personnels administratifs	812,96
	Personnels des services de soins	4 137,28
	Personnels éducatifs et sociaux	43,58
	Personnels médico-techniques	815,44
	Personnels techniques et ouvriers	547,13
	Sous-total	**6 356,39**

3 - Etat AI3

N° CODIQUE DU POSTE COMPTABLE :

NOM DU POSTE COMPTABLE :

ETABLISSEMENT: CHRU NANCY

COMPTE FINANCIER 2016

Suite AI3 - CRP		ETP moyens rémunérés au 31/12/2016
Personnel non médical - Contrats à durée indéterminée	Personnels administratifs	31,46
	Personnels des services de soins	3,36
	Personnels éducatifs et sociaux	
	Personnels médico-techniques	55,90
	Personnels techniques et ouvriers	3,00
	Sous-total	**93,72**
Personnel non médical - Contrats à durée déterminée et autres	CDD	822,67
	Contrats soumis à disposition particulière	
	Apprentis	8,21
	Sous-total	**830,88**
	Total Personnel non médical	**7 280,99**
	TOTAL Personnel médical + Personnel non médical	**10 017,88**

Totaux

	ETP moyens rémunérés au 31/12/2016
Personnel médical	2 736,89
Personnel non médical - Titulaires et stagiaires	6 356,39
Personnel non médical - Contrats à durée indéterminée	93,72
Personnel non médical - Contrats à durée déterminée et autres	830,88
Total	**10 017,88**

100

3 - Etat AI3

N° CODIQUE DU POSTE COMPTABLE :

NOM DU POSTE COMPTABLE :

ETABLISSEMENT: CHRU NANCY

COMPTE FINANCIER 2016

TABLEAU SYNTHETIQUE DES EFFECTIFS
CRA des USLD

		ETP moyens rémunérés au 31/12/2016
Personnel médical	H-U titulaires	
	PH temps plein	1,00
	PH temps partiel	
	Praticiens contractuels renouvelables de droit	0,90
	Sous-total	**1,90**
	H-U temporaires	
	Praticiens contractuels sans renouvellement de droit	
	Internes	1,66
	Etudiants	3,00
	Sous-total	**4,66**
	Total Personnel médical	**6,56**
Personnel non médical- Titulaires et stagiaires	Personnels administratifs	1,00
	Personnels des services de soins	76,20
	Personnels éducatifs et sociaux	1,88
	Personnels médico-techniques	
	Personnels techniques et ouvriers	
	Sous-total	**79,08**

101

3 - Etat AI3

COMPTE FINANCIER 2016

N° CODIQUE DU POSTE COMPTABLE :

NOM DU POSTE COMPTABLE :

ETABLISSEMENT: CHRU NANCY

Suite AI3 - CRA des USLD		ETP moyens rémunérés au 31/12/2016
Personnel non médical - Contrats à durée indéterminée	Personnels administratifs	
	Personnels des services de soins	
	Personnels éducatifs et sociaux	
	Personnels médico-techniques	
	Personnels techniques et ouvriers	
	Sous-total	**0,00**
Personnel non médical - Contrats à durée déterminée et autres	CDD	21,39
	Contrats soumis à disposition particulière	
	Apprentis	
	Sous-total	**21,39**
	Total Personnel non médical	**100,47**
	TOTAL Personnel médical + Personnel non médical	**107,03**

Totaux

	ETP moyens rémunérés au 31/12/2016
Personnel médical	6,56
Personnel non médical - Titulaires et stagiaires	79,08
Personnel non médical - Contrats à durée indéterminée	0,00
Personnel non médical - Contrats à durée déterminée et autres	21,39
Total	**107,03**

102

3 - Etat AI3

COMPTE FINANCIER 2016

N° CODIQUE DU POSTE COMPTABLE :

NOM DU POSTE COMPTABLE :

ETABLISSEMENT: CHRU NANCY

TABLEAU SYNTHETIQUE DES EFFECTIFS
CRA des Ecoles du CHRU

		ETP moyens rémunérés au 31/12/2016
Personnel médical	H-U titulaires	
	PH temps plein	
	PH temps partiel	
	Praticiens contractuels renouvelables de droit	
	Sous-total	
	H-U temporaires	
	Praticiens contractuels sans renouvellement de droit	
	Internes	
	Etudiants	
	Sous-total	
	Total Personnel médical	
Personnel non médical- Titulaires et stagiaires	Personnels administratifs	17,99
	Personnels des services de soins	60,26
	Personnels éducatifs et sociaux	0,00
	Personnels médico-techniques	5,14
	Personnels techniques et ouvriers	5,43
	Sous-total	**88,82**

3 - Etat AI3

N° CODIQUE DU POSTE COMPTABLE :

NOM DU POSTE COMPTABLE :

ETABLISSEMENT: CHRU NANCY

COMPTE FINANCIER 2016

Suite AI3 - CRA des Ecoles		ETP moyens rémunérés au 31/12/2016
Personnel non médical - Contrats à durée indéterminée	Personnels administratifs	-
	Personnels des services de soins	0,50
	Personnels éducatifs et sociaux	-
	Personnels médico-techniques	-
	Personnels techniques et ouvriers	-
	Sous-total	**0,50**
Personnel non médical - Contrats à durée déterminée et autres	CDD	1,66
	Contrats soumis à disposition particulière	-
	Apprentis	-
	Sous-total	**1,66**
	Total Personnel non médical	**90,98**
	TOTAL Personnel médical + Personnel non médical	**90,98**

Totaux

	ETP moyens rémunérés au 31/12/2016
Personnel médical	-
Personnel non médical - Titulaires et stagiaires	88,82
Personnel non médical - Contrats à durée indéterminée	0,50
Personnel non médical - Contrats à durée déterminée et autres	1,66
Total	**90,98**

104

3 - Etat AI3

N° CODIQUE DU POSTE COMPTABLE :

NOM DU POSTE COMPTABLE :

ETABLISSEMENT: CHRU NANCY

COMPTE FINANCIER 2016

TABLEAU SYNTHETIQUE DES EFFECTIFS
CRA du CSAPA

		ETP moyens rémunérés au 31/12/2016
Personnel médical	H-U titulaires	0,20
	PH temps plein	2,39
	PH temps partiel	1,10
	Praticiens contractuels renouvelables de droit	0,50
	Sous-total	**4,19**
	H-U temporaires	
	Praticiens contractuels sans renouvellement de droit	2,38
	Internes	0,08
	Etudiants	
	Sous-total	**2,46**
	Total Personnel médical	**6,65**
Personnel non médical- Titulaires et stagiaires	Personnels administratifs	2,30
	Personnels des services de soins	15,00
	Personnels éducatifs et sociaux	4,55
	Personnels médico-techniques	
	Personnels techniques et ouvriers	
	Sous-total	**21,85**

105

3 - Etat AI3

N° CODIQUE DU POSTE COMPTABLE :

NOM DU POSTE COMPTABLE :

ETABLISSEMENT: CHRU NANCY

COMPTE FINANCIER 2016

Suite AI3 - CRA du CSAPA		ETP moyens rémunérés au 31/12/2016
Personnel non médical - Contrats à durée indéterminée	Personnels administratifs	
	Personnels des services de soins	
	Personnels éducatifs et sociaux	
	Personnels médico-techniques	
	Personnels techniques et ouvriers	
	Sous-total	**0,00**
Personnel non médical - Contrats à durée déterminée et autres	CDD	3,43
	Contrats soumis à disposition particulière	
	Apprentis	
	Sous-total	**3,43**
	Total Personnel non médical	**25,28**
	TOTAL Personnel médical + Personnel non médical	**31,93**

Totaux

	ETP moyens rémunérés au 31/12/2016
Personnel médical	6,65
Personnel non médical - Titulaires et stagiaires	21,85
Personnel non médical - Contrats à durée indéterminée	0,00
Personnel non médical - Contrats à durée déterminée et autres	3,43
Total	**31,93**

106

EVENEMENTS SIGNIFICATIFS POSTERIEURS A LA CLOTURE

Pour permettre un nécessaire retour à l'équilibre, l'établissement est en phase d'accélération de son plan de refondation. Il a présenté lors d'une séance du COPERMO d'avril 2017, un dossier relatif à un nouveau schéma directeur immobilier, permettant à terme la relocalisation de la majorité des activités sur le site de Brabois pour permettre une amélioration de l'efficience.

INFORMATION SUR LES ASPECTS ENVIRONNEMENTAUX

Politique générale en matière d'environnementale

La politique en matière d'environnement est désormais inscrite dans le projet d'établissement 2016/ 2020. Elle pose le principe de décliner la responsabilité environnementale dans les plans d'action et les politiques de chaque secteur. Six axes sont définis : transition énergétique et management de l'énergie, prévention et gestion des déchets, achats éco-responsables, restauration, biodiversité, gestion des risques et développement du reporting environnemental.

L'organisation évolue en fonction de l'enjeu majeur que représente l'élaboration et la mise en œuvre du schéma directeur immobilier, qui doit voir les activités du CHRU se recentrer sur un site principal. La création d'une cellule d'expertise environnement énergie maintenance, et le rattachement de la fonction Gestion des déchets au sein de la logistique, doivent permettre de mieux prévenir les risques et prendre en compte des fonctions environnementales dans les projets.

1/ Utilisation durable des ressources

1-1/ Diminuer les consommations énergétiques

La consommation d'énergie totale en 2016 est de 138 809 Mwh.

Elle se répartit en électricité (58 379 Mwh), réseau de chaleur urbain (76 043 Mwh) et gaz (4387 Mwh).

Les consommations brutes cumulées ont augmenté de 1,7% :

- Le ratio Mw/h/m2 exploité reste stable à 0,327.
- Le ratio Mw/h/k€ de recettes évolue favorablement, en diminution de 1% (0,38 Mw/h/k€) *(base recettes T2A GHS 100%)*, malgré une forte rigueur hivernale.

En considérant uniquement le chauffage fourni par les réseaux de chaleur urbain pour les bâtiments principaux de Brabois et Central, les consommations de chauffage corrigées de la rigueur hivernale (« degrés jour unifiés »), ont diminué de 6,5%.

L'optimisation de l'utilisation du site (les m2 fermés compensant presque les m2 ouverts avec la reprise de la clinique Emile Gallé au 1er janvier 2016) et les actions d'efficacité énergétique mises en place dans le cadre de la politique d'intéressement et de la maintenance courante expliquent ce résultat.

Un cabinet conseil assiste le CHRU sur sa politique et les actions d'efficacité énergétique. En 2016, la mission évolue vers une mission d'accompagnement et de montée en compétences des équipes techniques, afin de développer la maintenance préventive sur les équipements de chauffage et climatisation.

Les actions d'efficacité énergétiques mises en place dans le cadre de l'intéressement et de l'exploitation courante se sont poursuivies.

1.2/ Déplacements

La consommation de carburant s'établit à 179256 litres, en augmentation de 13%, pour une augmentation de 9% des kilomètres parcourus. Cette augmentation est la contrepartie du regroupement des activités de laboratoire et de pharmacie sur un site, entraînant la mise en place d'un service logistique 24h sur 24.

En 2016, 2 véhicules électriques ont été achetés, ainsi que 2 vélos électriques.

Le CHRU poursuit son engagement dans le plan de déplacement inter-entreprises du plateau de Brabois.

1.3/ Eau

Les consommations d'eau sont également maîtrisées (elles s'établissent à 342 126 m2 en 2016 en diminution de 5 % environ).
Toute l'eau utilisée est **achetée** à la Métropole du Grand Nancy, sans récupération d'eau de pluie ou recyclage.
Les questions relatives à la gestion de l'eau hospitalière sont traitées par deux techniciens supérieurs en lien avec le département d'hygiène hospitalière.

1.4 / Gaz à effet de serre

Les émissions de gaz à effet de serre n'ont pas été mesurées en 2016. Le CHRU est alimenté désormais pour le chauffage exclusivement par des réseaux de chaleur urbains, et, selon les données fournisseurs, par plus de 55% d'énergie renouvelable.

2 / Gestion des déchets

Au total, 25 filières de traitement des déchets sont suivies dont 15 avec valorisation matière ou recyclage, dont 3 dans le cadre de conventions avec des filières de responsabilité élargie du producteur. Aucun déchet n'est enfoui.

Parmi les réalisations marquantes :

- Une nouvelle convention a été signée en 2016 avec un l'organisme Valdelia (filière de responsabilité du producteur) pour la reprise du mobilier.

Le développement de la filière papier s'est poursuivi sur 2016 pour concerner désormais tout le CHRU.

- L'huile alimentaire est désormais reprise et valorisée par une entreprise d'insertion spécialisée dans l'économie circulaire.
- Le poids de bio-déchets par repas distribué en restauration a diminué de 19% en 2016 après 14% en 2015, pour un total de 54,61 g/repas, ce qui représente une économie de traitement de près de 100 k€.

3/ Pollutions (effluents, ICPE, pollution de l'air)

Un technicien supérieur suit les questions relatives à la gestion des installations classées pour la protection de l'environnement (ICPE).

Les eaux pluviales sont séparées des hydrocarbures qu'elles contiennent avant d'être directement acheminées vers la station d'épuration.

Les eaux usées de l'hôpital sont rejetées dans le réseau d'assainissement, en suivant soit la réglementation ICPE qui s'applique (pour la blanchisserie), soit la convention ou autorisation de déversement signée avec la Métropole.

Le CHRU n'a utilisé, en 2016, aucun produit phytosanitaire.

Par ailleurs, le CHRU a lancé en 2016 une consultation pour une assurance pollution, avec sélection du prestataire en novembre 2016 pour mise en œuvre au 1er janvier 2017.

4/ Achats responsables

La politique d'achat responsable du CHRU pose des objectifs associés à l'environnement (Identifier les impacts environnementaux associés à l'achat de produits et de services, intégrer le processus de traitement des appareils en fin de vie de manière durable), et également en matière sociétale.
En 2016, ont été engagés des travaux devant aboutir, en 2017, à des conventions ou engagements réciproques pour collaborer à la mise en œuvre de cette politique

- Avec la Maison de l'Emploi (convention signée en mars 2017), pour promouvoir l'insertion des publics en difficulté, avec l'inscription de clauses sociales dans les marchés publics
- Avec la Fédération du bâtiment,
- Avec la Chambre d'agriculture.

Une auto-évaluation a été réalisé sur l'utilisation des critères RSE et notamment environnementaux dans les achats.
Les achats alimentaires intègrent une évaluation DD/sociétale par niveaux suivant les éléments transmis par les fournisseurs (22 évaluations).

- 5 -

INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES

3 - Etat IC1

N° CODIQUE DU POSTE COMPTABLE : 054015

NOM DU POSTE COMPTABLE : TRESORERIE DE NANCY-CHU

ETABLISSEMENT: CHRU NANCY

COMPTE FINANCIER 2016

TABLEAU DES PROVISIONS REGLEMENTEES, DES PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES ET DES DEPRECIATIONS

RUBRIQUES	A détailler (*)	Montants au début de l'exercice 1	Dotations de l'exercice 2	Reprises de l'exercice 3	Montant à la fin de l'exercice 4=1+2-3	JUSTIFICATIONS Motifs de maintien au passif 5=4-1	JUSTIFICATIONS Observations : motifs de constitution et de reprise
Provisions réglementées		**25 454 081,25**	**280 160,00**	**560 871,57**	**25 173 369,68**		
C/142 : Provisions réglementées pour renouvellement des immobilisations	oui	25 454 081,25	280 160,00	560 871,57	25 173 369,68		**Provisions et reprises pour renouvellement d'immobilisations** DAP Hôp 2007 Cardio 263 457 € ; SSR 16 703 € RAP CSAPA 33 549,90 € Frais financiers et amort tx CSAPA RAP de 527 793,64 € dans le cadre des aides à l'investissement perçues en 2009
Provisions pour risques et charges		**20 229 654,69**	**9 279 989,22**	**2 774 024,97**	**26 735 618,94**		
C/151 : Provisions pour risques		**497 240,50**	**6 563 818,77**	**122 500,00**	**6 938 559,27**		
C/ 1511 provisions pour litiges	oui	374 740,50	856 357,29		1 231 097,79		Litige CPAM - Sorties blanches et laboratoire bio
C/ 1518 autres provisions pour risques	oui	122 500,00	5 707 461,48	122 500,00	5 707 461,48		H - TVA suite Audit C1 - Reprise TVA collectée TMB
C/153 : Provisions pour charges (CET)		**15 526 904,45**	**424 324,84**	**1 013 069,52**	**14 938 159,77**		
C/ 1531 personnel médical	oui	10 590 968,93	160 991,01		10 751 959,94		
C/ 1532 personnel non médical	oui	4 935 935,52	263 333,83	1 013 069,52	4 186 199,83		Détaillé dans l'état : 3 - PF1 - 12 provisions
C/158 : Autres provisions pour charges	oui	4 205 509,74	2 291 845,61	1 638 455,45	4 858 899,90		DAP ARE PNM 1 444 574,45 € ; DAP ARE PMED 275 478,95 € DAP CNRACL PMED 172 165€ RAP ARE PMED 69 343,95€ ; RAP ARE PNM 1 569 111,50€
Dépréciations autre que comptes financiers :		**7 570 988,40**	**3 292 583,76**	**0,00**	**10 863 572,16**		
C/ 49 : Dépréciation des comptes de tiers		7 570 988,40	3 292 583,76		10 863 572,16		
TOTAL		**53 254 724,34**	**12 852 732,98**	**3 334 896,54**	**62 772 560,78**		

(*) à détailler par provision

ex. : pour le CET, indiquer le nombre de jours provisionnés

112

Etat

N° CODIQUE DU POSTE COMPTABLE : 054015

NOM DU POSTE COMPTABLE : TRESORERIE DE NANCY-CHU

ETABLISSEMENT: CHRU NANCY

COMPTE FINANCIER 2016

METHODES UTILISEES POUR LE CALCUL DES AMORTISSEMENTS DES IMMOBILISATIONS ENTREES DANS LE PATRIMOINE AU COURS DE L'EXERCICE

	Méthodes (1)	Durée (2) ou Taux (3)	Observations (4)
Immobilisations			
Batiments	LIN - Linéaire	15 à 50 ans en fonction des composants	Amortissement calculé à partir du 1er jour de l'exercice suivant la date de mise en service du bien
Matériel et outillage	LIN - Linéaire	5 à 10 ans	Amortissement calculé à partir du 1er jour de l'exercice suivant la date de mise en service du bien
Matériel biomédical	LIN - Linéaire	3 à 10 ans	Amortissement calculé à partir du 1er jour de l'exercice suivant la date de mise en service du bien
Matériel informatique	LIN - Linéaire	5 à 10 ans	Amortissement calculé à partir du 1er jour de l'exercice suivant la date de mise en service du bien
Automobiles et matériel roulant	LIN - Linéaire	5 ans	Amortissement calculé à partir du 1er jour de l'exercice suivant la date de mise en service du bien
Mobilier	LIN - Linéaire	5 à 10 ans	Amortissement calculé à partir du 1er jour de l'exercice suivant la date de mise en service du bien
Matériel de bureau	LIN - Linéaire	6 à 10 ans	Amortissement calculé à partir du 1er jour de l'exercice suivant la date de mise en service du bien
Agencements et installations	LIN - Linéaire	10 à 30 ans	Amortissement calculé à partir du 1er jour de l'exercice suivant la date de mise en service du bien
Logiciels	LIN - Linéaire	5 ans	Amortissement calculé à partir du 1er jour de l'exercice suivant la date de mise en service du bien

Etat

N° CODIQUE DU POSTE COMPTABLE : 054015

NOM DU POSTE COMPTABLE : TRESORERIE DE NANCY-CHU

ETABLISSEMENT: CHRU NANCY

COMPTE FINANCIER 2016

Batiment SSR		**subvention totale 20 ans**	**taux de subvnt reel**
Investissement réel TTC	11 424 125,00		
Intérêts prévus	4 402 662,17		
Coût global	15 826 787,17	9 182 400,00	58%
Taux intervention			

			Comptabilité théorique			Taux de prise en charge des sur couts			LANGI si résu si résu
	AC	Total encaissé	Dotation amortissement	Frais financier	Total	58%	Variation théorique sur PRI (A)	PRI stocks (B)	Ecart passé en résultat (A-B)
2000					0	0	0		
2001				361	361	210	-210		
2002				343	343	199	-199		
2003		0		325	325	189	-189		
2004	320 000	320 000		51 143	51 143	29 672	290 328		
2005	459 120	459 120		317 100	317 100	183 975	275 145		
2006	459 120	459 120		398 111	398 111	230 977	228 143		
2007	459 120	459 120	568 108	379 866	947 974	549 996	-90 876		
2008	459 120	459 120	571 369	358 901	930 270	539 725	-80 605		
2009	459 120	459 120	571 369	337 936	909 305	527 561	-68 441		
2010	459 120	459 120	571 369	316 971	888 340	515 398	-56 278		
2011	459 120	459 120	571 369	296 006	867 375	503 234	-44 114		
2012	459 120	459 120	571 369	275 041	846 410	491 071	-31 951		
2013	459 120	459 120	571 369	254 076	825 445	478 907	-19 787	400 965	
2014	459 120	459 120	571 369	233 110	804 480	466 744	-7 624	-7 624	0
2015	459 120	459 120	571 369	212 145	783 515	454 580	4 540	4 540	0
2016	459 120	459 120	571 369	191 180	762 550	442 417	16 703	[illegible]	0
2017	459 120	459 120	571 369	170 215	741 585	430 253	28 867		28 867
2018	459 120	459 120	571 369	149 250	720 620	418 090	41 030		41 030
2019	459 120	459 120	571 369	128 285	699 655	405 926	53 194		53 194
2020	459 120	459 120	571 369	107 320	678 689	393 763	65 357		65 357
2021	459 120	459 120	571 369	86 355	657 724	381 599	77 521		77 521
2022	459 120	459 120	571 369	65 408	636 777	369 446	89 674		89 674
2023	459 120	459 120	571 369	44 461	615 830	357 293	101 827		101 827
2024	139 120	139 120	571 369	23 514	594 883	345 140	-206 020		-206 020
2025			571 369	5 109	576 478	334 462	-334 462		-334 462
2026			571 369	130	571 499	331 573	-331 573		-331 573
	9 182 400	9 182 400	11 424 125	4 402 662	15 826 788	9 182 400	408	414 585	-414 585

Etat

N° CODIQUE DU POSTE COMPTABLE : 054015

NOM DU POSTE COMPTABLE : TRESORERIE DE NANCY-CHU

ETABLISSEMENT: CHRU NANCY

COMPTE FINANCIER 2016

Batiment de Cardiologie		**subvention totale 20 ans**	**taux de subvnt reel**
Investissement réel	120 171 740,29		
Intérêts prévus	43 132 790,00		
Coût global	163 304 530,29	67 544 863,30	41%
Taux intervention	44%		

			Comptabilité théorique			Taux de prise en charge des sur couts			Ecart passé en résultat (A-B)
	AC	Total encaissé	Dotation amortissement	Frais financier	Total	41%	Variation théorique sur PRI (A)	PRI stocks (B)	
2000		0			0	0	0		
2001		0		2 470	2 470	1 022	-1 022		
2002		0		5 164	5 164	2 136	-2 136		
2003	3 650 000	3 650 000		4 900	4 900	2 027	3 647 973		
2004	3 650 000	3 650 000		97 586	97 586	40 363	3 609 637		
2005	3 346 937	3 346 937		159 307	159 307	65 891	3 281 045		
2006	3 346 937	3 346 937		464 195	464 195	191 997	3 154 940		
2007	3 346 937	3 346 937		1 489 307	1 489 307	615 997	2 730 940		
2008	3 346 937	3 346 937		2 805 990	2 805 990	1 160 594	2 186 343		
2009	3 346 937	3 346 937		3 564 186	3 564 186	1 474 193	1 872 743		
2010	3 346 937	3 346 937		3 567 566	3 567 566	1 475 591	1 871 345		
2011	3 346 937	3 346 937	4 996 010	3 454 902	8 450 912	3 495 406	-148 470		
2012	3 346 937	3 346 937	5 026 254	3 250 313	8 276 567	3 423 295	-76 358		
2013	3 346 937	3 346 937	5 026 254	3 044 919	8 071 173	3 338 342	8 595	22 135 578	0
2014	3 346 937	3 346 937	5 026 254	2 839 525	7 865 779	3 253 388	93 549	93 549	0
2015	3 346 937	3 346 937	5 026 254	2 634 131	7 660 385	3 168 434	178 503	178 503	0
2016	3 346 937	3 346 937	5 026 254	2 428 736	7 454 990	3 083 480	263 457	263 457	0
2017	3 346 937	3 346 937	5 026 254	2 223 342	7 249 596	2 998 527	348 410		348 410
2018	3 346 937	3 346 937	4 755 535	2 017 948	6 773 483	2 801 600	545 337		545 337
2019	3 346 937	3 346 937	4 755 535	1 812 554	6 568 089	2 716 646	630 290		630 290
2020	3 346 937	3 346 937	4 755 535	1 607 160	6 362 695	2 631 693	715 244		715 244
2021	3 346 937	3 346 937	4 755 535	1 401 765	6 157 300	2 546 739	800 198		800 198
2022	3 346 937	3 346 937	4 755 535	1 196 495	5 952 030	2 461 837	885 100		885 100

145

Etat

N° CODIQUE DU POSTE COMPTABLE : 054015

NOM DU POSTE COMPTABLE : TRESORERIE DE NANCY-CHU

ETABLISSEMENT: CHRU NANCY

COMPTE FINANCIER 2016

2023		0	4 755 535	991 365	5 746 900	2 376 992	-2 376 992	-2 376 992	0
2024			4 755 535	786 235	5 541 770	2 292 148	-2 292 148	-2 292 148	0
2025			4 755 535	585 753	5 341 288	2 209 226	-2 209 226	-2 209 226	0
2026			2 705 056	388 602	3 093 658	1 279 577	-1 279 577	-1 279 577	0
2027			2 705 056	207 108	2 912 164	1 204 508	-1 204 508	-1 204 508	0
2028			2 705 056	78 064	2 783 120	1 151 134	-1 151 134	-1 151 134	0
2029			2 705 056	18 673	2 723 729	1 126 569	-1 126 569	-1 126 569	0
2030			2 705 056	4 491	2 709 547	1 120 703	-1 120 703	-1 120 703	0
2031			2 705 056	38	2 705 094	1 118 862	-1 118 862	-1 118 862	0
2032			2 705 056		2 705 056	1 118 846	-1 118 846	-1 118 846	0
2033			2 705 056		2 705 056	1 118 846	-1 118 846	-1 118 846	0
2034			2 705 056		2 705 056	1 118 846	-1 118 846	-1 118 846	0
2035			2 705 056		2 705 056	1 118 846	-1 118 846	-1 118 846	0
2036			1 616 724		1 616 724	668 698	-668 698	-668 698	0
2037			1 616 724		1 616 724	668 698	-668 698	-668 698	0
2038			1 616 724		1 616 724	668 698	-668 698	-668 698	0
2039			1 616 724		1 616 724	668 698	-668 698	-668 698	0
2040			1 616 724		1 616 724	668 698	-668 698	-668 698	0
2041			591 484		591 484	244 646	-244 646	-244 646	0
2042			591 484		591 484	244 646	-244 646	-244 646	0
2043			591 484		591 484	244 646	-244 646	-244 646	0
2044			591 484		591 484	244 646	-244 646	-244 646	0
2045			591 484		591 484	244 646	-244 646	-244 646	0
2046			591 484		591 484	244 646	-244 646	-244 646	0
2047			591 484		591 484	244 646	-244 646	-244 646	0
2048			591 484		591 484	244 646	-244 646	-244 646	0
2049			591 484		591 484	244 646	-244 646	-244 646	0
2050			591 484		591 484	244 646	-244 646	-244 646	0
2051			591 484		591 484	244 646	-244 646	-244 646	0
2052			591 484		591 484	244 646	-244 646	-244 646	0
2053			591 484		591 484	244 646	-244 646	-244 646	0
2054			591 484		591 484	244 646	-244 646	-244 646	0
2055			591 484		591 484	244 646	-244 646	-244 646	0
2056			591 484		591 484	244 646	-244 646	-244 646	0
2057			591 484		591 484	244 646	-244 646	-244 646	0
2058			591 484		591 484	244 646	-244 646	-244 646	0
2059			591 484		591 484	244 646	-244 646	-244 646	0
2060			601 542		601 542	248 806	-248 806	-248 806	0
	67 544 863	67 544 863	120 171 740	43 132 790	163 304 530	67 544 863	0	-3 924 579	3 924 579

Etat

COMPTE FINANCIER 2016

N° CODIQUE DU POSTE COMPTABLE : 054015

NOM DU POSTE COMPTABLE : TRESORERIE DE NANCY-CHU

ETABLISSEMENT: CHRU NANCY

Echeancier d'amortissement de la subvention de 7,7M€ percue en 2009

Montant total des biens acquis		7 696 798,60		
échéancier des amortissements	2010	972 808,04	2035	9 844,73
	2011	972 589,51	2036	9 844,73
	2012	972 484,62	2037	9 844,74
	2013	972 488,49	2038	9 844,73
	2014	971 906,21	2039	9 844,74
	2015	528 463,33	2040	9 844,73
	2016	527 321,67	2041	9 844,74
	2017	452 091,59	2042	9 844,74
	2018	448 937,16	2043	9 844,74
	2019	446 979,77	2044	9 844,75
	2020	23 032,29	2045	9 844,74
	2021	23 032,31	2046	9 844,75
	2022	23 032,29	2047	9 844,74
	2023	23 032,31	2048	9 844,75
	2024	23 032,29	2049	9 844,74
	2025	23 032,32	2050	9 844,75
	2026	23 032,30	2051	9 844,74
	2027	22 822,10	2052	9 844,74
	2028	15 652,46	2053	9 844,75
	2029	13 533,08	2054	9 844,74
	2030	9 844,73	2055	9 837,49
	2031	9 844,73	2056	9 837,48
	2032	9 844,73	2057	9 837,50
	2033	9 844,73	2058	7 803,13
	2034	9 844,73	2059	7 615,28

tvv

ANNEXE – Compte financier 2016 - CHRU

Siret 833
Numéro unique financier
Raison sociale
RAISON SOCIALE
FOLDER

COMPTE FINANCIER 2019

Exercice clôturé

Informations complémentaires sur l'état de la dette financière à long et moyen terme

Veuillez saisir l'ensemble des informations relatives à cet état.

											CARACTERISTIQUES GENERALES A L'ORIGINE DU CONTRAT										
	Intitulé du contrat	Prêteur initial du contrat	Etablissement prêteur (si autre que prêteur initial)	Date de signature du contrat (1)	Date de mobilisation du prêt (2)	Date d'échéance du prêt prévue à l'intitulé du contrat (3) (4)	Vérification de la nature des dates	Encours au 31/12/2019 (en euros) (5)(6)	Montant initial du contrat	Vérification de la nature du montant initial contractuel	Type de taux (F, V ou C) (7)	Formule de calcul du taux d'intérêt initial (7)	Taux d'intérêt initial (8)	Vérification du taux d'intérêt initial	Taux actuariel initial	Vérification du taux actuariel initial	Devise (9)	Dates (et "Autres" précisions)	Modalités de remboursement du capital (10)	Périodicité de remboursement du capital (11)
C1511 Emprunts obligataires																					
C1511 - Emprunts obligataires en monnaies ayant cours légal																					
C1511 - Obligations									48 000 000,00												
C1511 - Obligations									50 000 000,00												
C1511 - Obligations									50 000 000,00	OK	F = Fixe	TMOA FIXE A 4,275 %	4,275 %	OK	4,275 %	OK					
C1511 - Obligations									70 000 000,00	OK	F = Fixe	TMOA FIXE A 3,63 %	3,63 %	OK	3,63 %	OK		EUR			
C1511 - Obligations									70 000 000,00	OK	F = Fixe	TMOA FIXE A 3,63 %	3,63 %	OK	3,63 %	OK		EUR			
C1511 Emprunts auprès des établissements de crédit									0,00												
C1 1641 Emprunts en euros									0,00												
166 175 190,19									166 175 190,19												
453 525 190,19									453 525 190,19												
[illegible]	[illegible]	[illegible]		[illegible]	[illegible]	[illegible]	OK	17,0	7 000 000,00	OK								EUR			
[illegible]	[illegible]	[illegible]		[illegible]	[illegible]	[illegible]	OK	19,5	8 000 000,00	OK								EUR			
[illegible]	[illegible]	[illegible]		[illegible]	[illegible]	[illegible]	OK	19,0	2 000 000,00	OK	V = variable	Euribor 03 M + 1,55	1,74 %	OK	3,61 %	OK		EUR	AC = constant	T = trimestriel
[illegible]	[illegible]	[illegible]		[illegible]	[illegible]	[illegible]	OK	20,0	2 000 000,00	OK	V = variable	Euribor 03 M + 0,948	1,126 %	OK	3,00 %	OK		EUR	AC = constant	T = trimestriel
[illegible]	[illegible]	[illegible]		[illegible]	[illegible]	[illegible]	OK	20,0	10 000 000,00	OK	F = Fixe	Taux fixe a 4,03 %	4,03 %	OK	4,03 %	OK		EUR	AC = constant	T = trimestriel
[illegible]	[illegible]	[illegible]		[illegible]	[illegible]	[illegible]	OK	18,0	10 000 000,00	OK	V = complexe	TF = 0 - Lag = 0,25 mul Euribor 12 M Floor(0)	2,31 %	OK	4,07 %	OK		EUR	AC = constant	T = trimestriel
[illegible]	[illegible]	[illegible]		[illegible]	[illegible]	[illegible]	OK	17,0	4 000 000,00	OK	F = Fixe	Taux fixe a 1,87 %	1,87 %	OK	3,01 %	OK		EUR	AC = constant	T = trimestriel
[illegible]	[illegible]	[illegible]		[illegible]	[illegible]	[illegible]	OK	22,0	8 000 000,00	OK	F = Fixe	Taux fixe a 1,97 %	1,97 %	OK	4,11 %	OK		EUR	AC = constant	T = trimestriel
[illegible]	[illegible]	[illegible]		[illegible]	[illegible]	[illegible]	OK	20,0	15 000 000,00	OK	F = Fixe	Taux fixe a 2,19 %	2,19 %	OK	4,19 %	OK		EUR	AC = constant	T = trimestriel
[illegible]	[illegible]	[illegible]		[illegible]	[illegible]	[illegible]	OK	17,0	15 000 000,00	OK	F = Fixe	Taux fixe a 2,1 %	2,1 %	OK	4,19 %	OK		EUR	AC = constant	T = trimestriel
[illegible]	[illegible]	[illegible]		[illegible]	[illegible]	[illegible]	OK	18,0	15 000 000,00	OK	F = Fixe	Taux fixe a 2,19 %	2,19 %	OK	4,19 %	OK		EUR	AC = constant	T = trimestriel
[illegible]	[illegible]	[illegible]		[illegible]	[illegible]	[illegible]	OK	14,0	7 000 000,00	OK	V = variable	Euribor 03 M + 0,35 TMOFloor(-0,4) mul Euribor	0,125 %	OK	2,75 %	OK		EUR	AC = constant	T = trimestriel
[illegible]	[illegible]	[illegible]		[illegible]	[illegible]	[illegible]	OK	18,0	7 000 000,00	OK	V = complexe	TF = 0 - Lag = 0,25 mul Euribor 12 M Floor(0)	2,125 %	OK	3,125 %	OK		EUR	AC = constant	T = trimestriel
[illegible]	[illegible]	[illegible]		[illegible]	[illegible]	[illegible]	OK	20,0	20 000 000,00	OK	V = complexe	Euribor 03 M Floor -0,03 mul Euribor 03 M	2,125 %	OK	2,125 %	OK		EUR	AC = constant	T = trimestriel
[illegible]	[illegible]	[illegible]		[illegible]	[illegible]	[illegible]	OK	21,0	20 000 000,00	OK	F = Fixe	Taux fixe a 3,03 %	3,03 %	OK	4,07 %	OK		EUR	AC = constant	T = trimestriel
[illegible]	[illegible]	[illegible]		[illegible]	[illegible]	[illegible]	OK	19,0	20 000 000,00	OK	V = variable	Euribor 03 M + 0,37 TMOFloor -0,07 mul Euri	0,594 %	OK	1,97 %	OK		EUR	AC = constant	T = trimestriel
[illegible]	[illegible]	[illegible]		[illegible]	[illegible]	[illegible]	OK	18,0	7 000 000,00	OK	F = Fixe	Taux fixe a 4,03 %	4,03 %	OK	4,03 %	OK		EUR	AC = constant	T = trimestriel
[illegible]	[illegible]	[illegible]		[illegible]	[illegible]	[illegible]	OK	19,0	7 000 000,00	OK	V = variable	Euribor 12 M Floor -0,03 mul Euribor 12 M	2,01 %	OK	2,01 %	OK		EUR	AC = constant	T = trimestriel
[illegible]	[illegible]	[illegible]		[illegible]	[illegible]	[illegible]	OK	19,0	8 000 000,00	OK	V = variable	Euribor 12 M Floor -0,03 mul Euribor 12 M	1,93 %	OK	2,93 %	OK		EUR	AC = constant	T = trimestriel
[illegible]	[illegible]	[illegible]		[illegible]	[illegible]	[illegible]	OK	17,0	8 000 000,00	OK	V = complexe	CMS Floor -0,23 mul TMO + 0,35	2,93 %	OK	2,93 %	OK		EUR	AC = constant	T = trimestriel
[illegible]	[illegible]	[illegible]		[illegible]	[illegible]	[illegible]	OK	24,0	40 000 000,00	OK	V = variable	CMS 0 M Floor -0,25 mul TMO 03 M	4,1 %	OK	5,19 %	OK		EUR	AC = constant	T = trimestriel
[illegible]	[illegible]	[illegible]		[illegible]	[illegible]	[illegible]	OK	14,0	15 000 000,00	OK	F = Fixe	Taux fixe a 2,23 %	2,23 %	OK	3,27 %	OK		EUR	AC = constant	T = trimestriel
[illegible]	[illegible]	[illegible]		[illegible]	[illegible]	[illegible]	OK	17,0	15 000 000,00	OK	F = Fixe	Taux fixe a 2,22 %	2,22 %	OK	3,27 %	OK		EUR	AC = constant	T = trimestriel
[illegible]	[illegible]	[illegible]		[illegible]	[illegible]	[illegible]	OK	2,0	1 000 000,00	OK	V = variable	CMS 0 M Floor -0,25 mul TMO 03 M + 0	4,61 %	OK	4,61 %	OK		EUR	AC = constant	T = trimestriel
[illegible]	[illegible]	[illegible]		[illegible]	[illegible]	[illegible]	OK	22,0	8 000 000,00	OK	F = Fixe	Taux fixe a 2,73 %	2,73 %	OK	3,69 %	OK		EUR	AC = constant	T = trimestriel
[illegible]	[illegible]	[illegible]		[illegible]	[illegible]	[illegible]	OK	28,0	8 000 000,00	OK	F = Fixe	Taux fixe a 2,92 %	2,92 %	OK	3,92 %	OK		EUR	AC = constant	T = trimestriel
[illegible]	[illegible]	[illegible]		[illegible]	[illegible]	[illegible]	OK	27,0	8 000 000,00	OK	F = Fixe	Taux fixe a 3,19 %	3,19 %	OK	3,19 %	OK		EUR	AC = constant	T = trimestriel
[illegible]	[illegible]	[illegible]		[illegible]	[illegible]	[illegible]	OK	27,0	8 000 000,00	OK	F = Fixe	Taux fixe a 4,04 %	4,04 %	OK	3,19 %	OK		EUR	AC = constant	T = trimestriel
[illegible]	[illegible]	[illegible]		[illegible]	[illegible]	[illegible]	OK	27,0	8 000 000,00	OK	V = variable	Euribor 03 M + 1,19	1,19 %	OK	1,19 %	OK		EUR	AC = constant	T = trimestriel
[illegible]	[illegible]	[illegible]		[illegible]	[illegible]	[illegible]	OK	18,0	2 000 000,00	OK	F = Fixe	Taux fixe a 4,16 %	4,16 %	OK	4,16 %	OK		EUR	AC = constant	T = trimestriel
[illegible]	[illegible]	[illegible]		[illegible]	[illegible]	[illegible]	OK	18,0	7 176 100,00	OK	F = Fixe	Taux fixe a 3,3 %	3,3 %	OK	3,3 %	OK		EUR	AC = constant	M = mensuel
[illegible]	[illegible]	[illegible]		[illegible]	[illegible]	[illegible]	OK	17,0	7 000 000,00	OK	F = Fixe	Taux fixe a 4,03 %	4,03 %	OK	3,63 %	OK		EUR	AC = constant	A = annuel
[illegible]	[illegible]	[illegible]		[illegible]	[illegible]	[illegible]	OK	19,0	15 000 000,00	OK	V = variable	Euribor 03 M + 0,9	1,09 %	OK	2,19 %	OK		EUR	AC = constant	T = trimestriel
[illegible]	[illegible]	[illegible]		[illegible]	[illegible]	[illegible]	OK	17,0	15 000 000,00	OK	V = variable	Euribor 03 M + 0,9	1,09 %	OK	2,19 %	OK		EUR	AC = constant	T = trimestriel
[illegible]	[illegible]	[illegible]		[illegible]	[illegible]	[illegible]	OK	22,0	15 000 000,00	OK	V = variable	Euribor 03 M + 0,9	1,09 %	OK	2,19 %	OK		EUR	AC = constant	T = trimestriel
[illegible]	[illegible]	[illegible]		[illegible]	[illegible]	[illegible]	OK	22,0	15 000 000,00	OK	V = variable	Euribor 03 M + 0,9	1,09 %	OK	2,19 %	OK		EUR	AC = constant	T = trimestriel
[illegible]	[illegible]	[illegible]		[illegible]	[illegible]	[illegible]	OK	17,0	4 000 000,00	OK	F = Fixe	Taux fixe a 1,49 %	1,49 %	OK	3,49 %	OK		EUR	AC = constant	T = trimestriel
[illegible]	[illegible]	[illegible]		[illegible]	[illegible]	[illegible]	OK	17,0	4 000 000,00	OK	F = Fixe	Taux fixe a 2,32 %	2,32 %	OK	3,32 %	OK		EUR	AC = constant	T = trimestriel
[illegible]	[illegible]	[illegible]		[illegible]	[illegible]	[illegible]	OK	6,0	7 000 000,00	OK	F = Fixe	Taux fixe a 1 %	1 %	OK	1 %	OK		EUR	P = progressif	A = annuel
[illegible]	[illegible]	[illegible]		[illegible]	[illegible]	[illegible]			0,00		F = complexe	Taux fixe 2,04 % a Maintien = 1 mul Euribor	2,04 %	OK	2,04 %	OK		EUR	P = progressif	A = annuel
[illegible]	[illegible]	[illegible]		[illegible]	[illegible]	[illegible]			0,00									EUR	P = progressif	A = annuel
[illegible]	[illegible]	[illegible]		[illegible]	[illegible]	[illegible]			38 845 000,00												
[illegible]	[illegible]	[illegible]		[illegible]	[illegible]	[illegible]	OK	22,0	8 000 000,00	OK											
[illegible]	[illegible]	[illegible]		[illegible]	[illegible]	[illegible]	OK	22,7	4 000 000,00	OK	V = variable	CMS 10 M Floor -0,275 mul TMO 03 M +	2,15 %	OK	3,17 %	OK		EUR	AC = constant	T = trimestriel
[illegible]	[illegible]	[illegible]		[illegible]	[illegible]	[illegible]	OK	12,7	2 000 000,00	OK	V = variable	CMS Floor -0,245 mul TMO + 0,245	2,16 %	OK	3,16 %	OK		EUR	AC = constant	A = annuel
[illegible]	[illegible]	[illegible]		[illegible]	[illegible]	[illegible]	OK	14,7	8 000 000,00	OK	F = Fixe	Taux fixe a 4,3 %	4,3 %	OK	4,3 %	OK		EUR	AC = constant	A = annuel
[illegible]	[illegible]	[illegible]		[illegible]	[illegible]	[illegible]	OK	4,7	9 000 000,00	OK	F = Fixe	Taux fixe a 4,27 %	4,27 %	OK	4,27 %	OK		EUR	AC = constant	A = annuel
[illegible]	[illegible]	[illegible]		[illegible]	[illegible]	[illegible]	OK	23,0	10 000 000,00	OK	V = variable	CMS 0 M + 0,025 mul Floor -0,005 mul TMO	0,195 %	OK	0,195 %	OK		EUR	AC = constant	T = trimestriel
[illegible]	[illegible]	[illegible]		[illegible]	[illegible]	[illegible]	OK	23,0	11 000 000,00	OK	F = Fixe	Taux fixe a 2,8 %	2,8 %	OK	3,81 %	OK		EUR	AC = constant	T = trimestriel
[illegible]	[illegible]	[illegible]		[illegible]	[illegible]	[illegible]	OK	21,0	11 000 000,00	OK	V = complexe	Euribor 03 M Floor(0) mul 0,95 plus 0,8	2,67 %	OK	2,67 %	OK		EUR	AC = constant	A = annuel
[illegible]	[illegible]	[illegible]		[illegible]	[illegible]	[illegible]			7 000 000,00		V = variable	CMS 10 M + 0,07 TMOFloor -0,07 % mul T	2,12 %	OK	2,12 %	OK		EUR	AC = constant	T = trimestriel
[illegible]	[illegible]	[illegible]		[illegible]	[illegible]	[illegible]			0,00									EUR	AC = constant	T = trimestriel
[illegible]	[illegible]	[illegible]		[illegible]	[illegible]	[illegible]			0,00												
[illegible]	[illegible]	[illegible]		[illegible]	[illegible]	[illegible]			38 845 000,00												
[illegible]	[illegible]	[illegible]		[illegible]	[illegible]	[illegible]			0,00												
[illegible]	[illegible]	[illegible]		[illegible]	[illegible]	[illegible]			0,00												
[illegible]	[illegible]	[illegible]		[illegible]	[illegible]	[illegible]			38 845 000,00												
[illegible]	[illegible]	[illegible]		[illegible]	[illegible]	[illegible]	OK	22,7	30 000 000,00	OK											
[illegible]	[illegible]	[illegible]		[illegible]	[illegible]	[illegible]			382 400,00		F = Fixe			OK		OK		EUR	IN = variable	T = trimestriel
[illegible]	[illegible]	[illegible]		[illegible]	[illegible]	[illegible]	OK	22,0	700 000,00	OK	F = Fixe	TMOA FIXE A 0 %	0,00 %	OK	0,00 %	OK		EUR	AC = constant	A = annuel
[illegible]	[illegible]	[illegible]		[illegible]	[illegible]	[illegible]	OK	0,0	30 000,00	OK	F = Fixe	TMOA FIXE A 0 %	0,00 %	OK	0,00 %	OK		EUR	AC = constant	A = annuel
[illegible]	[illegible]	[illegible]		[illegible]	[illegible]	[illegible]			0,00									EUR	AC = constant	A = annuel
[illegible]	[illegible]	[illegible]		[illegible]	[illegible]	[illegible]			0,00												
[illegible]	[illegible]	[illegible]		[illegible]	[illegible]	[illegible]			1 112 400,00												
[illegible]	[illegible]	[illegible]		[illegible]	[illegible]	[illegible]	OK	14,7	8 000 000,00	OK	F = Fixe	TMOA FIXE A 0 %	0,00 %	OK	0,00 %	OK		EUR	AC = constant	A = annuel
TOTAL									519 420 382,19												

1 - Date à partir de laquelle les fonds sont versés
2 - Date de mise à la prêt. Il est le cas de la date
3 - Indiquer la date figurant dans le tableau d'amortissement du prêt.
4 - Pour les contrats de prêt à taux variable
5 - Pour les contrats à taux variable : il est indiqué le taux variable que vous avez retenu (exemple : Euribor 3 mois) et le taux de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage
6 - Indiquer le taux d'intérêt initial du contrat (taux d'intérêt initial) et indiquer le taux d'intérêt actuel (taux d'intérêt en vigueur)
7 - Indiquer le taux d'intérêt initial du contrat (taux d'intérêt initial) et indiquer le taux d'intérêt actuel (taux d'intérêt en vigueur)
8 - Indiquer le taux d'intérêt initial du contrat (taux d'intérêt initial) et indiquer le taux d'intérêt actuel (taux d'intérêt en vigueur)
9 - Indiquer la devise dans laquelle est libellé le contrat de prêt
10 - Indiquer le type de remboursement du capital (F - fixe, P - progressif, V - variable, A - annuel)
11 - Indiquer la périodicité de remboursement du capital (M - mensuel, T - trimestriel, S - semestriel, A - annuel)

119

Etat BI9
Numéro codique du poste comptable : 54015
Nom du poste comptable . TRES.NANCY.C.H.U
RAISON SOCIALE : CHU DE NANCY
FINESS : 540023264

COMPTE FINANCIER 2016

Informations complémentaires sur l'état de la dette financière à long et moyen terme
Caractéristiques générales (2)

Indiquer le détail par contrat
* Le format date doit être de la forme : 01/08/2004 (exemple)

Veuillez saisir l'ensemble des informations relatives à cet état.

			Si RISQUE >=2A		
		NIVEAU DE RISQUE (Charte "Gissler") avant couverture Le remplissage du niveau de risque est obligatoire	Date de passage en phase structurée (7) (*)	Date d'échéance de la phase structurée (8) (*)	Formule de calcul du taux d'intérêt de la phase structurée (9)
C/163 Emprunts obligataires					
C/1631 Emprunts obligataires remboursables in fine					
CHU1 - OBLIG2009	F - Fixe	1A			
CHU2 - OBLIG2010	F - Fixe	1A			
CHU3 - OBLIG2013	F - Fixe	1A			
C/1638 Autres emprunts obligataires					
C/164 Emprunts auprès des établissements de crédit					
C/ 1641 Emprunts en euros					
00359283/CO7300#001 - CA2012	C - complexe	1B	25/05/2012	31/05/2032	Euribor 03 M (Marge de 1.5%)
1219183 - CDC2012	V - variable	1A			
1241510 - CDC2013	V - variable	1A			
00778089192S/001 - CE/CFF2006-T1	F - fixe	1A			
00778089192S/002 - CE/CFF2006-T2	C - complexe	1E	16/04/2008	18/04/2028	25 sur Euribor 12 M(Postfixé))
9106393 - CE2012	F - fixe	1A			
13L09161 - CE2013-1	F - fixe	1A			
13L09172 - CE2013-2	F - fixe	1A			
14L12230 - CE2015	F - fixe	1A			
00171259792U/001 - CFFCE2008-T1	F - fixe	1A			
00171259792U/002 - CFFCE2008-T2	V - variable	1A			
45 4800262 92 L - CFF2004	V - variable	1A			
269129DS - DEPFA2005	C - complexe	3B	15/06/2007	15/06/2021	ostfixé) >= 0.2% sinon 5.795%
288628DS - DEPFA2006	F - fixe	1A			
418616DS - DEPFA2008	V - variable	1A			
MIN282036EUR/001 - DEX2002-T1	F - fixe	1A			
MIN282036EUR/002 - DEX2002-T2	V - variable	1A			
MIN282036EUR/003 - DEX2002-T3	V - variable	1A			
MIN282035EUR/001 - DEX2004	C - complexe	1A			
MIN282041EUR/001 - DEX2006	V - variable	1A			
MIS507062EUR - DEX2007 Ream	F - fixe	1A			
MIS507062EUR - DEX2007 Ream1	F - fixe	1A			
MIN282042EUR/001 - DEX2008	V - variable	1A			
86414359930 - MRU2-CA2006	F - fixe	1A			
16872/001/001 - MRU3-SG2006	F - fixe	1A			
00 212 418 292 Y - MRU5-CFF2010	F - fixe	1A			
MON281989EUR/001 - MRU6-DEX2011	F - fixe	1A			
00388493/CO2695#001 - MRU7	V - variable	1A			
11L07291 - MRU8-CE2011	F - fixe	1A			
MON501773EUR - SFIL2014	F - fixe	1A			
13790/001/001 - SG2001	F - fixe	1A			
15695/002/001 - SG2005	V - variable	1A			
17860/003/001 - SG2009-T1	V - variable	1A			
17860/003/003 - SG2009-T2	V - variable	1A			
17859/004/001 - SG2010-T1	V - variable	1A			
17859/004/002 - SG2010-T2	F - fixe	1A			
A070129 - SINCAL-CE2015	F - fixe	1A			
15L12101 - SINCAL-CERELAIS2015	F - fixe	1A			
MIN507057EUR ex MIN985553EUR - SINCAL-DEX2007	C - complexe	6F	29/12/2015	30/01/2016	sur EUR-CHF (2.89%/0.5/1.44)
C/ 1643 Emprunts en devises					
C/ 1644 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie					
00144743 CO0503#003 - CA2004-T1	V - Variable	1A			
00144743 CO0503#004 - CA2004-T2	V - Variable	1A			
00144743 CO0503#001 - CA2004-T3	F - Fixe	1A			
00144743 CO0503#002 - CA2004-T4	F - Fixe	1A			
00144743 CO0503#006 - CA2004-T5	V - Variable	1A			
00174203 CO0794#002 - CA2005-T1	F - Fixe	1A			
00174203 CO0794#001 - CA2005-T2	C - Complexe	1A	28/07/2011	29/07/2013	3.55 (cumulatif)
00174203 CO0794#004 - CA2005-T3	V - Variable	1A			
C/167 Emprunts assortis de conditions particulières					
C/ 1673 Prêts de l'Etat					
C/ 1674 Avances remboursables du FMESPP					
C/ 1675 Dettes - Partenariats public-privé					
BEH BSM	F - Fixe	1A			
C/ 1676 Prêts des collectivités et établissements publics locaux					
152400 EAU - AGCE EAU2007	F - Fixe	1A			
12344 EAU - AGCE EAU2013	F - Fixe	1A			
C/ 1677 Prêts des caisses d'assurance maladie					
C/ 1678 Autres prêts assortis de conditions particulières					
C/168 Autres emprunts et dettes assimilés (sauf ICNE)					
DETTE UGECAM	F - Fixe	1A			
TOTAL					

7 : date de la première échéance payée sur la phase structurée
8 : date de la dernière échéance payée sur la phase structurée
9 : indiquer la formule entière de calcul du taux en phase structurée

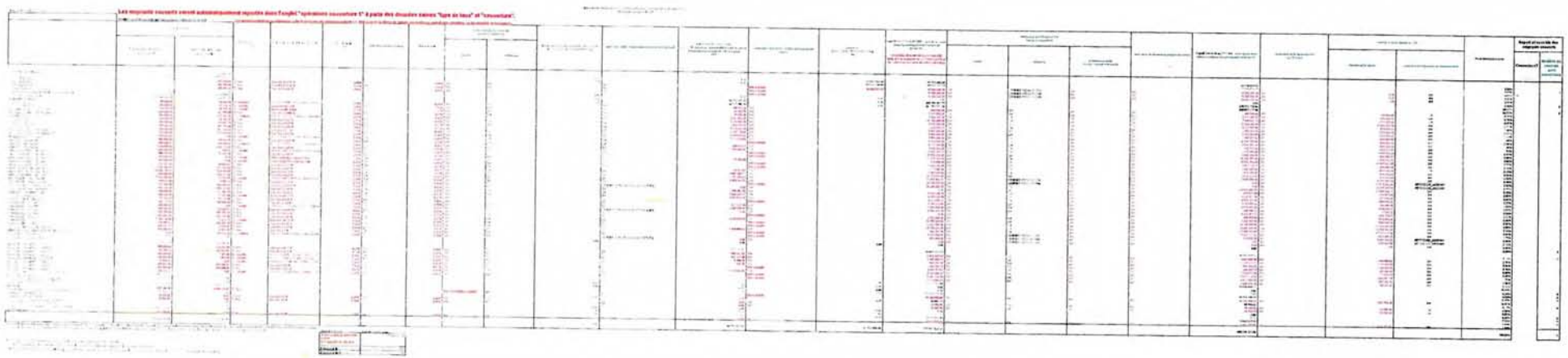

État B3
[illegible]
[illegible]
RAISON SOCIALE
FINESS

[illegible]
[illegible]
CHU DE NANCY
540015254

COMPTE FINANCIER 2016

Indiquer le titre par contrat
[illegible] de la ligne [illegible]

Veuillez saisir l'ensemble des informations relatives à cet état.

État des crédits de trésorerie

	Numéro de contrat	Établissement de crédit	Date d'échéance de la ligne (ou de signature du contrat) (1)	Durée du contrat (en mois)	Index disponibles au 31/12/N (1)	Index disponibles au 31/12/N (1), si différents de ceux sur la ligne précédente	Montant max. autorisé au 31/12/N	Encours moyen en N (2)	Montant des intérêts remboursés en n (3)	Encours restant dû au 31/12/N	Vérification de l'encours moyen	Vérification de la durée
C0519 Crédits de trésorerie									**96 053,00**	**0,00**		
[illegible]									**66 053,00**	**0,00**		
SOCIETE GENERALE 2015-2016	SOCIETE GENERALE 2015-2016	EG - Société Générale	[illegible]	9	AUT - Autres	AUT - Autres	0,00	0,00	2 503,33	0,00	Attention l'Encours moyen doit etre < au montant max autorise	Duree a verifier
CAISSE D'EPARGNE 2015-2016 - [illegible]	CAISSE D'EPARGNE 2015-2016 - [illegible]	CDE - Groupe Caisse d'épargne	[illegible]	12	EO - EONIA		0,00	17 694,69	15 193,34	0,00	Attention l'Encours moyen doit etre < au montant max autorise	Duree a verifier
BANQUE POSTALE 2015-2016 - [illegible]	BANQUE POSTALE 2015-2016 - [illegible]	LBP - La Banque Postale	[illegible]	12	EO - EONIA		0,00	52 461,27	13 204,80	0,00	Attention l'Encours moyen doit etre < au montant max autorise	Duree a verifier
SOCIETE GENERALE 2016	SOCIETE GENERALE 2016	SG - Société Générale	[illegible]	9	AUT - Autres	AUT - Autres	0,00	52 342,47	19 424,38	0,00	Attention l'Encours moyen doit etre < au montant max autorise	Duree a verifier
SOCIETE GENERALE 2016-2017	SOCIETE GENERALE 2016-2017	SG - Société Générale	[illegible]	12	AUT - Autres	AUT - Autres	2 000 000,00	43 267,67	7 104,00	0,00	OK	Duree a verifier
CAISSE D'EPARGNE 2016-2017 - [illegible]	CAISSE D'EPARGNE 2016-2017 - [illegible]	CDE - Groupe Caisse d'Epargne	[illegible]	12	EO - EONIA		9 000 000,00	348 432,38	29 905,44	0,00	OK	Duree a verifier
BANQUE POSTALE 2016-2017 - [illegible]	BANQUE POSTALE 2016-2017 - [illegible]	LBP - La Banque Postale	[illegible]	12	EO - EONIA		9 000 000,00	57 004,41	12 811,31	0,00	OK	Duree a verifier
C0519 Ligne de crédit de trésorerie vide à un moment									0,00			Duree a verifier

1 [illegible]
2 [illegible]
3 [illegible]

122

Etat BI9

Numéro codique du poste comptable : 54015
Nom du poste comptable : TRES.NANCY.C.H.U
RAISON SOCIALE : **CHU DE NANCY**
FINESS : **540023264**

COMPTE FINANCIER 2016

Informations complémentaires sur l'état de la dette financière à long et moyen terme
Typologie de la répartition de l'encours de dette

Structure	Indices sous-jacents	Indices zone euro (1)	Indice inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices (2)	Ecarts d'indices zone euro (3)	Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro (4)	Ecarts d'indices hors zone euro (5)	Autres indices (6)
(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel)	Nombre de produits	50,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	% de l'encours	97,58%	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%	
	Montant en euros	404 428 091,06	0,00	0,00	0,00	0,00	
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	Nombre de produits	1,00	0,00	1,00	0,00	0,00	
	% de l'encours	0,22%	0,00%	0,80%	0,00%	0,00%	
	Montant en euros	930 000,00	0,00	3 333 333,31	0,00	0,00	
(C) Option d'échange (swaption)	Nombre de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	% de l'encours	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(D) Multiplicateur jusqu'à 3 ; multiplicateur jusqu'à 5 cap	Nombre de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	% de l'encours	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	Nombre de produits	1,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	% de l'encours	1,39%	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%	
	Montant en euros	5 750 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(F) Autres types de structures	Nombre de produits						1,00
	% de l'encours						0,00%
	Montant en euros						0,00

Ce tableau doit se remplir automatiquement à partir des informations saisies en F3-bis info Etat dette, à partir des colonnes niveau de risque de l'indice et de la structure

Nombre de produits	décompter le nombre de contrats saisis
% de l'encours	reprendre somme des CRD des contrats concernés / total CRD
Montant en euros	somme des CRD des contrats concernés

123

Etat B2

Numéro unique de poste comptable: 51215

Nom du poste comptable: TRESORERIE C.H.U

RAISON SOCIALE CHU DE NANCY

FINESS 540022084

COMPTE FINANCIER 2018

Informations complémentaires sur l'état de la dette financière à long et moyen terme

Détail des opérations de couverture (1)

ATTENTION L'ENSEMBLE DES CONTRATS POUR LESQUELS UN MONTANT COUVERT A ÉTE INSCRIT DANS L'ONGLET INFO ETAT DE LA DETTE DOIT ETRE SAISI

Informations complémentaires sur l'état de la dette financière à long et moyen terme

Détail des opérations de couverture (1)

* Le flux net pris en compte dans le tableau 2B1-CD02004 (e) **Veuillez saisir l'ensemble des informations relatives à cet état.**

Emprunt couvert					Instrument de couverture												
Emprunts couverts (total) (1)	Type de taux (F, V, T) (contrôle de cohérence)	Capital restant dû au 31/12/N	Formule de calcul du taux d'intérêt (avant couverture) (2)	Niveau de risque selon la charte "Gissler"	Organisme contractant	Organisme contractant (si "Autres établ. publics")	Numéro du contrat	Type de couverture (3)	Nature de la couverture (change ou taux)	Capital restant dû couvert au 31/12/N	Vérification de la saisie du CRD couvert au 31/12/N	Date de début du contrat (*)	Date de fin du contrat (*)	Niveau de risque selon la charte "Gissler" après couverture	Vérification de la saisie du niveau de risque	Nombre d'emprunts couverts
Taux fixe (total)																
15621 - Crédit Agricole	F - Fixe	20000000,00	Taux fixe à 4 +/-5 %	1A	S3 - Société Générale		SWAPCEUC22009 / CHU2-2242	ST - swap de taux	TX - taux	20 000 000,00	OK	30/06/2009	30/05/2019	1A	OK	1
TOTAL		20000000,00								40 020 000,00						
Taux variable simple (total)																
TOTAL		0,00								0,00						
Taux complexe (total)																
TOTAL		0,00								0,00						
TOTAL		20 000 000,00								40 020 000,00					TOTAL	1

1 - Saisir les emprunts entre le type de taux avant opération de couverture

2 - prendre la formule de calcul du taux d'intérêt payé par l'entreprise, en tenant compte de la formule de calcul du taux d'intérêt brut initial, soit complexe, soit la référence fixe ou variable du taux d'intérêt

3 - Indiquer s'il s'agit d'un swap, d'une option, d'un tunnel, d'un futur, ...

couverts dans l'info état de la dette 1	0
Ecart à corriger	

124

Etat B9

Numéro codique du poste comptable : 54015

Nom du poste comptable TRES.NANCY.C.H.U

RAISON SOCIALE : CHU DE NANCY

FINESS : 540023364

COMPTE FINANCIER 2016

Informations complémentaires sur l'état de la dette financière à long et moyen terme

Détail des opérations de couverture (2)

Veuillez saisir l'ensemble des informations relatives à cet état.

Emprunts couverts (pour chaque ligne indiquer le numéro de contrat) (1)	Instrument de couverture (swap de taux)										Instrument de couverture (option)		
	Taux payé					Taux reçu						Primes (en taux)	
	Type de taux (2)	Formule de calcul du taux d'intérêt (3)	Taux d'intérêt (4)	Vérification du taux d'intérêt	Montant des intérêts payés sur l'exercice	Type de taux (2)	Formule de calcul du taux d'intérêt (3)	Taux d'intérêt (4)	Vérification du taux d'intérêt	Montant des intérêts reçus sur l'exercice	Niveau de l'option (en taux)	reçues	payées
SWAPOBLIG2009 1 (ORIE-3242904)	V - Variable	Euribor 12 M + 1,24	1,24%	OK	249 213,89	F - Fixe	Taux fixe à 4,375 %	4,38%	OK	875 000,00			
SWAPOBLIG2009 4 (MX139647)	F - Fixe	Taux fixe à 3,43 %	3,43%	OK	695 527,78	V - variable	Euribor 12 M + 1,24	1,23%	OK	249 213,89			
TOTAL				OK	**944 741,67**				OK	**1 124 213,89**			
TOTAL — **Taux variable simple (total)**					**0,00**					**0,00**			
TOTAL — **Taux complexe (total)**					**0,00**					**0,00**			
TOTAL					**944 741,67**					**1 124 213,89**			

1 : classer les emprunts selon le type de taux avant opération de couverture

2 : F : fixe ; V : variable ; C : complexe

3 : pour la dernière échéance payée sur l'exercice, indiquer la formule de calcul du taux d'intérêt lorsque celui-ci est complexe, sinon la référence fixe ou variable du taux d'intérêt

4 : pour la dernière échéance payée sur l'exercice, indiquer le taux d'intérêt en pourcentage

125

[illegible]

[illegible]

[illegible]

[illegible]

[illegible]

[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]

[illegible]

126

Etat BI9

Numéro codique du poste comptable : 54015
Nom du poste comptable : TRES.NANCY.C.H.U
RAISON SOCIALE : **CHU DE NANCY**
FINESS : **540023264**

COMPTE FINANCIER 2016

Informations complémentaires sur l'état de la dette financière à long et moyen terme
Échéancier flux de trésorerie

Veuillez saisir l'ensemble des informations relatives à cet état.

Catégories d'emprunts	Echéancier						
	1 an	2 ans	3 ans	4 ans	5 ans	+ 5 ans	Total
Emprunts non structurés (côtés 1A)							
- capital	28 523 094,68	23 834 225,49	43 156 005,20	32 093 104,97	21 676 970,15	255 144 690,57	**404 428 091,06**
- intérêts	12 961 689,66	12 214 758,08	11 652 125,01	10 439 816,95	9 518 628,22	72 206 193,56	**128 993 211,48**
Emprunts structurés-risque limité (côtés 1B,2B,2A,3A,3B et 3C)							
- capital	726 666,67	726 666,67	726 666,67	726 666,67	726 666,63	630 000,00	**4 263 333,31**
- intérêts	167 634,73	139 379,66	111 453,54	82 901,99	54 610,93	146 973,42	**702 954,27**
Emprunts structurés-risque élevé (non cités ci-dessus)							
- capital	500 000,00	500 000,00	500 000,00	500 000,00	500 000,00	3 250 000,00	**5 750 000,00**
- intérêts	223 298,72	203 765,76	183 640,07	163 969,27	144 160,63	441 221,36	**1 360 055,81**
Emprunts "hors charte Gissler" (6F)							
- capital							**0,00**
- intérêts							**0,00**
TOTAL TOUTES CATEGORIES							
- capital	**29 749 761,35**	**25 060 892,16**	**44 382 671,87**	**33 319 771,64**	**22 903 636,78**	**259 024 690,57**	**414 441 424,37**
- intérêts	**13 352 623,11**	**12 557 903,50**	**11 947 218,62**	**10 686 688,21**	**9 717 399,78**	**72 794 388,34**	**131 056 221,56**

Écart avec le capital restant dû calculé dans les onglets info état de la dette : **Écart à corriger**	**0,00**

127

ETP et impacts financiers à fin décembre 2016

Cellule de liaison du : 31/01/2017

Suivi plans d'actions CHU Nancy (Synthèse) à fin décembre 2016

Tableau définitif à fin décembre 2016

	Description					Evaluation	Impacts économiques et organisationnels sur la durée																					Atterrissage	
							Capacités						ETP							Impact sur la marge							TOTAL investissements à fin 2016		
	Domaine/Thématique	Actions	Détails Actions	Date Début	Date de Fin		2014	2015	2016	2017/2020	TOTAL	% avencement	2014	2015	2016	2017	2018/2020	TOTAL	% avencement	2014	2015	2016	2017	2018/2020	TOTAL	% avencement		Prévision d'atterrissage	Actions clotures ?
1	Developpement de l'ambulatoire	Développement de l'ambulatoire	Ouverture d'une unité ambulatoire mutalisée de 6 places sur le site de Central	2014	2018	Objectifs					+ 0 lits	-	+0,75 etp	+0,25 etp				+1,00 etp	100%	- 29 380 €	- 9 793 €				- 39 173 €	101%			
						Postes							+1,0 postes					+1,0 postes											
						Suivi							+0,88 etp	+0,12 etp				+1,00 etp		34 829 €	4 884 €				39 713 €		1 230 411 €	oui	oui
2	Optimisation de la gestion des lits / parcours patient	Autres réorganisations capacitaires et organisationnelles	Optimisation des DMS, adaptation des capacités et des organisations	2015	2020	Objectifs		- 75 lits	- 42 lits	- 101 lits	- 218 lits	126%		-35,70 etp	-90,60 etp	-44,40 etp	-25,80 etp	-196,50 etp	92%		1 546 965 €	3 375 416 €	1 776 000 €	2 180 000 €	8 878 381 €	40%		Prévision d'atterrissage	Actions clotures ?
						Postes								-20,8 postes	-102,9 postes			-123,7 postes											
						Suivi		- 46 lits	- 102 lits		- 148 lits			-7,91 etp	-38,56 etp			-46,47 etp			294 150 €	1 666 821 €			1 960 971 €		425 728 €	oui	non
3	Optimisation de la gestion des lits / parcours patient	DPI	Déploiement du DPI	2014	2014	Objectifs						-							-	- 309 439 €	57 778 €	421 232 €	- 66 000 €		103 571 €	-4%	3 119 332 €	Prévision d'atterrissage	Actions clotures ?
						Suivi														309 439 €	- €	299 324 €			10 115 €		2 781 231 €		non
4	Optimisation de la gestion des lits / parcours patient	Réorganisation	Réorganisations 2014/2015 (UGED, UPUP, réumato, endocrino, chir rig)	2014	2015	Objectifs	- 21 lits				- 21 lits	124%	-4,42 etp	-15,78 etp				-20,20 etp	123%	358 058 €	1 269 689 €	184 995 €			1 812 742 €	67%	344 008 €	Prévision d'atterrissage	Actions clotures ?
						Postes							-24,8 postes					-24,8 postes											
						Suivi	- 26 lits				- 26 lits		-4,42 etp	-20,39 etp				-24,81 etp		358 058 €	859 943 €				1 218 001 €		38 090 €	oui	oui
4	Optimisation de la gestion des lits / parcours patient	Réorganisation	Réorganisation médecine interne et etorgologie pediatrique	2014	2014	Objectifs					+ 0 lits	-	10,85 etp					-10,85 etp	100%	470 451 €					470 451 €	100%	88 123 €	Prévision d'atterrissage	Actions clotures ?
						Postes							-10,9 postes					-10,9 postes											
						Suivi							-10,85 etp					-10,85 etp		470 451 €					470 451 €		61 379 €	oui	oui
5	Optimisation de la gestion des lits / parcours patient	Réorganisation	Réorganisation ortho traumato unités COT-ATUL	2013	2013	Objectifs	- 10 lits				- 10 lits	200%	-28,50 etp					-28,50 etp	124%	1 075 685 €	45 079 €				1 120 764 €	120%	1 020 946 €	Prévision d'atterrissage	Actions clotures ?
						Postes							-28,6 postes	-6,7 postes				-35,3 postes											
						Suivi	- 10 lits	- 10 lits			- 20 lits		-27,46 etp	-1,72 etp	-6,14 etp			-35,31 etp		1 075 685 €	71 247 €	268 834 €			1 415 766 €		982 408 €	oui	oui
6	Optimisation de la gestion des lits / parcours patient	Extension	Extension UNV UGUV monitoring	2014	2015	Objectifs	+ 7 lits	+ 3 lits			+ 10 lits	110%	+4,53 etp	+5,95 etp	+3,67 etp			+14,15 etp	57%	494 642 €	920 247 €	508 436 €			1 923 325 €	107%	1 364 297 €	Prévision d'atterrissage	Actions clotures ?
						Postes							+0,2 postes	+7,8 postes				+8,0 postes											
						Suivi	+ 9 lits	+ 3 lits			+ 12 lits		+0,12 etp	+2,37 etp	+5,51 etp			+8,00 etp		494 642 €	299 875 €	1 270 028 €			2 064 545 €		1 315 456 €	oui	oui
7	Optimisation de la gestion des lits / parcours patient	Réorganisation	Mutualisation SI Hematologie	2014	2016	Objectifs	- 9 lits				- 9 lits	100%	-6,54 etp	-9,16 etp				-15,70 etp	102%	135 363 €	572 296 €				707 659 €	101%	4 408 661 €	Prévision d'atterrissage	Actions clotures ?
						Postes							-16,0 postes					-16,0 postes											
						Suivi	- 9 lits				- 9 lits		-3,04 etp	-12,96 etp				-16,00 etp		135 363 €	580 980 €				716 343 €			oui	oui
8	Optimisation de la gestion des lits / parcours patient	Fermeture	Fermeture réanimation chirurgicale	2015	2015	Objectifs		- 12 lits			- 12 lits	208%		-51,00 etp				-51,00 etp	91%		342 344 €	1 711 718 €			2 054 062 €	26%		Prévision d'atterrissage	Actions clotures ?
						Postes									-46,7 postes			-46,7 postes											
						Suivi			- 23 lits		- 23 lits				-13,71 etp			-13,71 etp				584 866 €			584 866 €		438 598 €		non
9	Optimisation des plateaux techniques	Reduction des sites operatoires	Fermeture bloc chir ortho-traumato et réaménagement des salles	2013	2014	Objectifs						-	-4,05 etp	-1,35 etp				-5,40 etp	63%	89 868 €	122 835 €				212 703 €	99%	153 769 €	Prévision d'atterrissage	Actions clotures ?
						Postes							-3,4 postes					-3,4 postes											
						Suivi							-1,36 etp	-2,05 etp				-3,41 etp		89 868 €	121 424 €				211 292 €		116 771 €	oui	oui
10	Optimisation des plateaux techniques	Reduction des sites operatoires	Fermeture bloc ORL et Maxillo	2014	2014	Objectifs						-	-3,50 etp	-8,50 etp				-12,00 etp	34%	70 345 €	75 258 €	140 965 €			145 818 €	80%	1 799 330 €	Prévision d'atterrissage	Actions clotures ?
						Postes							+3,5 postes	6,4 postes				-2,9 postes											
						Suivi							+1,67 etp	-1,43 etp	-3,13 etp			-2,89 etp		- 70 345 €	66 335 €	134 650 €			130 650 €		778 934 €	oui	oui
11	Optimisation des plateaux techniques	Laboratoire	Regroupement des Laboratoires sur deux sites	2015	2020	Objectifs						-		-11,00 etp	-22,00 etp		-67,00 etp	-100,00 etp	94%		547 177 €	1 094 354 €		4 365 751 €	6 007 282 €	85%	32 870 000 €	Prévision d'atterrissage	Actions clotures ?
						Postes									-31,0 postes			-31,0 postes											
						Suivi									-28,78 etp			-28,78 etp				1 369 151 €			1 369 151 €		3 053 081 €		non
12	Optimisation des plateaux techniques	Pharmacie	Fermeture de Pharmacies	2014	2015	Objectifs						-	-0,50 etp	-18,00 etp	-12,50 etp			-31,00 etp	35%	18 456 €	96 378 €	276 489 €			391 323 €	118%	632 805 €	Prévision d'atterrissage	Actions clotures ?
						Postes							-1,1 postes	-9,3 postes				-10,8 postes											
						Suivi							-0,38 etp	-2,13 etp	-8,25 etp			-10,76 etp		18 456 €	97 582 €	344 805 €			460 843 €		617 439 €	oui	oui
14	Efficience de la politique Achat	Efficience de la politique Achat	Efficience de la politique Achat	2013	2017	Objectifs						-							-	644 283 €	1 256 125 €	2 300 000 €	3 700 000 €		7 900 408 €	118%		Prévision d'atterrissage	Actions clotures ?
						Suivi														644 283 €	1 672 382 €	2 622 599 €			4 939 264 €				non
16	Optimisation des organisations LGG	Transport	Optimisation de la fonction transport	2015	2017	Objectifs						-		-25,00 etp	-25,00 etp	-22,00 etp		-72,00 etp	47%		448 149 €	1 254 192 €	735 000 €		2 437 341 €	57%	80 000 €	Prévision d'atterrissage	Actions clotures ?
						Postes								-23,7 postes				-23,7 postes											
						Suivi								-11,26 etp	-12,39 etp			-23,65 etp			461 951 €	501 245 €			963 196 €		206 768 €	-	non
15	Optimisation des organisations LGG	Autres fonctions LGG	Optimisation des autres fonctions LGG	2015	2017	Objectifs						-		-7,34 etp	-8,00 etp	-8,00 etp	-0,66 etp	-24,00 etp	119%	103 621 €	499 364 €	178 337 €	322 667 €	29 333 €	1 133 422 €	91%		Prévision d'atterrissage	Actions clotures ?
						Postes							-5,0 postes	-12,8 postes	-1,0 postes			-18,8 postes											
						Suivi							-2,34 etp	-10,93 etp	-5,04 etp			-18,31 etp		103 621 €	414 691 €	189 001 €			707 313 €				non
17	Optimisation des organisations LGG	Patrimoine	Améliorer la gestion du patrimoine du CHU	2014	2017	Objectifs						-							-		400 000 €	1 000 000 €	1 000 000 €		2 400 000 €	16%		Prévision d'atterrissage	Actions clotures ?
						Suivi															62 176 €	99 271 €			161 447 €				non
18/19/20	Organisation du temps de travail	Organisation du temps de travail	Réduction d'1 jour de RTT; réduction des équipes secours, mise en oeuvre du schema cible PGGES	2015	2020	Objectifs						-		-3,33 etp	-16,67 etp			-20,00 etp	26%		146 674 €	1 414 250 €	680 000 €	840 000 €	3 080 924 €	79%		Prévision d'atterrissage	Actions clotures ?
						Postes								-6,8 postes				-6,8 postes											
						Suivi								-5,10 etp				-5,10 etp			210 949 €	953 455 €			1 164 404 €				non
21/22/23	Optimisation du processus de facturation	Chaîne de facturation	Optimisation du processus de facturation et du codage de l'activité	2014	2015	Objectifs						-							-	3 874 059 €	1 750 000 €				5 624 059 €	103%		Prévision d'atterrissage	Actions clotures ?
						Suivi														3 874 059 €	2 008 913 €				5 883 012 €			oui	oui
PT	Complément Plan triennal					Objectifs						-							-						- €	-		Prévision d'atterrissage	Actions clotures ?
						Suivi																			€				
PT	Complément Plan triennal					Objectifs						-							-						- €			Prévision d'atterrissage	Actions clotures ?
						Suivi																			- €				
T	TOTAUX					Objectifs	- 33 lits	- 84 lits	- 42 lits	- 101 lits	- 260 lits	143%	53,08 etp	-179,96 etp	-171,10 etp	-74,40 etp	-93,46 etp	-572,00 etp	88%	6 855 362 €	10 086 625 €	13 860 444 €	8 147 667 €	7 415 084 €	46 365 182 €	79%	45 040 170 €		
						Postes	Total réduction de lits						-85,5 postes	-78,6 postes	-181,6 postes			-345,6 postes											
						Suivi	45 lits	- 56 lits	- 127 lits		- 228 lits		-47,17 etp	-73,39 etp	-110,49 etp			-231,05 etp		6 849 913 €	7 197 714 €	10 304 060 €			24 351 687 €		12 166 364 €		

Grant Thornton
Société Anonyme d'Expertise Comptable
et de Commissariat aux Comptes
au capital de 2 297 184 €
29 rue du Pont - CS 20070 - 92578 Neuilly s/ Seine cedex
RCS Nanterre 632 013 843

128